

Voyage aux rives du Niger, au
Bénin et dans le Borgou / par
Louis Jacolliot

Jaccoliot, Louis (1837-1890). Auteur du texte. Voyage aux rives du Niger, au Bénin et dans le Borgou / par Louis Jaccoliot. 1879.

1/ Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'oeuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :

- La réutilisation non commerciale de ces contenus ou dans le cadre d'une publication académique ou scientifique est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source des contenus telle que précisée ci-après : « Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France » ou « Source gallica.bnf.fr / BnF ».

- La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service ou toute autre réutilisation des contenus générant directement des revenus : publication vendue (à l'exception des ouvrages académiques ou scientifiques), une exposition, une production audiovisuelle, un service ou un produit payant, un support à vocation promotionnelle etc.

[CLIQUER ICI POUR ACCÉDER AUX TARIFS ET À LA LICENCE](#)

2/ Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

3/ Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

- des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.

- des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

4/ Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

5/ Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

6/ L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

7/ Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter utilisation.commerciale@bnf.fr.

6

VOYAGE
AUX
RIVES DU NIGER
AU BÉNIN ET DANS LE BORGOU

0³
m
64

IMPRIMERIE D. BARDIN, A SAINT-GERMAIN.

VOYAGE

1223

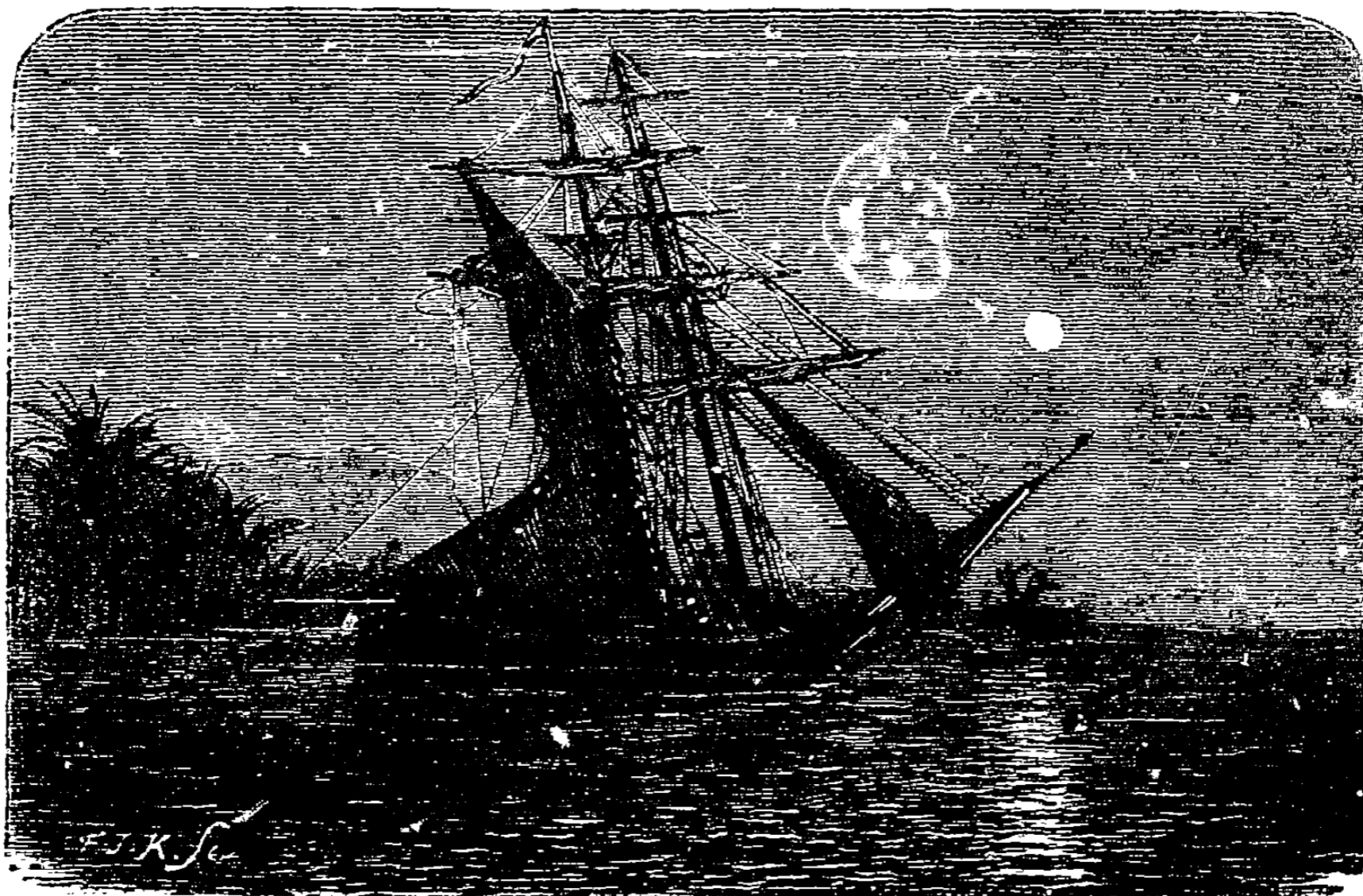
AUX

RIVES DU NIGER

AU BENIN ET DANS LE BORGOU

PAR

LOUIS JACOLLIOT



PARIS

C. MARPON ET E. FLAMMARION

LIBRAIRES

1 à 7, galeries de l'Odéon et rue Rotrou, 4

—
1879

AU CAPITAINE

EDWARD ADAMS

DE LA MARINE AMÉRICAINE

Je mets ce petit livre sous votre patronage; puisse-t-il vous rappeler, dans votre *Ranch* de l'Orégon, et les dangers supportés ensemble, et ces mystérieuses nuits du Niger et du Borgou qui nous ont laissé de si curieux et si profonds souvenirs.

Je n'oublierai jamais, mon cher ami, que c'est à vous, et à votre admirable petit schooner *Sarah*, que j'ai dû de pouvoir accomplir cet étrange et périlleux voyage.

LOUIS JACOLLIOT.

PREMIÈRE PARTIE

DE CADIX AU GOLFE DE BÉNIN

SÉNÉGAMBIE — GUINÉE

VOYAGE AU BÉNIN

DANS LE BORGOU

ET

SUR LES RIVES DU NIGER

PREMIÈRE PARTIE

SÉNÉGAMBIE — GUINÉE

Le capitaine Edward Adams. — Le schooner *Sarah*. — Départ de Cadix. — Madère, les Canaries, les îles du cap Vert. — Saint-Louis, Gorée, Dakar, le Sénégal. — Un nouveau compagnon de voyage. — La république de Libéria. — Ce qu'il en coûte pour visiter Montrovia. — Le juge Roberts, le professeur de législation comparée, un journaliste officiel le matin, et de l'opposition le soir. — Le cap Palmas. — Grand Bassam. — Assinie. — Le cap des Trois-Pointes. — Souvenirs des Dieppois à la Côte-d'Or. La rivière de Formose ou Bénin.

Les circonstances qui firent naître l'idée de ce voyage à la côte de Guinée et sur les rives du Niger, sont assez singulières pour être racontées.

J'avais déjà parcouru Ceylan, l'Inde, la côte d'Arabie, la Birmanie, Java, Bornéo, presque

tout l'extrême Orient et une partie de l'Océanie, sans avoir pu trouver l'occasion d'aller visiter quelques-unes de ces mystérieuses contrées africaines qui depuis trente ans surtout ont le privilège d'exciter la curiosité générale ; lorsqu'en me rendant pour la seconde fois des îles de la Société à San-Francisco, en avril 1871, je fis la connaissance du capitaine américain Edward Adams qui, pendant plusieurs années, avait fait comme *master* (second) le cabotage dans la rivière de Bénin et sur les rives du Niger. Cet officier commandait le navire qui me ramenait sur la terre américaine, et pendant les tièdes et calmes nuits du Pacifique, il nous arrivait souvent, nonchalamment appuyés sur les plats-bords de l'arrière, de causer de nos voyages, tout en regardant fuir devant nous, le sillage que notre goëlette développait dans sa marche rapide comme un long ruban d'argent.

Dès le début de notre liaison, je ne lui cachai pas le plaisir que j'aurais à pénétrer, par quelques points intéressants, dans le centre de cet immense continent africain, encore si mal connu, malgré les nombreuses excursions dont il a été l'objet.

Dans les premiers temps, il se contenta de sourire.

Mais un jour, lui ayant dit que depuis plusieurs

années je consacrais quelques heures par semaine assez régulièrement à l'étude du fanti, à l'aide du vocabulaire du voyageur Robertson, dans l'espoir de visiter un jour ou l'autre la côte de Guinée, il me répondit avec un air évident de satisfaction :

— Oh ! vous parlez le dialecte de la côte de Guinée.

— C'est-à-dire que j'étudie un de ceux qui s'y parlent.

— Le fanti est compris dans toute la Guinée septentrionale, et sur les rives du Niger de Brass à Tombouk. Les traitants et trafiquants de toutes espèces, ainsi que les noirs qui ont un peu voyagé, s'en servent pour leurs affaires ; c'est comme la langue franque dans le bassin de la Méditerranée.

Puis se campant devant moi, les mains derrière le dos, le capitaine Adams ajouta avec cette brutale franchise du Yankee :

— Vous me seriez d'une bien grande utilité, si vous vouliez venir au Niger avec moi.

— Depuis que nous sommes embarqués, je n'ai pas laissé passer un jour sans vous dire avec quelle ardeur je cherchais l'occasion de faire ce voyage.

— Est-ce convenu ?

— Je suis tout à votre disposition.

— All right , fit alors le capitaine en me donnant un vigoureux shake-hend, nous échangerons nos signatures à San-Francisco.

— Comment ! nos signatures.

— Business ! répondit sentencieusement mon interlocuteur.

Business ! ce mot qui, avec son confrère dollar, fait tout le fond de la langue américaine, ce double mot que l'on entend du matin au soir de New-York à San-Francisco, et du Colorado à Niagara-falls, venait en un instant d'éclaircir la situation...

C'était une affaire que le capitaine entendait traiter avec moi.

— C'est bien, lui répondis-je sur le même ton, voyons votre affaire. Si je n'étais entré dans ses idées il m'eût tourné le dos immédiatement.

— Oh c'est très-simple, j'ai déjà fait deux fois la navigation de l'Owaré au Bénin, et du Niger de Brass à Tchai, et chaque fois le capitaine sous les ordres de qui j'étais, s'est enrichi ; je veux refaire ce voyage pour mon propre compte. Je n'avais pas jugé à propos de vous communiquer mon projet tant que je n'ai pas su que vous étudiez le fanti. Vous m'eussiez demandé à venir avec moi, et je vous eusse refusé ; c'est une expédition commerciale que je veux entreprendre, expédition dangereuse à raison du cli-

mat et des naturels avec lesquels on trafique, et je n'avais pas besoin de bras inutiles. Aujourd'hui c'est différent, le fait seul d'avoir à bord un blanc qui pourra dire quelques mots de la langue des indigènes, augmente de cinquante pour cent la valeur de mon entreprise.

— Alors vous désirez que je vous serve d'interprète, cela va me faire travailler beaucoup, car je ne suis point fort.

— Non, nous sommes obligés de prendre partout des interprètes noirs, espèces de courtiers qui vendent nos marchandises, et s'entendent encore mieux à nous voler ; mais votre présence m'aidera beaucoup à diminuer les prétentions de ceux que je devrai engager à chaque station. Je leur laisserai croire, et il suffit que vous puissiez prononcer quelques mots pour cela, que vous êtes né en Gambie, que tout le commerce du Niger vous est familier, et que je me passerai d'eux à la moindre indécatesse ; ils me voleront encore, mais avec infiniment plus de modération.

— Mais, capitaine, nous n'avons pas besoin d'un contrat pour cela.

— Pardon, j'aime les affaires régulières. En outre de votre passage, et de tous les frais de traversée, quels qu'ils soient, je vous allouerai sur les bénéfices...

— Pas un mot de plus, si vous tenez à ce que je vous accompagne ; j'accepte d'être passager à votre bord et vous rendrai tous les services qui pourront résulter de ma connaissance bien rudimentaire du fanti, mais c'est tout.

— Vous avez tort, les bénéfices seront considérables si nous ne laissons pas nos os dans les *marigots* ; dix mille dollars de marchandises bien appropriées au pays, par l'échange direct avec les indigènes, rapporteront plus de cent mille dollars.

— Je ne pars avec vous que dans les conditions que je viens de vous indiquer.

— Soit ! mais vous vous engagerez à ne me quitter qu'à la fin de l'expédition.

— C'est convenu.

Il n'en fut pas autrement question ce jour-là.

Au cours de la traversée, le capitaine Adams m'apprit qu'il faisait construire à Mobile, depuis deux ans, d'après ses plans, une petite goëlette de cent cinquante tonnes seulement, propre à la navigation du grand fleuve africain, et que toute sa cargaison, uniquement composée d'armes, de munitions et de coutellerie, était déjà commandée. C'était le dernier voyage qu'il faisait dans le Pacifique, et il espérait bien que son excursion à la côte d'Afrique achèverait de lui procurer les

moyens de se retirer dans l'Orégon, où il voulait aller faire de la grande culture.

Les Américains de l'Ouest sont tous au besoin marchands de salaisons et de poissons fumés, fermiers ou capitaines au long cours, il en est même qui cumulent ces trois professions. Leur seule ambition est de gagner beaucoup d'argent, rapidement, pour en dépenser beaucoup, et ces hardis condottieres de l'industrie et du commerce sont prêts à faire tous les métiers, à affronter tous les dangers et à jouer leur vie sur un coup de dés, pour atteindre leur but.

Ils se sont faits les charretiers des mers, et sont à la tête de la plus importante marine de transports et de commerces du monde entier. Avant un demi-siècle ils auront ruiné l'Angleterre, par la rapidité de leur marche et le bas prix de leur fret.

On les rencontre partout, et il est tels ou tels fleuves comme le Zaïre ou Congo, l'Ogooué, le Niger, dont les sociétés de géographie ne parlent qu'avec un mystérieux effroi, donnant leurs médailles d'or à tous ceux qui y ont pris seulement un bain de pieds, que les Américains exploitent en tous sens depuis de longues années, remplaçant partout l'humble comptoir établi sur les côtes, par l'excursion dans l'intérieur qui quadruple leurs bénéfices à l'aide de l'échange di-

rect. Ils ne s'installent nulle part mais reviennent à époques fixes. Ils n'ont pas le temps d'écrire leurs voyages, ces hardis pionniers, comme ils s'intitulent eux-mêmes ; à vrai dire ils ne s'en soucient guère, *cela ne paye pas*, disent-ils dans leur rude langage, et ils courent à une besogne plus lucrative, laissant les voyageurs officiels faire d'*héroïques découvertes*, sur des sentiers qu'ils ont, eux, battus en tous sens depuis vingt-cinq à trente ans.

Les Américains fouillent tout, visitent tout ; ils pénètrent partout où l'on peut échanger quoi que ce soit contre n'importe quoi, et dans un avenir prochain, ne laisseront improductif ou sans débouchés, aucun point du globe susceptible d'être exploité.

On les rencontre à la Terre de feu, au détroit de Magellan, dans les plus petites îles de la Papousie, dans le voisinage des Pôles, dans les lagunes de l'Amazone, de l'Orénoque, du Gange, du Cambodje, du Mékong, du Fleuve jaune, dans les îles de la Sonde, le détroit de Malacca, partout enfin, courant *au plus près*, trois, quatre au plus, sur des cotres de quinze tonnes et des goëlettes de vingt-cinq, sur lesquels nos pêcheurs des côtes de France et d'Angleterre n'oseraient pas sortir par un gros temps ; se moquant, eux, du vent et de la tempête ; vendant,

achetant, échangeant, voiturant, transportant, pour le compte des autres et pour le leur; vivant de la mer et sur la mer, toujours gais, toujours intrépides, sobres en cours de voyage comme une caravane arabe, à terre toujours prêts à rendre des points, le verre en main, à deux Irlandais, quatre Allemands et deux pairs d'Angleterre, par chaque Américain... hep! hep! hep! hurrah! pour les premiers marins du monde.

Peu à peu, le petit cutter, le léger schooner, s'enflent, grossissent; ils cèdent la place aux bricks, aux trois-mâts barque, qui, eux-mêmes, sont détrônés par ces immenses clippers de grande marche, qui luttent à la voile contre la vapeur; et le modeste master qui a débuté en sondant les rivières de l'Amérique du Sud ou de l'Afrique centrale, pour vendre aux indigènes des fusils, des sabres et des boîtes à musique, est devenu un des gros armateurs du drapeau étoilé. Des hommes, ces Américains; ils ont remplacé les rêves des songes creux par le travail, les niaiseries du socialisme par les réalités de l'individualisme. Au groupement, à l'association, qui créent quand même des minorités dirigeantes, des chefs de groupe, des chefs d'association, ils ont opposé l'individu, l'homme se mouvant librement sur une terre libre, sur une

terre où chacun ne compte que sur soi, sur son travail, sur son intelligence, sur son énergie, sur sa liberté... Oui, des hommes, ces Américains... et le vieil oncle Sam doit être content de ses neveux.....

En arrivant à San-Francisco, je connaissais mon homme sur le bout du doigt. C'était une nature franche, énergique, capable de toutes les audaces, mais sans forfanterie, sans bravade, et ces côtés de caractère n'excluaient en lui ni la prudence ni le savoir.

C'était un pur Yankee, exempt de tout *mâtinage* germain.

Je n'hésitai pas à échanger ma signature contre la sienne. En retour du passage que le capitaine Edward Adams m'accordait sur son navire, je m'engageai à mettre à sa disposition tout mon bagage de fanti, assez mince du reste. Finalement, j'avais été obligé d'en passer par là, car, à diverses reprises, il m'avait affirmé qu'il ne voulait pas de passager payant sa place à son bord.

Il liquida ses intérêts avec la Compagnie du service postal des îles de la Société, pour laquelle il commandait, et nous partîmes ensemble de San-Francisco sur le *Great central pacific rail road*. Nous nous quittâmes à Omaha, à l'extrémité de la grande prairie américaine, lui

faisant route pour Mobile, et moi me dirigeant sur New-York.

— Dans cinq mois tout sera terminé, me dit-il, et je ferai voile pour Bordeaux ou Cadix, où vous viendrez me rejoindre.

— Vous pouvez compter sur moi, lui répondis-je.

Seize jours après j'étais à Paris, où j'installai ma famille et commençai mes préparatifs.

En véritable Américain il gagna près d'un mois sur le temps qu'il avait prévu, et le 25 septembre suivant je recevais une lettre de Cadix qui m'annonçait son arrivée; j'avais huit jours pour me rendre à bord.

J'étais prêt depuis longtemps.

En dehors des insulations et des difficultés qui peuvent vous venir des naturels, le plus grand danger d'un voyage au Niger est dans les miasmes délétères qui se dégagent sur tout le parcours inférieur du fleuve jusqu'au delta qui forme son embouchure; il en résulte pour l'Européen une intoxication rapide, qui se traduit ordinairement par des fièvres pernicieuses qui vous enlèvent en deux ou trois accès.

Ainsi que je l'avais fait pour tous mes autres voyages, je composai avec soin ma petite pharmacie, et n'oubliai pas, comme on doit le penser, une ample dose de quinine; c'est à ce bien-

faisant médicament que je dois d'avoir sauvé la vie à plusieurs de mes compagnons de voyage, qui, sans ceia, n'eussent jamais revu l'Europe. Pour moi, je n'en usai jamais, et je pus constater une fois de plus que j'étais réfractaire à toute espèce de fièvre.

Mon approvisionnement de voyageur se composait de la manière suivante :

Douze vêtements de flanelle légère destinés à être portés sur la peau.

Douze vêtements de grosse flanelle bleu marin, destinés à être mis par-dessus les premiers.

Six casques, dits solas, en moelle d'aloès, indispensables sous les tropiques.

Deux douzaines de foulards à toute fin.

Six paires de brodequins de chasse, avec des semelles de deux centimètres d'épaisseur.

Six jambières en peau souple, formant guêtres.

Une douzaine de vêtements en toile, utiles seulement pour la traversée.

Une boîte de pharmacie avec trousse.

Un fusil de chasse, système Lefauchaux, calibre 12, pour le gros gibier, pouvant au besoin recevoir une cartouche explosible.

Un second fusil de chasse, calibre 24, pour le petit gibier et les oiseaux.

Une carabine, système Devisme, calibre 12, à balles explosibles.

Deux revolvers, un de poche, et l'autre de 14 millimètres, véritable arme d'attaque et de défense.

Un couteau de chasse, muni de sa ceinture et de sa gaine.

Trois doubles cartouchières.

Mille cartouches de chasse, deux cents cartouches explosibles.

Une boîte, avec tous les instruments nécessaires pour nettoyer et réparer moi-même mes armes, et contenant en outre des doubles platines pour chaque fusil.

Une canne plombée et une canne à poignard. On verra par la suite que le choix de ces deux armes, si terribles dans les attaques imprévues d'homme à homme, fut une véritable inspiration.

J'emportais en outre deux barils de vingt-cinq litres chacun de vieux cognac.

Deux pièces de bordeaux.

Une caisse d'élixir de la grande Chartreuse, préservatif souverain dans les contrées marécageuses.

Une grande caisse de conserves assorties, de la maison Rodet frères, de Bordeaux. Que ces messieurs, que je n'ai point l'honneur de connaître, reçoivent ici mes remerciements; après douze années de courses aventureuses à travers le monde, c'est à leur admirable fabrication de

conserves alimentaires que j'ai dû la conservation de mon estomac, et, par contre, de ma santé.

Une petite caisse de livres pour les longues heures de la traversée.

Une autre, de menus objets pour faire des cadeaux, parmi lesquels trois magnifiques costumes de Suisse de cathédrale, point trop défraîchis, que je destinai à me concilier les bonnes grâces de quelques puissants souverains.

On sait qu'à la côte d'Afrique, un roi n'est considéré, comme ayant quelque valeur, que s'il possède une grande quantité de costumes empruntés à la défroque de ses confrères d'Europe, et de tous les corps constitués et galonnés, quels qu'ils soient.

Chose étrange, tous ces costumes de sénateurs, de suisses, de chambellans, de valets, qui font l'ornement des fêtes officielles d'Europe, s'en vont, quand la vieillesse arrive, faire l'ornement des fêtes officielles de la côte d'Afrique.

Qu'on ne croie pas que je cède au plaisir de rire de ces bons rois, de droit aussi divin que les nôtres; tous ceux qui connaissent la côte de Guinée savent comment se compose la garde-robe de ces excellents souverains.

Ceci me remet en mémoire un passage de M. Griffon du Belley, qui fut très-lié avec le roi Denis au Gabon.

« Peu de gens, dit ce voyageur, en parlant de son ami, peuvent se vanter d'être aussi bien vêtus. Tout récemment, lorsqu'il s'est agi d'étendre notre autorité sur les populations du cap Lopez, auprès desquelles sa renommée de prudence et de sagesse lui a donné un grand crédit, c'est lui qui s'est chargé de la négociation du traité ; dans cette occasion solennelle, il a pu, pendant près de six semaines, apparaître à ses sujets émerveillés, chaque jour dans un costume nouveau, et chaque jour plus brillant que la veille : aujourd'hui en général français, demain en marquis de Molière, plus tard en amiral anglais, et toujours la tête ornée d'une perruque, qui n'est certes pas la partie de son costume à laquelle il attache la moindre importance, car cette parure n'est pas encore devenue, pour les chefs indigènes, aussi banale que les uniformes militaires. »

Brave roi Denis, te doutes-tu bien que tes coffres renferment les vestiges de deux siècles de notre histoire. Que le haut-de-chausses de Louis XIV y fraternise avec la culotte de Napoléon, et que l'habit du pair de France est forcé d'y vivre en paix avec le frac du sénateur... C'est surtout aux lendemains de révolutions que *li bons rois nègres* trouvent à renouveler leur garde-robe.

Donc, j'avais fait emplette de costumes, pour le cas où j'aurais à m'attirer les faveurs de quelque puissant monarque.

Pour revenir à un sujet plus sérieux, je recommande fortement à tout voyageur qui aura les tropiques et l'équateur pour objectif, de s'approvisionner comme je viens de l'indiquer, et principalement de ne jamais quitter la flanelle, même pendant les plus grandes chaleurs ; là est le salut.

J'arrivai à Cadix deux jours avant le départ. Le capitaine Adams, en m'apercevant, laissa échapper une telle exclamation de joie, qu'il me parut que le brave homme avait peu compté sur moi, je le lui dis sans façon.

— C'est vrai, me répondit-il, j'ai parfaitement cru que votre retour en France modifierait considérablement votre décision.

— Ne possédiez-vous pas ma signature ?

— Je ne vous en aurais pas voulu de me la redemander, songez donc..., si nous jouons notre vie nous autres, c'est naturel, la fortune est au bout de cette expédition, mais vous, que pouvez-vous y gagner ? Le plaisir d'en revenir, *ça ne paye pas ces choses-là*. Enfin, c'est votre idée, je suis enchanté de vous avoir pour compagnon de route.

Nous nous rendîmes immédiatement à bord, où nous conduisit une magnifique petite cha-

loupe en tôle de fer, mue par une minuscule machine, vrai bijou d'horlogerie, chauffée au pétrole.

Le schooner *Sarah*, — le capitaine lui avait donné ce nom en l'honneur de sa fille, — était mouillé en grande rade, et nous mêmes près de vingt-cinq minutes pour l'atteindre. Ce fut avec un sentiment de légitime orgueil que mon compagnon me fit visiter sa goëlette; longue à peine comme un yacht ordinaire de plaisance, elle était largement renflée sur les côtés, et bien assise à la mer, de façon à caler peu, nécessité absolue pour la navigation de rivière, et à porter beaucoup.

Une petite machine de douze chevaux, pouvant être alimentée indifféremment par le charbon ou le bois, était installée au centre du navire; c'était une machine verticale, et le mécanicien qui l'avait construite avait su la faire tenir dans une place de moins d'un mètre carré.

— J'ai tout prévu, me dit Adams, en me faisant passer une minutieuse inspection. Je ne veux pas que notre expédition manque pour quelques milliers de dollars de plus ou de moins. Nous irons, *voile ou vapeur*, selon le temps, le long de la côte de Guinée, mais à partir de l'embouchure du Niger, nous ne nous servirons plus que de la vapeur; il faut aller

vite, la réussite est à ce prix ; c'est surtout dans le trafic des rivières africaines que notre proverbe est vrai : *times is money*.

La goëlette jaugeait cent soixante tonnes environ, non compris le poids de la machine, et elle n'avait guère que cinquante tonnes de charge en marchandises qui se décomposaient ainsi : vingt tonnes de fusils, huit tonnes de revolvers, sabres et coutellerie, deux tonnes de poudre et capsules, cinq tonnes de boîtes à musique, et dix de pétrole pour la machine de la petite chaloupe et environ cinq tonnes d'approvisionnements divers ; la soute au charbon contenait cent tonnes de ce combustible. Le capitaine avait admirablement calculé son affaire ; en ne prenant que des armes et des munitions, il était sûr d'un prompt écoulement, mais où il avait eu une idée de génie, c'est quand il avait fait fabriquer tous ses fusils à cinq coups avec une roue de revolver. Chacun des cinq tubes de la roue était surmonté d'une cheminée, comme dans les fusils à piston ; on avait alors des carabines revolver se chargeant avec une baguette ainsi que les armes anciennes et se tirant avec une capsule ; les revolvers étaient construits d'après le même système. L'idée était merveilleuse, car malgré la rapidité du tir et la provision de cinq ou six coups de feu

que le combattant a entre les mains, la carabine et le pistolet revolvers n'avaient pas encore pu réussir à la côte d'Afrique, parce que le noir, qui trouve assez facilement à s'approvisionner de poudre et de capsules, ne sait où prendre des cartouches quand il a fini ses munitions. Dans le Borgou, le Bornou, l'Ouadaï et le Soudan, on préfère même encore le fusil à pierre, car il y a parfois disette de capsules.

Un large roudé garni de divans occupait tout l'arrière.

— Voilà vos appartements, me dit le brave Adams, et j'espère que vous voudrez bien m'y recevoir aux repas.

— Aux repas et toujours, mon cher capitaine. Est-ce que vous n'habitez pas avec moi ?

— Non, j'ai ma petite cabine à l'avant, où se trouvent mon hamac, mes cartes, mes instruments de navigation, j'y suis plus à mon aise.

J'étais traité royalement. Qu'on se figure une vaste pièce de six mètres de large sur sept de long, donnant de trois côtés sur la mer à l'aide de sabords larges comme des croisées ordinaires. Ceux qui ont voyagé sous les chaudes latitudes comprendront tout le confortable de cette installation.

L'équipage du schooner se composait d'un master, ou second du capitaine, nommé Georges

Oldham, homme sûr et dévoué qui naviguait avec Adams depuis plus de quinze ans, de douze marins, dont deux connaissaient la manœuvre de la machine, et d'un cuisinier mulâtre né à la Louisiane, notre belle et ancienne colonie. En raison de cette circonstance, M. Jims, c'était son nom, prétendait avoir du sang français dans les veines, attendu que son grand-père était né sur l'habitation de M. Desfossés, d'une jeune négresse que le fils de la maison, etc... Toutes les généalogies des nègres passés au chocolat par une distraction blanche se ressemblent, et c'est à ne pas tenir son sérieux quand on voit tous ces braves gens faire autant d'efforts pour trouver un Européen dans leur ligne ascendante, et considérer cela comme un titre de noblesse. Je me promis de bien traiter mon compatriote *in partibus*, d'abord parce que cela me touche toujours quand je vois un pauvre diable se réclamer de la France, et ensuite parce que, chose assez rare chez un mulâtre, c'était, ainsi que je pus m'en assurer, un garçon excellent et dévoué, quoiqu'un peu simple.

L'équipage était plus nombreux que ne le comportait l'importance du navire ; tout en m'aidant à installer dans le roufle les divers objets qui composaient ma petite cargaison, le capitaine m'expliqua qu'il avait presque doublé son

personnel en prévision des excursions que nous serions peut-être obligés de faire en canot ou en pirogue, si la goëlette atteignait les parties innavigables du Niger, avant que le chargement fût complètement écoulé.

Nous mêmes à la voile le 2 octobre 1871, par une grande brise de Nord-Est qui, en moins de deux heures, nous fit perdre de vue les côtes d'Espagne. C'était merveille de voir comme notre petite Sarah se comportait à la mer. Sur le soir, le vent ayant fraîchi, le capitaine fit charger le foc de misaine, et bien appuyés au plus près, nous continuâmes à courir le long de la côte africaine, que nous avions entrevue comme un vague brouillard au soleil couchant.

Lorsqu'à une heure assez avancée de la nuit, je serrai la main du brave marin, pour aller prendre un peu de repos, il me dit en souriant :

— J'ai un moment espéré un coup de vent ; vous auriez vu comme ce petit schooner étale bien à la lame.

C'était bien un homme de la mer ; comme les écuyers qui ne se sentent à l'aise que sur des chevaux pleins de feu, il aurait voulu du gros temps pour faire valoir les qualités de son navire.

Pour moi, la fraîche brise qui nous poussait

avec une vitesse de huit nœuds à l'heure était fort satisfaisante, et je m'étendis sur le divan du roufle, heureux de voir mon voyage commencer sous d'aussi agréables auspices.

Au moment de fermer les yeux, j'entendis comme un murmure de voix humaine qui se mêlait au bruit des flots... je prêtai l'oreille, c'était M. Jims qui fredonnait pour se distraire quelque vieux refrain louisianais...

Le quatrième jour du départ, au soleil levant, nous aperçûmes, sur la droite, un pic bleuâtre entouré de légers flocons de vapeurs roses qui, peu à peu, semblèrent se fondre dans le ciel.

— C'est Madère, me dit le master qui faisait le quart. Le capitaine, qui avait passé une partie de la nuit sur le pont, dormait encore.

— Quel est le nom de ce pic ?

— Le mont Rouivo.

Et le second reprit sa promenade silencieuse, pendant que ses hommes procédaient à la toilette quotidienne du navire.

Je ne sais rien d'agréable comme ce lavage matinal du pont, dès qu'on arrive sous les latitudes chaudes ; les hommes, en costume de toile et les pieds nus, font manœuvrer la pompe à incendie et inondent le navire d'eau de mer ; malheur au passager qui se présente en élégant

costume du matin pour venir admirer l'apparition de l'aurore, un jet de pompe habile qui vous prend naïvement des airs de maladresse dans les mains d'un loustic, vient lui apprendre que le pont du navire est au marin jusqu'à la fin du quart, de quatre à huit, et il se retire inondé en faisant chorus aux éclats de rire qui accueillent sa sortie, ce qui est toujours le meilleur parti à prendre. Les dames ne sont pas toujours épargnées.

Pour moi, je m'y prenais différemment : à l'approche des tropiques, je n'ai jamais, pendant le cours de mes différents voyages, manqué de me lever au petit jour, et je n'en allais, en flanelle légère, non voir lever le soleil, récréation monotone quand on est obligé de la subir soixante à quatre-vingt fois de suite, mais me mêler au groupe *de la bordée de fourbissage*, qui m'aidait avec joie à faire de l'hydrothérapie. Pendant un quart d'heure, c'était à en perdre haleine sous les jets de pompe et les seaux d'eau qui m'inondaient de toutes parts; quand j'en avais assez, je rentrais dans ma cabine pour me sécher et prendre un vêtement moins primitif. Comme on le pense bien, je me gardai de perdre cette excellente habitude à bord de *la Sarah*. Le bon M. Jims me servait après un bol de consommé avec un verre de bordeaux, et je pou-

vais attendre patiemment le déjeuner qui avait lieu à neuf heures.

La faim est matinale à bord, et je ne connais pas de meilleur stimulant pour les estomacs affaiblis, ni de station d'eaux supérieure pour les gastrites qu'un voyage en mer.

Sur les midi, nous passâmes au vent de Madère, assez près pour distinguer nettement les formes bizarres de ses roches granitiques, où les vallées s'accusaient de loin par des bandes d'un gris verdâtre qui descendaient en s'élargissant vers la mer.

— Voilà une île qui ne vit plus que sur sa réputation, me dit le capitaine. Les vignes ont dépéri et elle ne produit pas la millième partie de madère qui se consomme dans le monde.

— Cela ne m'étonne pas, le Bordelais et la Champagne en sont là.

— Oui, mais cela tient à la consommation qui augmente chaque jour, car ces deux pays produisent beaucoup de vin. Madère, au contraire, ne donne presque plus rien.

— Comment expliquez-vous alors qu'on rencontre encore de par le monde une foule de petits tonnelets de madère avec le cachet d'origine, l'attestation du gouvernement portugais, le visa des consuls, etc...?

— C'est bien simple, les Anglais qui se sont

emparés commercialement de Madère, sous le pavillon du Portugal, ne veulent pas laisser tomber une aussi bonne marque; ils se font expédier d'immenses quantités de madère fabriqué à Cette. Le port de Funchal a été habilement déclaré port franc, ce qui fait que la douane n'a pas à mettre son nez dans les arrivages; ce madère est réparti dans les petits tonneaux que vous connaissez, et on les réexpédie en Europe avec toutes les attestations et visas possibles, établissant leur provenance.

— Jusqu'à un certain point, je comprends que le gouvernement portugais ferme les yeux sur ces agissements; ce n'est pas à lui à ruiner sa colonie, — mais les consuls étrangers?

— Les consuls!... me répondit le capitaine, en me regardant d'une façon narquoise... Et il se mit à siffler entre ses dents l'air de Yankee doodle.

— Oui, les consuls, répétais-je... Mon cher capitaine, je ne suis pas un voyageur géographe, je laisse à d'autres le soin de mesurer la terre, de prendre des hauteurs, de déclarer qu'un tel s'est trompé en prétendant que tel fleuve coulait un peu à droite avant de revenir sur la gauche, et de faire une foule d'autres belles trouvailles que le voyageur suivant détruira infailliblement. Mais, je ne laisse passer aucun trait

de mœurs, aucune coutume, aucun fait, aucune croyance, aucune superstition, aucun événement singulier, qu'ils soient du fait des indigènes ou des Européens, sans les relater et en donner la raison... Eh! bien, comment peut-il se faire que les consuls constatent...

— Ce qui n'est pas? interrompit le brave Adams.

— Précisément.

— Mais, naïf!... Pardon, vous n'êtes pas commerçant...; les consuls ne constatent rien de faux.

— Comment cela ?

— Ils certifient simplement que le tonnelet et son contenu sont bien partis de Madère à telle date, et par tel navire, et non que la marchandise expédiée soit du madère.

Après cette triomphante réponse, le capitaine reprit avec acharnement son air national, en paraissant reporter toute son attention sur l'île que nous dépassions en ce moment.

Je n'insistai pas.

Vingt-quatre heures après, le pic de Ténériffe nous apparaissait plus de trente lieues avant d'atteindre le groupe des Canaries que nous dépassions le lendemain à la première heure, entre Ténériffe et Palma, avec une vitesse de dix nœuds en moyenne. Nous étions en plein

dans les vents alizés, qui soufflaient sans intermittence du nord à l'ouest, et intérieurement je maudissais presque ces grandes et belles brises, qui nous donnaient sans effort la vitesse d'un steamer, mais aussi étaient cause que nous ne nous arrêtions pas quelques heures à Palmas, qui possède la plus belle rade de tout le groupe d'îles.

Adams m'avait bien promis de faire escale pendant une demi-journée aux Canaries; mais allez donc demander à un capitaine, qui voit son navire courir sur la lame comme un cheval au galop, de s'arrêter dans un port où il n'a que faire? Je n'en eus même pas la pensée. Il me sembla cependant qu'il s'en souvenait, lui, car au moment où nous *rangions* la pointe sud de Ténériffe, il me dit en souriant :

— Cela vous eût sans doute fait plaisir d'aller vous dégourdir un peu les jambes à terre.

— J'avoue que je n'aurais pas refusé une promenade de quelques heures dans une de ces belles îles, qui me paraissent d'une fertilité extraordinaire.

— Sans compter que vous eussiez pu y goûter du vin de Palmas qui est exquis et naturel; ici, ce n'est pas comme à Madère, on en fait encore une grande quantité. Puis il ajouta par manière de consolation :

— Bath ! si le train d'enfer dont nous allons continuer, nous aurons gagné assez de temps pour nous arrêter une huitaine de jours au Sénégal ; cette station nous sera d'une plus grande utilité que celle que nous pourrions faire à Ténériffe. Si tout va bien, en revenant, nous visiterons tout cela en touristes.

Six jours après, au milieu de la nuit, le capitaine vint me réveiller pour me montrer l'horizon sillonné de lueurs rougeâtres comme par un incendie. C'était un spectacle véritablement curieux et qui méritait qu'on interrompît son sommeil.

— C'est l'île Fogo du groupe du cap Vert, me dit mon compagnon, et ce que vous voyez est le produit d'un volcan qui est presque toujours en éruption. Au petit jour, nous passions devant ces îles sans que *la Sarah* daignât les honorer d'une visite ; mais nous doublâmes Santiago de si près, qu'à la longue-vue nous pûmes parfaitement distinguer les maisons d'apparence mauresque de Villa-da-Praya, capitale de cette île, la plus grande du groupe.

Nous commençâmes à rallier la côte d'Afrique, en louvoyant, car la direction de la brise plein *Norait* ne nous avait pas permis d'arriver directement sur Saint-Louis du Sénégal. Après vingt-quatre heures d'efforts pendant lesquels

nous ne fîmes pas dix lieues en ligne droite, le capitaine Adams fit serrer les voiles, et nous marchâmes pendant quarante-huit heures à la machine.

Enfin, quatorze jours après notre départ de Cadix, *la Sarah* abordait la côte sénégalaise et, après avoir contourné la pointe de Barbarie, dépassé l'île aux Gazelles, jetait l'ancre devant Guett N'Dar, à deux milles environ de Saint-Louis, capitale des établissements français, dont nous n'étions séparés que par une langue de sable au delà de laquelle coulait le fleuve Sénégal parallèlement à la mer.

La terrible barre du Sénégal, une des plus mauvaises de toute la côte d'Afrique, était fort calme quand nous arrivâmes, et nous aurions pu la traverser avec le pilote noir qui vint nous offrir ses services pour l'entrée du fleuve. D'après lui, de simples canots auraient pu l'aborder, et arriver à terre sans encombre; mais il paraît qu'il n'en est pas de même à l'époque des ras de marée, qui commence en décembre et ne finit qu'en mai; pendant cette période, les trois flots des brisants sont tels, que canots et chaloupes sont chavirés et brisés contre terre, et que seules, les légères embarcations du pays parviennent à franchir sans encombre ce dangereux passage.

Après chaque tempête, le gisement de la barre change de place ; les vieux habitants se souviennent de l'avoir vue plus rapprochée de Saint-Louis de huit à dix milles. Sa profondeur varie également selon les saisons, et les pilotes noirs ne se hasardent à entrer ou sortir un navire qu'après avoir chaque jour rectifié, à l'aide de bouées, la position du chenal.

D'après les renseignements que me donna le pilote, ses confrères n'aiment guère à piloter les navires qui calent plus de trois mètres d'eau, bien que la moyenne de profondeur de la passe soit d'environ quatre mètres.

Notre petit navire, construit pour aller en rivière, ne calait guère plus de deux mètres ; son entrée en rivière n'aurait donc fait aucune difficulté, mais le capitaine Adams préféra rester libre de ses mouvements et stationner en mer ; nous avons un beau fond de sable par quinze brasses au moins de profondeur. Malgré le calme relatif de la barre, il ne voulut pas non plus hasarder sa belle chaloupe à vapeur, et il s'entendit avec le pilote pour la location d'une embarcation du pays avec le nombre suffisant de laptots ou marins indigènes pour la gouverner. Ces gens sont si habiles qu'ils sortent du fleuve et y rentrent par tous les temps, et je ne crois pas qu'il y ait d'exemple d'Européen qui

se soit noyé sous leur protection. L'escouade à qui pareil accident arriverait serait déshonorée parmi les noirs, et ne trouverait plus à se louer. Celle que le pilote nous procura habitait le petit village de Guett N'Dar, et était commandée par un mulâtre du nom de Michel, qui parlait très-couramment le français. Il s'établit immédiatement un commerce d'amitié entre M. Jims et lui, qu'un goût commun pour le rhum ne contribua pas peu à cimenter.

L'appareillage terminé, nous descendîmes à terre, et nous pûmes admirer la dextérité avec laquelle nos laptots firent franchir à leur légère embarcation la barre, qui n'était, ce jour-là, guère plus forte que celle de la côte de Coromandel.

En véritable Américain, le capitaine avait l'intention de voir tous les négociants, non pour traiter une affaire avec eux, mais pour se rendre compte par lui-même des marchandises qui étaient d'un facile écoulement en Sénégambie. Nous nous quittâmes en touchant terre, lui, pour exécuter son dessein, et moi pour aller flâner à travers la ville.

Nous nous donnâmes rendez-vous à l'hôtel pour y dîner, et nous prîmes tous deux au hasard la direction qui nous plaisait sous la conduite de deux de nos laptots.

La ville de Saint-Louis est bâtie sur une langue de sable, qu'on peut à la rigueur appeler une île, située presque au point de départ de deux bras du fleuve Sénégal, à environ douze milles de son embouchure.

Cet îlot atteint à peine trois kilomètres de long sur une largeur qui n'excède pas deux cents mètres ; sur toute l'étendue de la ville règnent des quais ou maçonneries bâtis sur pilotis.

Les rues de Saint-Louis sont bien percées, et toutes coupées à angle droit ; les maisons, bien alignées, sont vastes et très-confortables. Le sol était autrefois si bas, que toutes les berges étaient inondées à chaque crue du fleuve, mais l'île est aujourd'hui parfaitement endiguée, et le niveau des rues est à l'abri des plus hautes eaux de l'année.

Saint-Louis communique par deux magnifiques ponts à la terre ferme, le pont fixe de Guett N'Dar sur le petit bras, et le pont de bateau mobile sur le grand bras, appelé pont de Sor. Des batteries bien installées défendent les approches de la ville de tous côtés, et une placée à Guett N'Dar s'oppose à toute tentative de débarquement.

On a tellement écrit sur Saint-Louis et le Sénégal, au point de vue pittoresque, que je m'abstiendrai de développements qui n'auraient

pas pour le lecteur le mérite de la nouveauté. Sans doute, il reste encore beaucoup à glaner pour celui qui remontera le fleuve en linguiste et en ethnographe, car le problème des origines des différents peuples qui habitent les rives du Sénégal et de la Gambie est loin d'être résolu, mais pour décider ces questions il faudrait avoir vécu longtemps dans le pays, et je n'y ai fait qu'une escale de dix jours, tant à Saint-Louis qu'à Gorée. Je me bornerai donc, en quittant la Sénégambie, à donner, parmi les renseignements que j'aurai pu recueillir, ceux se rapportant plus directement à cette race woloffe dont j'ai étudié la langue, et dont la constitution sociale offre les plus extraordinaires points de contact avec celle des Cafres sur la côte orientale d'Afrique et des peuples de l'Inde.

Quand je fus las de parcourir la ville avec mon piroguier, je rentrai à l'hôtel. Le brave homme ne voulait me faire grâce ni d'un coin de rue, ni d'un monument ; je crois, Dieu me pardonne, qu'après m'avoir montré l'hôtel du gouverneur, l'hôpital, la cathédrale, la caserne, la mosquée musulmane et jusqu'aux écuries des spahis, il m'eût fait visiter l'intérieur des demeures plutôt que d'avouer qu'il n'y avait plus rien à voir dans la capitale sénégalaise, qui pour

lui dépassait en magnificence tout ce qu'il était possible de rêver.

Adams ne tarda pas à venir me rejoindre ; de sa tournée chez les négociants, il ne rapportait pas une opinion très-favorable sur l'avenir du pays.

— Ce n'est qu'un comptoir assez florissant, me dit-il, mais il n'atteindra jamais le développement que pourrait lui donner sa situation exceptionnelle.

— Je suis de votre avis, lui dis-je ; trop de fonctionnaires, trop d'administration, trop de luttes d'influences locales ; ce n'est pas le pays qui fait ses affaires lui-même, ce sont des messieurs qui, sous les titres de gouverneurs, ordonnateurs, directeurs de l'intérieur, etc..., viennent, tous les trois ou quatre ans, expérimenter sur le pays les systèmes enfantés par leurs cerveaux de bureaucrates. Quand ils sont appelés à d'autres fonctions, leurs successeurs bouleversent ce qu'ils ont fait, bon ou mauvais, pour appliquer leurs procédés, et voilà comment végètent, non-seulement le Sénégal, mais toutes nos colonies, sous l'empire du bon vouloir, du caprice et de l'incapacité.

— Les Français ne sont pas colonisateurs.

— Pas colonisateurs les Français, et qui donc, je vous prie, mon cher capitaine, a colonisé le

Canada, la Louisiane, une partie des Antilles, la Guyane, Maurice, Bourbon, l'Inde de Duplex, que le honteux gouvernement de Louis XV n'a pas su défendre ? Quel magnifique empire colonial nous aurions, si les hommes chargés de diriger nos destinées avaient su conserver à la France toutes ces contrées, conquises par ses fils ! Est-ce que la nation est responsable de l'incapacité de ses chefs ? Sachez-le bien, capitaine, il n'y a pas sous le ciel de caractère plus aventureux que le nôtre, et nous ne colonisons plus, parce que, depuis trois quarts de siècle, tous les gouvernements qui se sont succédé n'ont pas voulu de la colonisation, et, de propos délibéré, ont entravé l'essor de la nation...

Lorsque les Anglais, profitant des luttes ineptes que nous soutenions en Europe, se furent peu à peu emparés de toutes celles de nos possessions qui étaient à leur convenance, les traités de 1815 ne nous restituèrent que quelques lambeaux de terre sans importance, que la France sembla ne conserver que par respect de la tradition. Alors naquit cette opinion singulière, que le rôle colonial de la France était fini, et que désormais ses seuls intérêts se trouvaient sur le continent. Comme conséquence, les colonies furent abandonnées à une administration sans contrôle, *puisqu'elle se contrôle elle-même*, qui

ne tarda pas à considérer les colonies comme son apanage exclusif... Alors messieurs les administrateurs coloniaux ne s'appliquèrent, dans leurs petits pachaliks, qu'à briser toutes les énergies, réprimer toute velléité d'indépendance individuelle, décourager tout esprit d'aventure, et faire le vide et le silence autour de leurs agissements, pour qu'aucune plainte ne parvînt, non aux administrateurs métropolitains, leurs alliés, mais à l'opinion publique, qui parfois demande des comptes, et de cette façon régner sans conteste.

Il a fallu l'affaire Doineau pour savoir ce que valaient les bureaux arabes qui sont à quarante-huit heures de France.....; aux colonies les plaintes n'ont pas la force de traverser l'Océan, et quand elles le traversent, un cordon sanitaire les arrête à temps, il ne faut pas que la nation voie clair dans ses affaires d'outre-mer. Et voilà pourquoi nous ne colonisons plus, les colonies sont aux mains d'une caste administrative, il nous manque la liberté d'évolution.

— Tant pis pour vous, me répondit le capitaine en véritable Américain. N'est-ce pas votre administration qui a conduit la France elle-même à la chute de 1870 ? Vous faites constamment des révolutions, et vous croyez avoir tout réparé quand vous avez changé l'étiquette du sac...

Quand donc ferez-vous votre révolution administrative ? Aucun parti, sachez-le bien, n'arrive au pouvoir en se disant : je vais faire le mal, leur objectif à tous est toujours le bien, et les hommes sont des hommes dans tous les camps. Le plus grand de tous les dangers, pour un peuple, consiste à créer dans son sein des oligarchies bureaucratiques irresponsables dans leur ensemble, comme dans les individualités qui les composent. Votre administration a déjà fait sombrer trois ou quatre gouvernements, sans compter ceux qu'elle est encore destinée à ruiner, et à chaque secousse, au lieu de changer le système administratif qui vous a conduits là, vous croyez que tout est pour le mieux parce que vous avez changé les hommes. L'avenir vous réserve encore plus d'une leçon.

— Je souhaite que vous vous trompiez, capitaine.

— Moi aussi, car j'aime beaucoup votre pays. La France est toujours, quoi qu'en disent les Allemands, le plus grand réservoir d'idées du monde entier.

Nous causions ainsi, en fumant notre cigare, sur une terrasse de l'hôtel ; la nuit était venue, une de ces nuits lourdes et étouffantes du Sénégal, que pas un souffle de brise ne vient animer, le fleuve semblait couler avec torpeur sous cette

atmosphère de plomb. Quelques lumières indiquant en face de nous la situation du village de Guett N'Dar décelaient seules la présence de l'homme, et n'étaient les chants de quelques *griots* qui s'échappaient au loin des cases indigènes, et le pilon des femmes qui préparaient le cousscouss, Saint-Louis nous eût produit l'effet d'une vaste nécropole.

Peu à peu notre conversation était tombée ; la chaleur était telle que l'association des idées, et leur transmission par le son, était devenu un travail trop fatigant pour nous, lorsqu'un habitant¹ qui, comme nous sans doute, était venu se réfugier là pour attendre cette bienheureuse brise de mer qui persistait à ne pas se lever, s'approcha de nous.

— Excusez-moi, messieurs, nous dit-il, de venir interrompre vos méditations, mais je n'ai pas perdu un mot du débat qui s'est élevé entre vous, et j'ai été heureux d'entendre notre qualité de colonisateurs défendue comme elle mérite de l'être. C'est vous dire que je suis Français. Oui, continua-t-il en s'adressant à moi vous avez eu raison de dire, que nos insuccès de colonisation étaient dus à l'étroitesse des idées bureaucratiques, aux rivalités individuelles,

1. Expression consacrée au Sénégal pour indiquer les résidants.

aux haines mesquines des administrateurs contre tout esprit aventureux ; ici même, nous avons eu notre Dupleix, qui eût transformé le Sénégal si on avait su, ou plutôt, si on avait *voulu* le soutenir.

— ConteZ-nous cela, mon cher compatriote, lui dis-je aussitôt, en serrant avec effusion la main qu'il me tendait.

— Je représente ici une maison de Bordeaux, et viens quelquefois, comme aujourd'hui, dîner à l'hôtel, pour rompre la monotonie de mon pot-au-feu... Voulez-vous venir prendre une tasse de thé chez moi, nous serons plus à l'aise pour causer.

Nous déclinâmes nos noms et qualités et acceptâmes avec empressement.

Lorsque nous fûmes installés dans un vaste salon du premier étage parfaitement aéré, notre nouvel ami nous quitta quelques instants, et revint avec un livre à la main.

— Tenez, me dit-il, au lieu de vous conter les aventures de cet homme énergique, je préfère vous en faire lire le résumé, dans le beau travail que l'ancien président de la Cour, M. Carrère, a publié sur notre Sénégal. Je pris l'ouvrage qu'il me tendait, je lus... et je copie.

« Le village et le canton de Médine ont pour chef actuel Sambala, fils d'Awadamba (M. Ca-

rère écrivait cela en 1855). Ce fut Awademba qui reçut le Français Duranton, dont les aventures méritent d'être racontées. Duranton avait été chargé, par le gouvernement français, d'explorer la haute Sénégambie; il visita en détail le Kassô, et acquit des notions assez précises sur les mines d'or du Bambouk. Au moment où il se trouvait dans le Kassô, les Bambaras du Kaarta dévastaient le pays d'Awademba et y commettaient des exactions qui avaient exaspéré ce prince. Pour se concilier sa faveur, Duranton lui promit, en quittant Kassô, de revenir bientôt avec des valeurs considérables et de construire à Médine un fort qui le mettrait à l'abri des vexations et des avanies de ses ennemis.

« De son côté Awademba s'engagea à lui donner en mariage sa fille Sadioba. Duranton revint en effet avec des munitions et de grandes quantités de marchandises. Il était accompagné d'un ingénieur. Son union avec Sadioba s'accomplit; il en a eu trois enfants, dont deux, un fils et une fille, ont survécu. La fille réside à Saint-Louis; le fils, après avoir été élevé en France aux frais de la colonie, est entré à l'école Saint-Cyr...

« Duranton s'occupait, quoique avec des moyens trop restreints, et évidemment insuffisants, de la construction à Médine du fort pro-

mis à Awademba ; mais les Bambaras et les Malinkés craignant qu'à l'abri de ce réduit celui-ci n'échappât complètement à leur domination, le pressèrent très-vivement. Dans ses conflits, Duranton perdit une grande partie de ses marchandises ; sa nature énergique ne se laissa pas abattre par ce revers, et il acheva tant bien que mal l'œuvre qu'il avait entreprise. Mais la guerre remplissant le Kassô et les pays voisins, il dut attendre des temps plus favorables pour explorer le Bambouk.

« Cependant, l'ingénieur qui devait le seconder dans ses travaux d'exploration, fut bientôt fatigué d'une vie d'exil et de privations ; une séparation eut lieu. Des bruits défavorables se répandirent à Bakel et à Saint-Louis, sur le compte de Duranton. On l'accusa de vouloir se rendre indépendant, dans le haut pays, de se mettre en rapport avec les Anglais de la Gambie, et de chercher à nous créer des difficultés avec Sada al Mami du Bondou.

« Ces récriminations, *dont rien dans la suite ne prouva le fondement*, firent pourtant que Duranton ne reçut plus aucuns subsides du gouvernement local, dès lors il perdit son prestige.

« Toutefois, il se maintenait à Médine, lorsque, sous le poids d'*accusations téméraires*, il fut arrêté en 1837 par ordre du gouverneur du

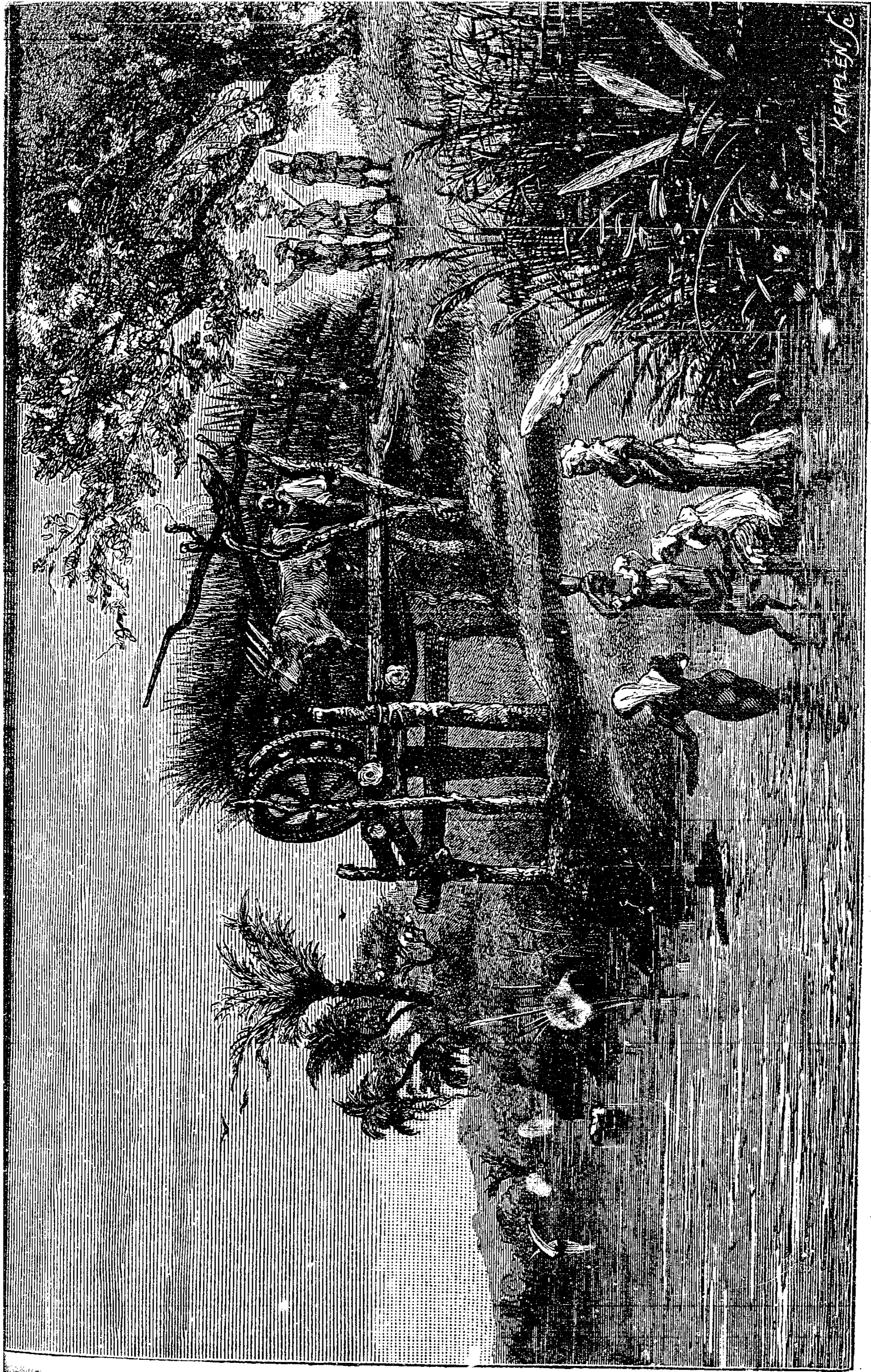
Sénégal, et amené à Saint-Louis, mais il se justifia devant ce haut fonctionnaire, et obtint l'autorisation de retourner au Kassô.

« Il mourut à Médine vers la fin de l'année 1839,

« Cet homme intelligent et énergique *a sans nul doute été mal apprécié*. Ses vues étaient larges; il voulait que les Français, prépondérants et fortement établis dans la haute Sénégambie, allassent se placer sur le parcours des caravanes qui traversent le pays de l'ouest à l'est; il voulait nous frayer une route vers les mines d'or du Bambouk, si abondantes et si peu connues. Mais, crime irrémissible à cette époque, il parlait de liberté de commerce!!!

« Il eut dès lors à lutter contre une compagnie privilégiée en possession depuis longtemps d'un monopole dont elle ne voulait se dessaisir à aucun prix... Dans cette lutte il succomba. Il devait périr en effet, car il était venu avant le temps. »

— Remarquez, nous dit notre hôte, comme je finissais ma lecture, que ceci a été écrit par un magistrat qui était tenu à beaucoup de ménagement dans l'expression de ses idées; mais qui sait lire entre les lignes, et connaît bien le monde colonial, arrive facilement à comprendre les nombreux motifs qui ont fait échouer Du-



Station de Durantou au Kasso. (Page 46.)

ranton. Haine de tous ces administrateurs qui sont les adversaires nés de toute idée large et nouvelle, qui donnerait une impulsion énergique à la colonisation, mais aussi mettrait immédiatement son auteur en vue, rivalités mesquines, jalousies des impuissants, menées sourdes des intérêts froissés, calomnies habiles, tout fut employé, vous ne vous doutez pas de ce qu'a eu à supporter l'héroïque Duranton. Il a échoué parce que tout le monde officiel voulait qu'il échouât... Oh ! s'il eût vécu du temps de Faidherbe, quelles grandes choses ils eussent faites ensemble !

— Il ne manque pas même à votre héros, répondis-je tristement, la prison qui paya les services de tous nos grands hommes coloniaux.

Dupleix et Labourdonnais, embastillés, sont morts de misère: Lally|Tollendal a porté sa tête sur l'échafaud. Bussy, le conquérant du Deccan, est mort ignoré, et tant d'autres dont les services n'ont été récompensés que par d'iniques sentences, la proscription et la ruine.

Cette conversation nous conduisit fort avant dans la nuit, et nous finîmes par conclure que les Français ne colonisaient plus, parce qu'ils ne rencontraient partout, de la part des agents de leur gouvernement, qu'hostilités sourdes, mauvais vouloir à peine déguisés, et arrêtés autori-

taires qui les privaient de toute initiative, de toute liberté...

Je sais bien que cette politique coloniale a produit les fruits qu'en attendaient ses auteurs, et que la France, lassée, s'est désintéressée peu à peu de ses établissements d'outre-mer, laissant en paix ceux qui les exploitent. Je sais bien qu'on intéresse difficilement sur ces matières; cependant, je ne veux pas qu'un seul lecteur puisse penser que ces quelques lignes ont été écrites par une plume morose ou mécontente, et si, d'aventure, il se disait : J'entends bien les opinions, mais je voudrais voir les faits sur lesquels elles se basent, je veux qu'il trouve immédiatement la réponse à son objection.

On me permettra donc de citer un exemple.

Dans les colonies, les gouverneurs et leur administration ont une autorité sans limite; un arrêté de trois lignes, et il leur est permis de bouleverser toute l'économie de nos codes, j'en puis parler *de visu*, y ayant été magistrat pendant plusieurs années.

On conçoit que je ne puis passer en revue toute la nomenclature des actes arbitraires qui ont force de loi aux colonies, là n'est pas le but de ce volume, et je ne puis m'étendre trop longuement sur ce sujet. Je n'en citerai donc qu'un, mais par l'importance de la liberté qu'il

supprime, l'esprit même le plus prévenu comprendra jusqu'où peut aller le bon plaisir d'un administrateur, qui ne connaît d'autre règle de conduite que sa volonté.

La première des conditions de succès pour un homme qui s'expatrie, c'est de pouvoir facilement acquérir de la terre pour s'y construire un abri, un centre d'exploitation, un *at home*. Cette vérité est tellement vulgaire qu'elle n'a pas besoin de démonstration. C'est à leurs lois libérales sur l'acquisition de la propriété, que les États-Unis doivent la foule d'émigrants qui, chaque année, débarque sur leurs côtes.

Si l'émigrant n'est pas assez riche pour acheter de la terre, il faut qu'aucune entrave ne soit apportée à son droit de location, autrement, ne pouvant ni acheter ni louer facilement, il ne lui restera plus qu'à manger son petit pécule jusqu'au dernier sou, et à reprendre tristement le chemin de son pays. Eh bien, qu'on lise maintenant l'arrêté suivant :

CODIFICATION

DES ACTES DU GOUVERNEMENT

en vigueur

dans les établissements français de l'Océanie

Page 109

CHAPITRE V

Des ventes, donations et locations d'immeubles

ART. 549. — Aucune vente, donation d'immeubles ou location à long terme ne pourra avoir lieu entre indigènes et Français, ou indigènes et étrangers, sans que le directeur de l'enregistrement et du domaine colonial, ait été prévenu dix jours avant la passation du contrat.

ART. 550. — Le vendeur, bailleur ou donateur, devra, en outre, faire lui-même, verbalement ou par écrit, la déclaration de la libéralité, ou de la transaction à la direction des affaires indigènes, en accompagnant cette déclaration de tous ses titres de propriété.

ART. 551. — La vente, donation ou location sera rendue publique par insertion dans le journal officiel des établissements français.

ART. 552. — Au bout d'un mois, les autres formalités voulues par la loi étant accomplies, s'il n'y a aucune réclamation, *le vendeur pourra*

obtenir une autorisation de vendre, sans laquelle le contrat ne pourra être dressé, ni par-devant notaire, ni sous seing privé.

ART. 553. — L'autorisation, dont il est question dans l'article précédent, sera délivrée par le directeur des affaires indigènes, elle sera signée par lui et par le secrétaire chargé de la conservation du registre d'inscription des terres.

Chaque certificat donnera le droit à la perception du droit d'un franc, quel que soit le nombre des terres y comprises.

ART. 554. — Toute vente effectuée sans que les formalités ci-dessus énoncées aient été observées sera nulle, et tout notaire ou autre officier public qui y aura prêté la main pourra être attaqué en dommages-intérêts, sans préjudice des peines disciplinaires qu'il aurait encourues.

ART. 555. — Ne seront considérées comme locations à longs termes que celles pour cinq années et au-dessus; néanmoins, toute location pour moins de cinq années qui contiendrait la faculté de renouveler, sera, pour les formalités exigées, assimilée aux locations à longs termes.

ART. 556. — Toute vente, donation ou location sera stipulée dans un acte écrit, daté, et qui sera signé par les contractants ou par deux témoins tahitiens ou résidants, en présence

d'un interprète du gouvernement, qui déclarera que les parties, comme les témoins, ont une connaissance parfaite de l'objet du contrat.

Cet acte sera en double expédition portant à mi-marge et en regard du texte produit la traduction en langue tahitienne.

Il en serait de même pour toute autre expédition de l'acte, faite dans la langue des contractants étrangers.

ART. 557. — L'acte énoncera le nom des contractants et celui des témoins, le nom, l'étendue et les limites de la propriété cédée, enfin le prix convenu et les autres conditions du marché.

ART. 558. — L'accomplissement de toutes les formalités qui précèdent est de rigueur pour toutes les ventes, donations et locations entre indigènes et Français ou indigènes et étrangers, alors même que l'acte est passé devant notaire.

ART. 559. — *Le commandant des établissements français a le droit de s'opposer à toute vente, locations ou donations d'immeubles faites par des indigènes, comme aussi de se substituer à l'acheteur ou locataire, en acceptant les conditions du contrat.*

ART. 560. — A cet effet et après les délais fixés ci-dessus, les acquéreurs seront tenus de déposer leurs titres de propriété au domaine,

dans les quinze jours de la délivrance des plans parcellaires par le service du cadastre, pour être l'objet d'un rapport communiqué au directeur du génie militaire et des ponts et chaussées, qui y mentionnera ses observations.

La date du dépôt sera relatée dans ce rapport, qui sera ensuite soumis à l'approbation du commandant des établissements français.

Les déposants pourront exiger constatation écrite de ce dépôt.

ART. 561. — L'inexécution des formalités prescrites en l'article précédent pourra entraîner l'application immédiate de l'article 559, et, en cas de simple opposition, les actes intervenus seront nuls de plein droit.

Les frais de cadastre demeureront à la charge des parties qui auront requis le lever des plans.

Je n'ai rien voulu enlever à ce chef-d'œuvre d'arbitraire, que l'on croirait extrait du code des Jésuites au Paraguay.

Et qu'on ne dise pas que j'ai été déterrer un vieil arrêté sans valeur; il a été revu, augmenté dans le sens restrictif, et a reçu sa forme actuelle en 1867, et il est toujours la loi du pays.

Ainsi, en laissant de côté toutes les formalités ridicules, oiseuses et contraires au sens commun, qui fourmillent dans cet arrêté, il demeure cons-

tant que dans les établissements français de l'Océanie.

1° Nul Français ou étranger ne peut acheter de la terre, sans la permission du commandant gouverneur desdits établissements ;

2° Qu'on ne peut même pas louer pour cinq ans sans cette autorisation ;

3° Qu'un notaire ne peut recevoir un acte de vente ou rédiger un bail, sans la même autorisation.

4° Que le commandant gouverneur peut vous évincer de votre vente ou location, c'est-à-dire prendre votre lieu et place, en acceptant tout simplement les conditions de votre contrat ;

5° Que si vous ne soumettez pas humblement votre contrat de vente à M. le directeur des ponts et chaussées cela entraîne l'application de l'article 559, c'est-à-dire que M. le gouverneur s'empare de votre propriété, ou si vous vous êtes permis de faire de l'opposition à cette mesure, votre acte de vente est *ipso facto* annulé.

Ne croirait-on pas rêver en lisant pareille chose ? et que dire des administrations qui rédigent de tels actes ?

Il ne me reste plus maintenant qu'à poser cette seule question :

Quel est l'homme, même parmi les plus aventureux, qui consentirait à porter dans ce pays

son intelligence, ses bras et ses capitaux?

Et l'on dit que le Français n'est pas colonisateur. Je le répète, et le prouverai quand on voudra, mais ceux que ces lignes attaquent se garderont bien de relever le gant... les administrateurs coloniaux considèrent les colonies comme leur domaine, et ne s'emploient qu'à tuer toute volonté indépendante, tout esprit d'initiative, toute tentative de colonisation, pour rester les maîtres et continuer leur petite exploitation en famille.

Pour Dieu, lecteur, quand vous entendrez répéter autour de vous cette phrase banale : « Le Français ne sait pas coloniser », montrez donc cet arrêté, qui ne permet au colon nouveau débarqué d'avoir des terres *avec son argent*, que quand il se sera agenouillé devant trois ou quatre petits pachas, pleins de morgue et de suffisance, qui se nomment M. le directeur du domaine, M. le directeur des ponts et chaussées, M. le directeur des affaires indigènes, et enfin devant M. le gouverneur. Allez donc coloniser avec cela.

Ajoutez à ces entraves l'influence tortueuse, mais absolue, des missionnaires et des jésuites de toute robe, et nous ferons remonter à qui de droit la responsabilité de cette prétendue incapacité de la nation française...

Il était près de deux heures du matin quand nous nous préparâmes à quitter M. Jules S., notre nouvel ami, mais il nous offrit si gracieusement l'hospitalité que nous nous décidâmes à passer la nuit chez lui.

Au petit jour, nous regagnâmes le bord, nos piroguiers étaient restés à leur poste, se relayant pour aller manger et dormir. Le soir nous recevions à dîner à bord de *la Sarah* notre hôte de la veille. M. Jims se surpassa et arriva presque à nous faire trouver acceptable sa cuisine américaine.

Pendant les huit jours qui suivirent, je mis à contribution la complaisance de mon compatriote, et récoltai une très-abondante provision de notes de toute espèce, que je me promis de mettre en ordre avec les observations que je pourrais faire à Gorée. Ce fut certainement par complaisance pure que le capitaine consentit à faire une escale aussi longue à Saint-Louis. Il ne se trompait pas sur le véritable plaisir que j'éprouvais à fouler ce coin de terre africaine, si français par tant de côtés, et où, en somme, la proximité de la mère patrie, l'intelligence des négociants et résidants, et les souvenirs de Faidherbe réagissent un peu sur les tendances bureaucratiques que j'ai signalées.

Le troisième jour de notre arrivée, nous fîmes

une excursion aux étangs salins de Gandioles situés près de l'embouchure même du Sénégal. Ces étangs fournissent une quantité considérable de sel, leur eau a une très-grande âcreté, et l'on m'affirma qu'elle rendait le tiers de son volume. Chaque année, elle couvre le sol d'une couche de sel de plus d'un pied d'épaisseur.

L'existence de ces étangs, que l'on va visiter par curiosité, est un phénomène encore inexplicable; séparés de la mer et du fleuve par un banc de sable d'une largeur d'environ mille mètres, ils ne sont cependant jamais complètement à sec. La hauteur de leurs eaux ne varie pas avec les marées, et n'augmente qu'à l'époque des pluies. Nous assistâmes aussi à une pêche faite à notre intention par les gens de Guett N' Dar, qui approvisionnent le marché de Saint-Louis, qui se tient dans leur village.

La soirée se passa comme de coutume, à prendre du thé et à causer des coutumes du pays.

Nous étions à la fin de l'hivernage, ou saison des pluies, et la chaleur était tellement étouffante que malgré mon désir de visiter un peu le pays, je dus m'en tenir à notre excursion aux salines, et les huit jours de station s'écoulèrent aussi monotones que les plaines de sable qui avoisinent Saint-Louis. Le capitaine, comme un

véritable homme d'affaires, avait passé tout son temps à noter les différents genres de marchandises importées d'Europe, ainsi que celles que fournissait le Sénégal, avec toutes les séries de prix.

— Cela sert toujours, me disait-il, si notre affaire du Niger ne va pas, au lieu de rentrer en Amérique les mains vides, je viendrai faire du cabotage sur ces côtes.

Il trouva même le moyen de traiter une affaire importante de salt pork et de saumon fumé, dont il adressa la note à un de ses frères, établi à Philadelphie.

Cet homme était tellement actif, tellement entreprenant, que s'il avait eu un mois devant lui de repos forcé, comme cela arrive dans les cas de réparation d'avaries, il eût été dans le cas d'ouvrir une boutique et d'y échanger ses revolvers contre n'importe quelle marchandise.

Je vis arriver le jour du départ avec plaisir ; dès le matin, Adams, qui était d'une gaieté folle, sifflait comme un enragé tous les airs de sa connaissance, et je me sentais moi-même tout heureux de quitter ces bancs de sable. M. S... déjeuna avec nous une dernière fois, et, à peine s'éloignait-il du bord avec ses piroguiers, que le capitaine commandait : « Machine en avant. »

L'escale de Gorée n'était point dans ses pro-

jets, mais il avait un volumineux courrier à déposer à Dakar, station des paquebots des Messageries qui font le service du Brésil à Bordeaux, et je dus à cette circonstance de passer de nouveau quarante-huit heures sur une terre française. En outre, il cherchait à engager un noir de ces côtes, qui eût fait la navigation de la rivière de Bénin, pour montrer aux pilotes indigènes de cette contrée qu'il n'était pas à leur merci, et M. S... lui avait affirmé qu'il trouverait ce qu'il lui fallait au Cap Vert.

Dans la nuit nous aperçûmes les feux de Gorée et de Dakar, et nous stopâmes pour attendre le jour. L'Océan était aussi calme qu'un lac et sillonné de milliers de lueurs phosphorescentes produites par les détritiques organiques qui montaient du fond des eaux. M. Jims installa immédiatement des lignes de fond, en nous affirmant que nous n'aurions pas besoin d'aller au marché pour manger d'excellent poisson; cette plaisanterie le fit rire jusqu'aux larmes, ce qui lui arrivait toujours lorsqu'il s'imaginait avoir dit quelque chose de très-drôle.

Dès l'aube, la *Sarah* se mit en mouvement et alla mouiller à une demi-portée de fusil de Dakar, charmante petite ville située à la pointe de la presqu'île de ce nom, au milieu d'une véritable oasis. L'île de Gorée élevait en face de

nous, à moins de deux milles, sa masse de rochers dénudés. Nous fûmes immédiatement entourés de petites embarcations, montées par un ou deux noirs qui nous offrirent des fruits et des légumes frais; j'étais en pourparlers avec l'un d'eux pour descendre à terre, lorsqu'un des marchands, qui parlait un peu de français, me dit qu'il fallait attendre l'arrivée des habits galonnés.

J'étais à chercher le sens de ces paroles quand j'aperçus un canot européen qui se détachait du rivage; c'était la santé qui venait à bord. Le jeune chirurgien qui vint s'assurer de notre état sanitaire fut charmant et nous eûmes, séance tenante, la libre pratique.

— Vous avez quarante-huit heures de liberté, me dit en souriant le capitaine, nous repartons après-demain matin; usez-en, car c'est notre dernier atterrissage jusqu'au Bénin.

— C'est ici, ne puis-je m'empêcher de lui dire en voyant ce rivage riant et animé, que nous eussions dû stationner huit jours.

— J'ai fait ce que vous avez voulu, mais maintenant le temps presse, la saison des pluies tire à sa fin sur toutes ces côtes, l'Owaré et le Niger coulent à pleins bords, il faut nous hâter.

— Vous ne venez pas avec moi, capitaine?

— J'ai quelques lettres à écrire encore, puis

je descendrai à terre ; ne vous occupez pas de moi, nous avons encore de longs mois de tête-à-tête, et nous nous lasserons l'un de l'autre plutôt que vous ne pensez.

Il accentua ces dernières paroles de son large et franc sourire.

— *All right!* fis-je, en lui empruntant sa phrase de prédilection, et déjà j'enjambais le plat-bord pour descendre dans la pirogue que j'avais retenue, lorsqu'il me rappela.

— Voyez donc, me dit-il, si vous ne trouveriez pas un homme qui aurait voyagé au Bénin, et qui connaîtrait les populations riveraines du Niger et quelques-uns de leurs idiomes ; vous allez trouver ici des compatriotes, et cela vous sera peut-être plus facile qu'à moi d'obtenir des renseignements exacts.

— Je suis à vos ordres, capitaine, lui répondis-je, et je sautai dans l'embarcation.

Notre escale à Saint-Louis avait considérablement modifié le rôle que le capitaine me destinait. Nous avions appris, en effet, des négociants du pays, qu'à part peut-être quelques traitants, personne ne comprenait le fanti sur le Niger, et que je ne trouverais pas l'occasion de nous servir du peu que je connaissais de cette langue. Il était donc urgent de trouver un interprète qui connût, soit le iebou, soit le beni, soit

le dialecte d'Eboé, pour remplir les intentions d'Adams.

Je savais bien, en étudiant le fanti, que cette langue était spéciale à une partie du golfe de Guinée, mais n'ayant jamais visité cette côte, j'avais dû m'en rapporter au capitaine, qui s'était imaginé que cette langue était employée par tous les traitants nègres qui servent d'intermédiaires aux acheteurs, depuis le cap Noun jusqu'à Boussa.

Je pus me convaincre plus tard que ces renseignements des négociants de Saint-Louis n'étaient pas d'une complète exactitude, car nous rencontrâmes, comme on le verra, beaucoup de marchands iebous et achantis qui connaissaient le fanti, et de plus je constatai que tous les dialectes du fleuve appartenaient à la même famille linguistique que ceux de la côte de Guinée, et que tôt ou tard la science parviendrait à les ramener à des radicaux uniques.

En quelques coups de rames je fus à terre, et me rendis immédiatement à l'hôtel Gueyrard, tenu par un spahi de ce nom, qui offre aux voyageurs, un logement et des repas largement confortables à des prix très-modérés.

Enfin, je pouvais respirer. La brise, qui n'avait pas voulu nous visiter à Saint-Louis, soufflait suffisamment à Dakar pour rendre la tem-

pérature très-supportable, et je pus, en attendant le déjeuner qu'on me préparait, aller faire un tour de promenade au jardin botanique, que les zéphirs, ou condamnés militaires, ont créé aux portes mêmes de la ville.

Grâce aux paquebots, et au commerce qui s'y développe rapidement de jour en jour, Dakar et Gorée réunies sont destinées à détrôner bientôt Saint-Louis leur métropole. Dans cinquante ans, la France peut avoir là un centre important qui monopolisera tout le trafic de l'intérieur... Mais, hélas ! le voudra-t-on ?... comprendra-t-on enfin que la liberté est la première de toutes les forces colonisatrices ?

Mon repas terminé, le brave Gueyrard m'apprit qu'à six milles de là, dans l'oasis de Khann, les disciplinaires, comme on les appelle ici, avaient créé un autre jardin beaucoup plus beau et plus important que celui que je venais de voir, et au lieu de m'abandonner aux douceurs de la sieste, je résolus de m'y rendre sous la conduite d'un noir ; à tout hasard, je pris mon petit fusil de chasse pour commencer la collection d'oiseaux que je m'étais bien promis de faire au départ.

Un peu avant d'arriver au parc, je rencontrai un bosquet de ces magnifiques palmiers connus sous le nom d'elaïs, dont la plupart at-

teignent des hauteurs de quatre-vingts à cent pieds. Le tronc de cet arbre est de couleur noirâtre et marqué de cicatrices annulaires, résultat de la chute annuelle de chaque faisceau de feuilles; il conserve presque un pied de diamètre dans toute sa longueur, et sa cime est couronnée de feuilles divisées très-irrégulièrement comme celle de tous les palmiers.

Les fruits, qui viennent en tous temps, de façon que l'arbre est toujours couvert de fleurs et de fruits, sont supportés sur un régime long d'environ un pied et demi, gros et très-serré, ils ressemblent à une prune mirabelle. On m'en donna à goûter et je les trouvai exquis. Je n'ai vu cet arbre nulle part dans l'Inde, ni dans l'extrême Orient.

Les indigènes, ainsi que les Indous font du cocotier, l'exploitent également pour le vin de palme. Pour obtenir ce vin, ils font un trou à la base du régime floral, et y introduisent un petit tube de bambou qui conduit la liqueur dans un vase attaché à ce régime.

Désirant savoir si ce produit avait le goût du callou de l'Indoustan que l'on retire du cocotier, je m'adressai au noir qui m'accompagnait. Celui-ci s'en fut trouver le propriétaire du *lou-ghans* (plantation) qui était à quelques pas de sa case, entourée de roseaux, et lui fit part de ma

demande. Ce dernier monta au sommet de l'arbre, chose qui me frappa beaucoup, en employant le même moyen que les indigènes de la côte malabare; il se servit d'une corde en forme de sangle, à l'aide de laquelle il s'attacha autour de l'arbre, en laissant un peu de jeu à la sangle. Ceci fait, il saisit l'arbre à bras-le-corps, et relevant rapidement le plus haut possible cette sangle qui lui soutenait les reins et les cuisses, il s'éleva de cinquante centimètres environ, et parut comme assis sur son appareil. En renouvelant la manœuvre, il atteignit bientôt le sommet de l'arbre; là, il resta assis sur sa sangle et, libre de ses bras, il se mit à couper des régimes de fruits mûrs, et les joignant dans une espèce de filet à unealebasse pleine de liqueur, il nous descendit le tout à l'aide d'une petite corde qu'il avait emportée avec lui.

Il redescendit alors, en opérant la manœuvre contraire. Cette manière de monter au sommet des arbres les plus élevés, à condition que leur tronc ne soit point trop volumineux pour être embrassé, n'offre aucun danger, et a dû venir naturellement à l'esprit de tous les habitants de pays à palmiers, qui, sans cela, n'eussent pu profiter des fruits de ces arbres, qu'au prix des plus grandes fatigues, et souvent aux dépens de leur vie.

Dans toutes les îles de la Sonde et en Océanie, j'ai vu les naturels se servir d'appareils presque identiques ; seulement, en Océanie, ils installent la sangle qui entoure l'arbre au-dessus de leurs chevilles, et, dans cette situation, s'en servent pour retenir leurs pieds contre le tronc ; ils n'ont qu'à écarter les jambes pour que leurs pieds, retenus par la corde, serrent le tronc de l'arbre, comme les deux branches d'un étau. Ce mode est plus primitif et surtout plus dangereux.

Je ne trouvai pas au vin de palmier que je goûtai une différence bien grande avec celui qui est extrait du cocotier, si ce n'est une pointe d'amertume assez prononcée. De plus, la calasse qui le contenait était échauffée par les rayons du soleil depuis plusieurs heures, et la liqueur commençait à entrer en fermentation ; en cet état, elle n'est guère agréable pour l'Européen.

Depuis, j'ai eu occasion d'en boire à toutes les heures du jour, et je constatai que tous ces vins de palme, comme le callou malabare, doivent être bus avant le lever du soleil ; alors, ils sont frais et très-agréables au goût. La sécrétion la plus abondante et la plus sucrée a lieu pendant la nuit.

Les noirs attendent ordinairement vingt-qua-

tre heures et souvent deux et trois jours pour le boire; mais alors il grise, et donne une ivresse stupide et dangereuse.

Le long des dunes sablonneuses qui bordent la côte entre Dakar et l'oasis de Khann, je rencontrai plusieurs touffes de palmiers nains ne s'élevant guère à plus de quinze pieds, et dont les feuilles pointues et piquantes comme des dards commençaient à pousser à la base même de l'arbre. Ce palmier porte des fruits assez semblables à ceux du dattier, et très-bons à manger, la pulpe en est ferme et très-adhérente au noyau.

Tous ces arbres étaient garnis de calebasses et exploités en vin de palmier, mais le jus qu'on en retire est tellement amer, qu'il est impossible aux Européens d'en boire. Comme il se récolte très-facilement et en abondance, les noirs en font un usage constant.

En pénétrant dans le jardin botanique, je fus étonné du résultat qui avait été obtenu, et du goût parfait qui avait présidé à la direction des travaux.

La se trouvaient réunis, rassemblés avec art, presque tous les arbres et plantes de la contrée, le *phoenix spinosa*, le *tetracera senegalensis*, dont les tiges flexibles, toutes chargées de fleurs roses, s'élevaient à quarante et cinquante pieds;

ici des *morinda*, des *passiflorès*, des *anonacées*, des *crotalaria*, des *ficus*, des *cailléa*, des *nymphaea*, des *menianthes*... là des essences de grande végétation, tels que le *detarium senegalensis*, le *dialium nitidum*, l'*uvaria æthiopica*, le *calypso senegalensis*, puis une foule d'*euphorbiacées ligneuses*, de *canthium*, de *spondias*, de *Dupuisia*, de *launea*, de *tristemma*, de *gardenia*, de *triacantha*, de *sarcocephalus esculentus*, de *rhostomentosa*, de *strophantus laurifolius*, de *coulteria africana*, de *combretum* grimpants, de *xanthoxylon*, de *ximenia americana*, un peu plus loin le gigantesque *khaya senegalensis*, puis des *balanites ægyptiaca* et des *zyziphus orthacanta*, que les nègres taillent en buissons pour s'en faire des abris contre les ardeurs du soleil, et une foule d'autres dont il serait trop long de donner la simple nomenclature.

Je poursuivais ma promenade dans les allées du parc, lorsque je m'aperçus que je n'étais pas seul d'Européen dans cet endroit charmant. Un jeune homme, qui paraissait âgé de vingt-quatre à vingt-cinq ans à peine, à la figure mâle et énergique, suivait le même sentier en sens inverse ; nous ne tardâmes pas à nous contre-passer, il porta la main à son chapeau et je m'empressai de lui rendre son salut. Je me retournai aussitôt,

une pensée semblable à la mienne sans doute lui faisait opérer le même mouvement. Tout dans sa tenue dénotait un homme bien élevé, et je lui dis en le saluant de nouveau, qu'il devait être comme moi un nouveau débarqué, pour se promener ainsi en pleine campagne pendant ces heures chaudes du jour, où tout le monde se repose à Dakar.

— En effet, me répondit-il avec un léger accent méridional, je suis arrivé de Buenos-Ayres par le dernier paquebot, et je cherche à tuer l'ennui, jusqu'au prochain qui doit me ramener en Europe.

— Vous êtes Français? lui dis-je en lui tendant la main.

— De cœur et de pensée, car j'ai habité la France depuis mon bas âge, mon père était établi dans le département de Vaucluse. De plus je suis Roumain, et vous savez que nous avons tous dans ce pays une autre patrie : la France.

Nous causâmes longuement tout en revenant ensemble à Dakar. Mon nouveau compagnon se nommait Lucius Crezulesco, en deux mots il me conta son histoire. Resté jeune encore sans famille avec un petit pécule, il s'était laissé prendre aux annonces d'émigration pour Buenos-Ayres, La Plata et autres lieux, et il était parti dans l'espoir de mieux faire fructifier ses capi-

taux sur une terre neuve. Avec son caractère et son tempérament plein de décision, s'il fût parti sans le sou, il serait arrivé à quelque chose ; avec une soixantaine de mille francs en mains, en deux ans il était sur le pavé. Trompé, volé de tous côtés, il avait vu son argent s'en aller dans des spéculations de terrain, et le plus drôle de l'affaire, c'est que les terrains restèrent à ses associés qui n'avaient pas un centime, et que ce fut lui, qui les avait payés, qui fut mis à la porte.

Charmants pays que les républiques espagnoles, mais n'y allez, mes chers compatriotes, que les poches cousues, et quand vous aurez bien vu comment travaillent tous les Pacheco, tous les Ramon, Cristobal, Calcedo, Nunes y Sombrero, y Croustado, y tout ce que vous voudrez, du pays, alors seulement vous pourrez manœuvrer, et défendre votre bourse, contre les milliers d'hidalgos, qui ne demandent pas mieux que de faire à la vuestra Excellenza l'inappréciable honneur de partager avec elle.

Honnête et confiant, le brave Crezulesco, après avoir été traité d'Excellence pendant deux ans, un beau jour s'était trouvé presque à sec, et au lieu de profiter de son expérience, pour recommencer la partie, il avait préféré, le dégoût dans l'âme, reprendre le chemin de l'Europe. Il

s'était arrêté à Dakar pour voir s'il ne trouverait pas à y faire quelque chose, mais il avait pu se persuader que même dans les pays qui débutent, il faut avoir des connaissances spéciales pour réussir. Le laboureur, le forgeron, le comptable, qui parle plusieurs langues, voilà les gens qui peuvent s'expatrier sans crainte, la fortune les attend à la côte d'Afrique comme dans les deux Amériques et le pauvre diable n'avait reçu qu'une excellente éducation universitaire, propre à faire des avocats, des écrivains, mais non des colons. Il n'envisageait pas l'avenir sans un certain effroi, et il ne me cacha pas qu'il avait parfois des idées de suicide.

Une idée subite me traversa l'esprit, mais je ne la lui communiquai pas sur-le-champ. Je pensai à l'emmener avec nous au Niger, j'étais sûr que s'il plaisait à Adams, ce dernier au retour lui ferait facilement sa position en Amérique. Mais je ne voulais pas lui donner de fausse joie, je n'étais pas bien sûr du capitaine qui, comme on l'a vu, n'aimait pas beaucoup les passagers ; cependant, comme il avait le meilleur cœur du monde, je songai que je pourrais l'amener à la chose sans lui en faire directement la proposition. Nous devions dîner ensemble à six heures, je proposai au jeune Roumain d'être des nôtres, il accepta avec le plus vif empressement.

En arrivant à Dakar il me pria de venir me reposer chez lui quelques instants, il ne logeait pas chez Gueyrard, le hasard l'avait fait descendre dans l'hôtel rival, tenu par une femme *bien connue* de tous ceux qui ont fait escale sur cette côte. Il eut la délicatesse de me montrer, sous prétexte de me demander un conseil, les différents papiers qu'il possédait, et je pus doublement me convaincre que je n'avais pas affaire à un aventurier. Bien que j'en fusse persuadé, je n'en fus pas fâché pour Adams et cela redoubla l'intérêt que je lui portais.

A l'heure fixée nous nous rencontrâmes avec le capitaine, je le trouvai dans la jubilation, il avait enfin mis la main sur l'oiseau rare qu'il cherchait, et venait d'engager un Khroumane, que les Européens avaient baptisé du nom d'Isidore. Cet indigène parlait deux ou trois dialectes des riverains du Niger, et les passes du fleuve n'avaient pas de secret pour lui.

Les Khroumanes sont les auvergnats de la côte d'Afrique, ils s'expatrient par bandes et s'en vont travailler dans tous les comptoirs, comme garçons de peine, bateliers; tout le long de la côte de Guinée, on en rencontre qui exercent les professions de pilote, d'intermédiaire, ou courtier, et tous ceux qui les em-

ploient n'ont qu'à se louer de leur intelligence et de leur fidélité.

Le contentement du capitaine me parut de bon augure, pour l'idée dont je poursuivais l'exécution, et tout en dînant je lui contai en quelques mots les aventures de notre compagnon.

— Cela ne m'étonne pas, répondit-il quand j'eus achevé, on peut faire beaucoup d'affaires dans ces colonies espagnoles qui ne savent pas faire les leurs, mais il faut être d'une autre trempe que vous, jeune homme, pour arriver à se débrouiller, au milieu de leurs révolutions, de la banqueroute de leurs gouvernements, de la dépréciation de leur papier, et de la mauvaise foi de tous les aventuriers qui y pullulent... que ne vous êtes-vous fait fermier dans le Far-West, ou en Californie ?

Faire de la grande culture, et finir ses jours dans la peau d'un gros et rubicond *farmer*, était la marotte du bon Adams, et j'ai trouvé cette antithèse de goût chez beaucoup de marins.

— Si s'était à recommencer, soupira le pauvre Crezulesco...

— Hé, hé, fit le capitaine...

J'attendais la fin de sa phrase, il se contenta de siffler un air de sa composition, tout en suivant son idée. Tout à coup il se leva de table.

— Allons prendre un grog à bord, dit-il, nous serons plus au frais qu'ici.

Nous le suivîmes, et dans le trajet, comme il nous devançait de quelques pas, je crus devoir avertir mon jeune compagnon.

— Que comptez-vous faire en France? lui dis-je sans autre préambule.

— Je l'ignore, me répondit-il d'un ton empreint d'une profonde tristesse.

— Répondez-moi franchement, c'est un ami qui vous parle, vous reste-t-il des ressources?

— J'ai quinze cents francs en poche et c'est tout.

— Avez-vous des parents qui soient dans une situation à pouvoir vous aider.

— Je dois avoir quelques parents en Roumanie, mais je ne les connais pas, j'avais deux ans quand mon père est venu se fixer en France.

— Ainsi, personne ne vous attend, ne compte sur votre retour?

— Personne.

— Voulez-vous venir avec nous au Niger?

A cette parole le jeune homme me serra la main avec force, et me répondit d'une voix vibrante d'émotion :

— Depuis ce matin, je cherche l'occasion de vous le demander, vingt fois j'ai voulu parler... puis je n'ai pas osé.

— Cela ne dépend pas de moi, car je ne suis à bord qu'un simple passager, mais j'ai fait mon possible pour que le capitaine en ait la pensée. Je connais son caractère, comme tous les hommes de son métier, il n'aime pas qu'on se mêle des affaires de son bord, mais à part cela le meilleur homme du monde, et tout prêt à se mettre en quatre pour vous rendre service. J'ai donc préféré ne rien lui dire, il ne m'eût peut-être pas refusé, mais il vaut mieux que cela vienne de lui.

— Pensez-vous que l'idée de m'emmener lui soit venue?

— Il a certainement quelque chose en tête en ce moment; il a été sur le point de vous en faire part, puis il s'est arrêté, et nous a proposé de l'accompagner à bord pour se donner le temps de réfléchir.

— J'ai parfaitement remarqué cela.

— C'est un Américain, et vous pouvez être sûr qu'en ce moment il réfléchit pour bien se rendre compte de son premier mouvement, et savoir s'il est d'une exécution pratique.

— Ou s'il faut s'en défier, comme dit le proverbe.

Ces paroles furent prononcées d'un ton navré.

— Ne croyez pas cela, c'est un caractère carré, qui va droit au but, il cherche simple-

ment à vous être utile d'une façon sérieuse.

— Plaise au ciel que ses réflexions me soient favorables, il me sauvera du désespoir.

— C'est à ce point ?

— Je n'exagère pas, le peu que je possède sera à peu près absorbé quand j'arriverai en France, et je songe avec effroi que je n'ai ni métier manuel, ni les connaissances nécessaires pour embrasser n'importe quelle profession.

— S'il en est ainsi, vous pouvez être assuré, mon jeune ami, que si le capitaine avait la moindre hésitation je lui parlerais de telle sorte qu'il céderait.

Nous étions arrivés au quai, où nous attendait un canot de *la Sarah*.

Combien n'en ai-je pas connu de ces pauvres jeunes gens, lancés dans la vie avec un titre de bachelier par l'orgueil mal compris d'un père, qui, pendant toute leur existence, n'ont été que des déclassés.

Chose bien étrange, en notre siècle industriel, où la vapeur et l'électricité révolutionnent le monde, on en est encore à n'être, au point de vue de l'instruction, que la queue des civilisations grecque et romaine.

Pendant dix ans on fait perdre leur temps à nos enfants à apprendre des langues mortes, et les trois quarts n'en savent plus un mot cinq

ans après ; les sauraient-ils qu'elles ne leur seraient d'aucune utilité dans la vie, mais on continue à faire cela par respect de l'antique, par respect de la tradition.

Le vers latin, le thème grec, un enseignement idéal, des rêveries mythologiques, d'autant plus ridicules qu'elles ne font que farcir de jeunes cerveaux de fables ineptes et grossières, voilà comment on prépare les générations qui s'élèvent, au rude combat de la vie, et l'on s'étonne après cela de la violence de nos mouvements sociaux, et du nombre de politiciens qui encombrant la rue.

Chaque année les lycées et autres établissements jettent sur le pavé plusieurs milliers de bacheliers qui n'ont pas les moyens nécessaires pour pousser jusqu'au droit, ou à la médecine, il leur répugne d'entrer dans le commerce en commençant par balayer le magasin et ils vont grossir la foule des affamés que la société crée autour d'elle, parce qu'elle n'est pas assez intelligente pour rompre avec le passé, et élever des hommes, au lieu de fabriquer à grands renforts de cuistres et de pédants des Grecs et des Romains.

Parmi ceux que j'ai rencontrés d'ici, de là, autour du monde, il n'en est pas un qui n'eût donné tout son bagage de connaissances anti-

ques pour la connaissance de l'anglais, de l'allemand et de la comptabilité.

Qu'on me permette de jeter une note d'alarme... Les Allemands sont en train de couvrir le monde de leurs comptoirs; dans l'extrême Orient, dans le Pacifique, partout, vous ne trouverez pas une maison de commerce qui n'ait un ou deux Allemands parmi ses employés. D'où vient le succès de ces derniers?... de leur science des langues étrangères...

Je ne m'étais pas trompé sur le compte du brave Adams; à l'issue de cette soirée, Crezulesco était des nôtres, et le lendemain ses bagages étaient à bord; je partageai avec le plus grand plaisir la grande chambre du roufle avec lui.

Le capitaine lui avait dit :

— Travaillez l'anglais, et en rentrant en Amérique, je vous mettrai en passe de refaire rapidement votre fortune.

Nous venions de repêcher un homme à la mer.

La veille du départ, nous allâmes visiter Gorée. Cette petite île est située en face de Dakar, à moins de deux milles de la côte, c'est un simple rocher qui n'a pas un kilomètre de longueur, sur un demi à peine de largeur.

Dans le sud de l'île s'élèvent, à deux ou trois cents mètres au-dessus de la mer, une masse de roches volcaniques sur lesquelles on a bâti

un fort. Au centre de cette petite montagne, on trouve une sorte de bassin de huit à dix pieds de profondeur, sur vingt de diamètre environ. C'est sans doute l'ouverture d'un ancien cratère éteint depuis des siècles.

Ce rocher, qui s'élève verticalement du côté de la mer, s'abaisse brusquement du côté de la ville, on a pratiqué un chemin de communication de la ville au fort, large de quinze pieds, si droit et si rapide, que la montée en est des plus fatigantes, il est bordé de murailles de chaque côté. L'île est très-basse au nord-nord-est, et c'est dans cette partie, entre la montagne et une langue de terre, que se trouve une petite anse de sable qui sert de débarcadère.

Cette petite île manque absolument de tout, même d'eau potable; quand les citernes sont à sec, on est obligé d'en aller chercher à l'oasis de Khann; les fontaines de ce lieu sont de simples trous de dix à douze pieds de profondeur, sur cinq à six de diamètre, toutes les parois sont revêtues en briques jusqu'au fond, et chose heureuse, quelle que soit la quantité d'eau qu'on en retire, son niveau ne diminue jamais.

Malgré l'obligation où ses habitants sont de tout tirer de la terre ferme, qui heureusement n'est qu'à quelques minutes de canot, Gorée est une station agréable et très-recherchée; l'air y

est frais et tempéré, et beaucoup de malades de Saint-Louis et de la Gambie viennent s'y rétablir. La ville occupe plus des deux tiers de la superficie totale de l'île, et les maisons, construites avec vérandah et terrasses sur un seul étage, sont vastes, bien aérées, élégantes et solides.

On ne peut toucher à Gorée sans saluer en passant l'héroïque figure du commandant Canard, qui gouverne ce petit établissement. Depuis près de trente ans, le brave officier n'a pas quitté le Sénégal; c'est l'incarnation, sur cette terre, de l'originalité et de la bravoure françaises. On ferait un volume avec ce qu'on nous a raconté de lui à Dakar. Le Sénégal a encore besoin pendant longtemps d'un homme d'action. Pourquoi ne l'enverrait-on pas à Saint-Louis? c'est l'homme qui connaît le mieux le Sénégal, et on ne saurait trouver un plus digne successeur de Faidherbe.

Le lendemain matin, la brise était favorable, les fourneaux ne furent pas allumés, et nous fîmes à la voile la plus coquette sortie qui se puisse voir. *La Sarah* s'élevant peu à peu au vent de Gorée, piqua droit dans le sud. Nous ne devions revoir la côte d'Afrique qu'à la hauteur de Monrovia ou du cap Palmas, dont nous étions séparés par deux cents lieues environ,

cela valait la peine de ménager son combustible.

Pendant que notre petit schooner vogue doucement dans la direction du golfe de Guinée, je vais jeter un coup d'œil rapide sur les populations les plus importantes qui habitent la Sénégambie, et réunir en quelques pages tous les renseignements que j'ai pu recueillir sur le caractère ethnographique des différentes races, qui ont aujourd'hui reconnu la suprématie de la France. Je serai très-bref, car j'ai hâte de conduire le lecteur vers des scènes plus pittoresques, et des contrées que j'ai pu étudier plus longuement et non point seulement sur les côtes.

Je parlerai surtout des pays où domine la race wolofe, tels que le Cayor, le Walo et le Dgioloff, et terminerai par quelques aperçus sur les Maures, anciens conquérants d'une portion de la Sénégambie.

Au Cayor, le chef de famille jouit d'une puissance sans bornes sur les siens, c'est le *pater familias* antique dans toute l'acceptation du mot. Le mahométisme y règne en maître et chaque indigène peut épouser trois femmes, et avoir autant de concubines qu'il en peut nourrir. Cependant il est tenu de passer, par mois, trois nuits de suite dans la case de chacune de ses femmes légitimes, et l'oubli réitéré de ce devoir peut lé-

gitimer le divorce de la part de la femme. C'est dans la case de l'épouse favorisée de la visite du maître que se prépare la nourriture pour toute la famille. Celle qui sert doit au préalable goûter chaque plat en le présentant, cette mesure est destinée à prévenir toute tentative d'empoisonnement.

Lorsque le chef a prononcé la formule consacrée : Bissimilaï, qui est une invocation à Dieu, chacun se place selon son rang et commence à manger de la main droite, la gauche est réputée impure.

Il y a dans cette coutume un des traits les plus singuliers qu'on puisse signaler dans l'histoire ethnographique du monde.

L'Asie entière, une partie de l'Afrique et tous les peuples océaniens de race jaune, considèrent la main droite comme noble et la gauche comme impure ; nous-mêmes, bien que la tradition soit allée en s'affaiblissant, n'avons-nous pas conservé le souvenir de nos ancêtres indo-européens, et ne reléguons-nous pas la main gauche dans une situation d'infériorité notoire eu égard à la droite ? Que l'on ne dise pas qu'il n'y a là de notre part qu'une simple habitude : il est impoli de saluer de la main gauche, de porter un toast ou de trinquer avec elle, de la présenter à un ami ; dans toutes les contrées du

midi de l'Europe, où les superstitions ont conservé le plus d'empire, tous ces faits ne sont pas considérés comme de simples impolitesses, mais comme des injures. Enfin, ne voyez-vous pas chaque jour les mères, inconscientes de la coutume absurde qu'elles subissent, défendre à l'enfant de se servir de la main gauche pour la plupart des actes de la vie ? Ne serait-il pas plus intelligent de donner aux deux mains la même adresse pour tout ce qu'on est obligé d'accomplir ; et tout le monde ne comprend-il pas les services qu'on pourrait retirer de cela, en cas de blessure ou de paralysie momentanée ou définitive de la main droite.

Tout le monde comprend cela, tout le monde reconnaît qu'on se soumet à un usage ridicule, et on s'y soumet ; tant il est vrai qu'il n'est pas de tradition plus enracinée, chez les peuples, que celles qui n'ont plus de sens depuis des siècles, et qu'on observe machinalement parce qu'on voit les autres en faire autant.

Cette étrange coutume vient du législateur indou Manou, qui, dans un arrêté reproduit par toutes les législations d'Asie, défend à l'esclave de manger avec la même main que son maître, et le condamne à se servir de la gauche pour tous les usages où les hommes libres emploient la droite.

Toutes les émigrations indo-européennes ont conservé ce signe de noblesse, qui n'est ni plus ni moins ridicule que les autres distinctions dont l'homme de tout temps s'est paré pour s'élever au-dessus de son semblable. Ce n'est plus un signe de noblesse chez nous, car la tradition n'a plus d'objet, mais c'est encore un signe d'éducation de ne se servir que de la main droite pour de certains usages.

Maintenant, comment retrouve-t-on cette coutume en Afrique et dans les îles les plus reculées de l'Océanie? C'est en vertu d'une loi d'évolution humaine semblable à toutes les époques. L'Inde ancienne, brillante, civilisée, a rayonné autour d'elle, comme l'Europe qui, à son tour, transmet ses idées et ses émigrations à l'Afrique, à l'Amérique, à l'Australie, à l'Océanie.

Mais là ne se borneront pas les étranges similitudes que j'ai pu relever.

D'après M. Carère, à qui je dois la majeure partie de ces renseignements sur le Cayor : l'homme n'a pas besoin de ses parents pour contracter mariage, il doit les consulter, mais, sur leur refus, il peut passer outre. Il n'en est pas de même pour la femme. Quand un homme a rencontré la femme dont il veut faire sa compagne, il convoque ses parents les plus proches et les envoie en députation auprès de ceux de sa

future. Le chef de l'ambassade transmet dans un discours louangeur les vœux de celui qu'il représente; si la réponse est favorable, on discute de suite le montant de la dot; comme dans tout pays musulman, le mari doit la fournir, elle appartient à la femme, mais à la charge de la restituer si le divorce est prononcé contre elle, cependant le mari n'est pas tenu de la payer en entier avant la célébration du mariage.

Lorsque tout est réglé, on convient d'un vendredi, c'est le jour heureux des musulmans, pour procéder à la cérémonie du *Tak*.

En langue wolofe, tak veut dire lien; faire le tak, c'est symboliquement passer autour du cou de la femme le lien qui la met sous la dépendance du mari; pas de mariage légitime sans tak.

Pour accomplir le tak, le futur, accompagné de ses amis, de ses parents, et surtout de sa sœur, ou à son défaut d'une femme qui la remplace, se dirige vers l'habitation de la jeune fille.

Un griot ou chanteur à gages, très-ému d'ordinaire à la suite d'abondantes libations, fait retentir l'air de ses chants peu harmonieux et des coups redoublés du tam-tam.

Les deux familles échangent d'interminables compliments, puis se rendent au Peuch, place publique où se tiennent les assemblées, elles s'y

établissent en face l'une de l'autre, laissant entre elles un espace vide réservé au marabout qui doit présider à la cérémonie.

Après quelques prières, celui-ci interroge la jeune fille. « Voulez-vous prendre cet homme pour votre mari ? » Il demande aussi au père et à la mère si ce mariage a leur agrément.

Au moment où le futur est appelé à répondre, sa sœur ou la femme qu'il a choisie pour en remplir le rôle, se lève, et s'adressant au marabout, lui dit : « Voici le tak qui doit lier cette femme à mon frère. » Le *Tak* est représenté au Cayor par une paire de pagnes que la femme devra conserver et porter dans les circonstances importantes de sa vie conjugale. Le marabout reçoit ces pagnes des mains de la femme, appelle les époux par leur nom, prie sur eux en récitant un verset du coran, et leur dit : « Allez, vous êtes unis. » Le mariage est contracté.

L'influence des vieilles coutumes asiatiques sur les mœurs wolofes s'accroît encore davantage dans cette cérémonie. Dans l'Inde, le mariage ne s'accomplit que par la remise du *Tali*, collier que le mari passe autour du cou de la femme, le jour de la célébration des noces, et qui est composé d'un fort lien de coton attaché par un tube en or, en argent ou en bronze, suivant les conditions.

Or, on vient de voir que le tak wolofe était la remise symbolique d'un lien au cou de la femme qui la met sous la dépendance du mari.

Toute la différence entre les deux coutumes est, qu'au Cayor, la remise du lien est symbolique, tandis que dans l'Inde, elle a lieu effectivement; et la cérémonie a si bien le même sens dans les deux contrées, que quand le mari, dans l'Inde, rompt le tali, en signe de divorce, pour arriver au même but, l'habitant du Cayor n'a qu'à dire à sa femme devant témoin :

Baïna sa batt Tak

Je laisse votre cou sans tak. Je romps le tak.

Dans l'Inde également, le mariage s'accomplit aux sons du tam-tam, en présence des parents, et avec l'assistance d'un pourohita ou prêtre.

Les causes du divorce offrent des analogies plus frappantes encore. Toujours d'après la même autorité, le divorce peut avoir lieu :

1° Par le consentement mutuel, qui est suivi d'une séparation instantanée.

2° Par l'absence du mari, laissant sa femme sans moyens d'existence; en vain, en s'éloignant, aurait-il pourvu aux besoins de la famille, si son

absence a duré cinq ans, la femme a le droit de demander le divorce.

3° Par le défaut ou l'insuffisance d'entretien de la femme, le mari étant présent.

4° Par l'adultère de la femme, prouvé par sept témoins honorables, qui doivent témoigner *de visu* ; si le mari succombe dans cette instance, la femme peut, à son tour, réclamer le divorce pour injure grave.

5° Par les violences du mari envers la femme, poussées jusqu'à la rupture d'un membre.

6° Par le refus réitéré du mari ou de la femme d'accomplir le devoir conjugal.

7° Par l'impuissance du mari, elle se prouve par le serment de la femme, sauf au mari de fournir la preuve matérielle du contraire.

8° Par des injures graves souvent réitérées, et notamment celle citée plus haut : Je romps le tak de votre cou.

Même énumération de causes dans la coutume indoue. Et, chose bien extraordinaire, bien concluante : dans les deux pays, un homme et une femme divorcés ne peuvent se remarier sans que la femme ait été, dans l'intervalle, unie à un autre.

Il est vrai que là comme par tous pays, l'astuce humaine a trouvé le moyen de contourner la loi. Le mari charge un de ses amis de faire le

tak avec la femme qu'il veut reprendre, on y procède aussitôt, et dès que la cérémonie est finie, la femme demande le divorce, le complaisant compère y acquiesce, et les deux anciens époux se remarient aussitôt.

Les fêtes de naissance au Cayor n'offrent rien de bien spécial, qui mérite d'être relevé. Il en est de même pour les décès, cependant les repas funéraires y ont lieu comme dans toute l'Asie.

Mais une des coutumes que j'ai été le plus étonné de rencontrer est celle qui fait épouser les veuves du défunt par son frère, et, à défaut de ce dernier, par le plus proche parent.

C'est la loi de Manou toute pure, et on se demande réellement s'il ne faut pas voir dans les Wolofes une population venue de l'Asie ou tout au moins de l'Égypte. Quand on songe qu'une semblable obligation existait chez les anciens Chaldéens et Égyptiens ainsi que chez les Hébreux.

Les preuves se renforcent encore quand on rencontre au Cayor les quatre castes anciennes des rois ou guerriers, des prêtres, des hommes libres, des esclaves, Kiados, Marabouts, Diambours, Badolos.

Une semblable organisation, étudiée dans tous ses détails, ferait certainement saillir des points de contact plus frappants encore; il est à

remarquer que ces différentes classes sont bien de véritables castes, car nul ne peut en sortir pour s'élever à la caste supérieure, le fils doit toujours exercer la profession de son père.

Mais de semblables études ne se peuvent faire à la course, et je dois me borner à ces considérations générales. Les coutumes du Walo et du Dgioloff se rapprochent tellement de celles du Cayor qu'elles ne méritent pas une mention spéciale; même système féodal, mêmes castes; là encore les détails précis me manquent, et il faudrait habiter longtemps dans ces contrées pour indiquer d'une façon indiscutable la place de ces peuples dans la famille humaine.

Je relève en passant une légende rapportée par M. Carère sur Dgiaïan, le premier roi du Dgioloff, qui le fait descendre des cieux comme tous les souverains de la fable antique.

« A deux lieues au levant de Saint-Louis, on rencontre le marigot de Meïneguene, il abonde en poissons.

« Les pêcheurs des environs s'y donnaient rendez-vous, mais dans ces temps reculés, les hommes n'avaient aucune notion bien précise du juste et de l'injuste.

« Le produit de la pêche commune passait presque en entier dans les mains des plus forts,

de là des querelles qui ne se terminaient jamais sans effusion de sang.

« Un jour, la dispute commençait comme à l'ordinaire, lorsque les pêcheurs virent avec étonnement un homme encore jeune, d'une figure majestueuse, s'élever du sein des eaux.

« Il se dirigea dans un profond silence vers le lieu où était déposé le produit de la pêche, et, après avoir compté les assistants des yeux, il divisa le produit de leur travail en lots d'une égalité parfaite, après quoi il disparut dans le marigot.

« Les pêcheurs, satisfaits du partage, retournèrent au village.

« Quand les femmes les virent revenir sans contusions ni blessures, elles dirent :

« Eh quoi, il n'y a donc pas aujourd'hui quelques côtes cassées ? mais quand elles connurent l'apparition de l'être surnaturel, elles exprimèrent le vœu qu'il fallait saisir ce Dieu.

« S'il daignait habiter parmi nous, disaient-elles, la paix régnerait dans le pays, et au lieu de ces querelles incessantes, nous jouirions comme aujourd'hui d'un accord parfait.

« En effet, à quelque temps de là, le génie fut attiré hors des eaux, emmené au village et enfermé dans une case.

« Pendant deux jours, refusant toute nourri-

ture, il garda un silence obstiné; mais ses ravisseurs, s'apercevant qu'il prenait du chagrin, réunirent dans la case, pour le distraire, leurs filles et leurs femmes.

« Les unes se livrèrent en sa présence à divers jeux, d'autres fumaient dans la pipe nationale le tamaka (sorte de tabac indigène).

« Le génie, fixant les yeux sur l'une d'elles, lui fit signe de lui passer sa pipe.

« Elle, avec de douces paroles, le supplia de vouloir bien faire entendre sa voix; mais il refusa. Cependant elle se rendit à ses désirs.

« Pendant que le génie fumait, une femme vint préparer le coussouss. »

L'ancien mode de cuisson de ce mets exige quelques explications.

Devant la case, les noirs, avant l'importation des marmites en fonte des Européens, faisaient cuire leurs aliments dans des vases de terre de forme arrondie à la base. On rencontre encore de ces vases qui portent le nom de canaris. Dans l'Inde entière l'indigène ne connaît encore que ce récipient, car partout il a repoussé nos importations en fait de vases et autres instruments culinaires.

Il fallait, pour pouvoir introduire le combustible sous le vase, élever le canari au-dessus de la terre, et les Africains se servaient pour cela

de boules en terre appelées *boss*. On avait l'habitude de ne le placer qu'au-dessus de deux boules seulement, ce qui occasionnait, comme on doit le penser, de fréquentes chutes. Je continue la légende.

« Or, la femme qui faisait le cousscouss ne parvenait pas à bien assujettir son vase de terre. Le génie, touché de sa peine, prononça ces mots : *Boss gnet* (mettez trois boules).

« Ayant consenti, à partir de ce moment, à donner son avis dans diverses circonstances, il acquit promptement une telle réputation de sagesse que les peuples voisins le choisirent pour souverain.

« Il régna longtemps, et laissa une nombreuse postérité.

« Au moment de sa mort, Dgiaïam fit appeler la plus jeune de ses femmes, celle qu'il avait le plus aimée, et lui dit :

« Si vous prenez un autre mari, n'épousez qu'un homme réfléchi, ayant le mensonge en horreur, et faisant de nombreuses ablutions.

« Puis il quitta la terre.

« Sa veuve chercha longtemps un homme possédant les qualités voulues; ne les ayant rencontrées que dans un de ses captifs nommé Brakar, elle l'épousa; il devint prince du Walo, et la souche de la famille des Brak. »

Sa mémoire est restée en telle vénération chez ses descendants et parmi le peuple, que tout nouveau bourba ou roi était tenu de venir en personne faire ses ablutions au marigot de Meïneguene et y invoquer le génie protecteur de sa famille.

Il paraît que le dernier roi, rompant avec les vieilles traditions, s'est contenté d'envoyer chercher de l'eau à la source sacrée, et a fait l'ablution prescrite dans l'intérieur de son palais. Il est à présumer que son successeur se passera même de ce bain à domicile.

Où allons-nous, bon dieu, si les légendes sacrées s'en vont même à la côte d'Afrique.

Je me contenterai de citer les autres contrées du Fouta, du Galam, du Kassô, du Bondou, du Bambouk, du Kaarta et du Ségou, qui, si la France le voulait, viendraient en quelques années, avec les pays dont je viens de parler, grossir notre empire colonial à la côte d'Afrique. Oui, nous régnerions sans conteste là où nous ne sommes que craints et à peine écoutés, et il suffirait pour cela d'une dépense de quelques millions et d'une petite armée aux ordres du commandant Canard. Les Maures, ces éternels ennemis de notre domination, seraient obligés de se soumettre ou d'émigrer, et nous aurions en quelques années une des plus belles colonies.

du monde. Ne serait-il pas temps de répondre aux tentatives des autres peuples sur le continent africain, en poussant nos conquêtes par ce point que nous occupons déjà avec honneur et qui nous permettrait de prendre position ? Pourquoi ne pas nous emparer de tout ce bassin du Niger qui est d'une richesse incomparable, et attendrons-nous toujours que l'Angleterre nous donne l'exemple?... Mais à quoi bon prêcher dans le désert ? Qui s'inquiète en France des colonies ? N'est-on pas parvenu à nous persuader à tous que nous ne sommes pas colonisateurs?... Et cependant, quoiqu'on abuse souvent du mot de mission, si la fraternité humaine n'est pas un vain mot, nous aurions certainement là à remplir une mission qui serait d'accord avec nos intérêts. Ce serait d'arracher les noirs au joug cruel que leur imposent les Maures. Faidherbe l'a fait sur tout notre territoire, mais ce n'est pas assez : il faut chasser ces barbares de toute la Sénégambie.

« Les Maures ont un mépris profond pour les noirs. Si un de ces pauvres diables possède le moindre objet qui excite leur convoitise, un fusil, une coussabe, un pagne, ils tuent froidement le propriétaire pour s'en emparer. Ils mettent parfois un noir à mort dans le seul but de prouver leur adresse. Leur férocité est si grande,

ils tiennent si peu de compte de la vie humaine, qu'ils tuent les indigènes pour les motifs les plus légers. »

On conçoit que, vivant au milieu de ces gens-là, le noir ne se livre à la culture, au commerce qu'avec crainte; il a toujours peur de se voir enlever le produit de son travail, ce qui arrive généralement dans toutes les contrées qui sont en dehors du rayon où s'étend la protection française. Refouler cette race indomptée, orgueilleuse, cruelle devant le faible, mais lâche et rampante devant le fort, serait certainement une œuvre méritoire au point de vue humanitaire et, je le répète, d'accord avec nos intérêts.

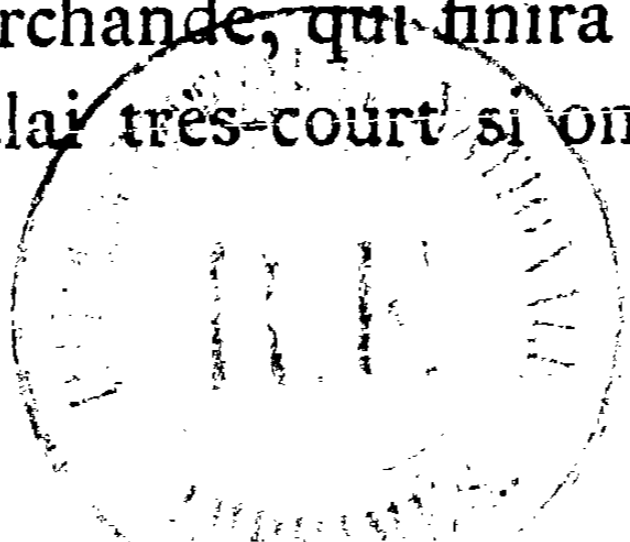
La Sénégambie prendrait un essor que nul ne peut prévoir, le jour où tous ses peuples, réunis sous une administration paternelle, trouveraient partout, à l'ombre de notre drapeau, sécurité et protection.

J'ai cru devoir jeter cette note en passant, car elle est l'expression exacte de tout ce que j'ai entendu dire aux vieux Sénégalais, qui déplorent amèrement que notre pays ne veuille pas considérer ce point de la côte d'Afrique comme un de ses plus importants centres d'action pour l'avenir.

Je l'ai fait avec d'autant plus de plaisir qu'après avoir parcouru le monde entier, je suis re-

venu avec cette conviction profonde que la France recouvrera une splendeur sans égale en reprenant franchement, ouvertement, sa vieille politique coloniale. Développer le Sénégal et la Cochinchine, faire reconnaître et respecter ses droits sur Madagascar, assurer ainsi d'immenses débouchés à ses produits, du fret à ses navires marchands, des terres nombreuses et fertiles à tous ses déclassés qui trouveraient à développer librement leur expansion, tel est le rêve que je voudrais voir se réaliser, en face des Anglais qui étendent leurs colonies, des Allemands qui aspirent à s'emparer de la mer, si nous ne voulons pas, avant un siècle, vivre chez nous comme entre une muraille de Chine, et mettre sous globe le dernier de nos navires marchands, pour apprendre à nos arrière-neveux *comment ça était fait*.

A ceux qui prendront pour une plaisanterie cette expression, peut-être singulière, d'une pensée pleine de tristesse, je répondrai simplement que nous ne pouvons, pour le fret, soutenir la concurrence ni avec les Américains, ni avec les Anglais, ni avec les Allemands; tous ces peuples transportant à meilleur marché que nous. Résultat net, décroissance constante de notre marine marchande, qui finira par disparaître dans un délai très-court si on n'y prend



garde. Bast!... c'est une voix dans le désert. Il est des heures fatales dans la vie des peuples, c'est quand on ne fait plus que délibérer, parce qu'on ne sait plus agir... Byzance devant Mahomet.

Depuis dix ou quinze ans, chaque chambre des députés qui se réunit nomme des commissions chargées de trouver le moyen de venir en aide à notre marine marchande. Le dernier proposé est une prime aux constructeurs de navires...

Cela prouve que les causes du mal sont bien peu connues. Voici, par un exemple plus frappant, la logique du remède proposé.

Supposez que, sur nos routes mêmes, Anglais et Américains viennent voiturier nos produits à des prix si bas, que le transporteur français ne puisse soutenir la concurrence!... Pensez-vous que c'est en donnant une prime aux constructeurs de charrettes que vous feriez changer cet état de choses?

Je ne saurais trop le répéter, car c'est là mon *delenda Carthago*, tout cela tient à l'abandon de notre politique coloniale, et à la remise absolue de tous nos pays d'outre-mer entre les mains d'une coterie administrative qui les considère comme son patrimoine exclusif.

Il est certaines plaies d'un caractère constitu-

tionnel que vous ne guérissez pas en leur appliquant un remède local; il faut pour cela un traitement général qui s'adresse à tout l'organisme.

Vous n'arrêterez pas la décadence de la marine marchande par des secours ou tout autre encouragement à la marine marchande; il faut lui ouvrir des débouchés, et vous ne lui en créez qu'en développant nos établissements coloniaux, et en faisant de ces quatre établissements : Guyane, Sénégal, Madagascar, Cochinchine, le point de départ d'un vaste empire colonial.

L'Angleterre n'a tant lutté contre nous que pour nous empêcher d'être une puissance coloniale; nos éternels ennemis sont plus clairvoyants que nous. Soyez sûrs que là est notre avenir.

Si nous avions soutenu Dupleix, l'Inde entière serait à nous. Sachons reconstituer du côté de la Chine ce que nous n'avons pu avoir sur les bords du Gange...

J'en ai fini avec ces observations, qui sont dans la bouche de tous les Français qui ont habité la côte d'Afrique et l'extrême Orient, et qu'à ce titre j'ai dû présenter à des lecteurs français.

Le matin du quatrième jour de notre départ de Gorée, Georges, le *master* du bord, faillit

être victime d'un accident. Il était monté sur le toit du rouffe pour faire arranger une amarre du gui de la grand'voile, lorsqu'il glissa sur la charpente humide, et tomba à la mer. Par le plus grand des hasards, le capitaine, qui d'ordinaire reposait à cette heure, car il faisait le quart de minuit à quatre heures du matin, se trouvait sur le pont; il avait vu tomber son second, et s'élançait à l'arrière en même temps que l'homme de barre jetait le cri d'alarme.

Deux matelots arrivaient aussitôt que lui, et Adams leur ordonnait d'une voix calme de mettre le petit you-you à la mer. Personne en l'entendant parler n'eût pu juger de son émotion.

Cette petite embarcation, appelée aussi poste aux choux par les marins, est attachée sous deux palans au couronnement du navire, et toujours prête à être lancée en cas d'accident.

Attirés par le bruit, nous arrivâmes sur le pont, Crezulesco et moi, au moment où s'opérait cette manœuvre. Nous jetâmes les yeux sur la mer, et nous aperçûmes Georges qui nageait à vingt mètres seulement du navire. Dans sa chute, il était parvenu à saisir l'extrémité de la corde d'un loch dormant que le capitaine avait coutume de faire installer tous les soirs, pour se rendre compte de la route parcourue. Au moment où l'embarcation descendait le long des

flancs du navire, je regardai le capitaine; sa figure était d'une pâleur mortelle, et couverte de sueur. Mon regard exprima sans doute un certain étonnement, la situation du master me paraissant plus désagréable que dangereuse, car le capitaine étendit immédiatement la main dans la direction des flots, comme pour me dire : Voyez. Au même instant j'aperçus avec effroi, à une faible distance du malheureux Georges, deux ailerons de requin qui, émergeant au-dessus de l'eau, indiquaient, par la direction qu'ils suivaient, que les terribles squales arrivaient en toute hâte sur leur proie.

Nous filions en ce moment de un nœud à un nœud et demi, faible vitesse qui permettait à Georges de conserver la corde du loch enroulée autour de son bras et de gagner un peu, en nageant vigoureusement, sur la marche du navire.

Le capitaine ne songea pas un instant à faire amener les voiles; tout le monde avait compris que la manœuvre serait inutile, car Georges devait être sauvé en trois minutes, ou les requins étaient sur lui. Dès que l'embarcation toucha la mer, sans la dégager des cordes qui l'attachaient aux palans, deux matelots qui étaient descendus avec elle, saisirent la corde du loch et se mirent à la tirer vigoureusement à eux; cette

aide doubla la vitesse du master qui, en quelques brasses, arriva sur les flancs du canot, où il fut hissé en moins de temps que je n'en mets à le raconter.

Il n'était pas dans l'embarcation que les deux requins arrivaient jusqu'à la toucher. En voyant à quel danger il venait d'échapper, Georges, qui jusqu'à ce moment ne s'était douté de rien, faillit se trouver mal.

Dès que le you-you fut remis en place et tout le monde remonté à bord, nous nous donnâmes la distraction de capturer les requins; ce poisson est si vorace qu'il n'est pas nécessaire de déguiser son appât; un quartier de lard enfoncé dans un crochet d'acier, jeté à la mer au bout d'une solide amarre, et le poisson est pris.

La mer était d'une telle transparence que nous pûmes suivre tous les détails de l'opération. Nous vîmes les deux requins, qui avaient aperçu en même temps leur nouvelle proie, s'avancer lentement, sans précipitation apparente; le premier arrivé se retourna sur le côté, avala tranquillement lard et crochet, et cela d'une façon si simple que cela ne semblait pas *naturel*; pas de mouvement brusque, rien qui pût exciter l'émotion, tout au moins la surprise, cela avait l'air d'une scène d'aquarium...

Tout à coup le voilà remorqué à l'arrière du

navire, le crochet lui a traversé la mâchoire à la hauteur de l'œil, il commence seulement à s'inquiéter... Il semblerait que ce terrible squal ne sente pas la douleur, il tente une légère résistance, puis, entraîné par le navire qui, la brise aidant, commence à augmenter de vitesse, il paraît ne s'occuper, à l'aide de ses ailerons et de sa puissante queue, qu'il manœuvre comme une hélice, qu'à se maintenir dans le sillage du navire.

Un second appât, et le second requin vient rejoindre son camarade et tous deux naviguent de concert et presque à se toucher. La brise fraîchit, le ciel se couvre, nous allons avoir un grain; pendant dix minutes, un quart d'heure, tant que les nuages qui s'épaississent de moment en moment ne se seront pas déchargés dans l'Océan, il va venter en tempête; nous commençons à filer quatre nœuds; les requins ne peuvent déjà plus suivre, ils font un dernier effort pour lutter de vitesse et finissent par s'abandonner à l'impulsion qui les entraîne; nous atteignons cinq nœuds, six nœuds, ils commencent à tourbillonner dans l'eau... nous fuyons vent arrière avec une vitesse vertigineuse, l'eau passe le long du bordage toute chargée d'écume blanche éblouissant l'œil par sa rapidité... en moins de rien nous atteignons douze nœuds, la moyenne

d'un steamer de grande marche... les pauvres requins sautaient comme des masses inertes dans la lame.

J'ai horreur de la souffrance, même chez les animaux les plus immondes et les plus nuisibles.

— Capitaine, dis-je à Adams, faites couper les amarres; les requins vont être déchirés en morceaux par la violence toujours croissante de notre marche, combinée avec la résistance de l'eau... je comprends qu'on les tue, mais à quoi bon leur imposer cette longue souffrance ?

Adams me regarda d'un air étrange et ne me répondit qu'en sifflant avec rage un de ses airs habituels.

Je ne reconnaissais plus mon homme, d'ordinaire si doux, si humain... mais je n'insistai pas, sachant de longue date qu'il n'aimait pas beaucoup les observations sur le pont devant ses marins.

J'appris de lui, quelques jours après, qu'un de ses fils avait eu la jambe coupée par une de ces terribles bêtes, dans la baie d'Acapulco, sur la côte du Mexique.

C'est une force terrible que celle de l'eau : ni les amarres, ni les crochets ne cédant, les requins finirent par être violemment arrachés des crocs de fer en y laissant une partie de leurs mâchoires.

Tout à coup, les nuages qui s'amoncelaient sur nos têtes depuis quelques heures crevèrent, et l'eau, tombant par nappe, comme si elle s'échappait d'une cataracte immense, sembla unir pendant un moment le ciel et l'océan.

Mais ces averses durent peu sous les tropiques, et moins d'une heure après, le soleil incendiait de nouveau de ses rayons une mer aussi calme qu'un lac de Suisse par un soir d'été.

Notre vie à bord n'était point sans charmes, malgré le cercle forcément monotone dans lequel elle évoluait.

Le matin nous assistions au lavage du pont, et nous en profitions pour nous faire doucher à outrance ; rentrés dans la vaste chambre du rouffe et notre toilette faite, nous recevions la visite de M. Jims qui, d'un air plein d'importance, venait nous demander ce que nous désirions prendre : consommé, thé ou chocolat. Chaque matin nous choisissions le consommé, ce qui n'empêchait pas le maître cook de recommencer le lendemain son énumération. Ce potage, préparé avec des conserves de légumes et de l'extractum Liebig's était réellement délicieux.

Après ce premier réconfortant, nous allions, Lucius et moi, faire un tour de pont en fumant quelques cigarettes, puis nous rentrions vers les

sept heures pour nous livrer, jusqu'à neuf heures et demie, chacun à l'occupation qui nous plaisait le plus. Généralement mon compagnon dessinait, pendant que je mettais en ordre mes notes de voyage.

Cinq minutes avant qu'on servît le déjeuner, le capitaine entra, il nous tendait les deux mains avec son large et franc sourire.

— Gentlemen, bonjour, nous disait-il, comment êtes-vous ce matin ?

— Merveilleusement bien, capitaine, répondions-nous... votre navire est le plus fin marcheur que nous connaissions.

Ce compliment au charmant petit schooner qui nous portait, donnait de la bonne humeur au capitaine pour toute la journée.

— Je souhaite, gentlemen, continuait-il en se frottant les mains, que vous n'ayez qu'à vous louer de lui et de moi pendant toute la traversée.

Il prenait place et le déjeuner commençait.

A tort ou à raison, il croyait, et rien ne lui aurait fait sortir cette idée de la tête, que les Français étaient très-difficiles en cuisine, il avait donc fait tous ses efforts pour embarquer les meilleures provisions possibles, et je dois avouer qu'il avait parfaitement réussi. Je n'avais pas eu à m'opposer aux recherches réellement super-

flues qu'il s'était imposées, puisqu'en arrivant à Cadix j'avais trouvé le navire pour ainsi dire sous vapeur, et que, du reste, tout ce qu'il avait embarqué venait d'Amérique. Sans exagération aucune, je puis dire que nous étions traités somptueusement.

En outre des conserves de toutes sortes, en fruits, en légumes, en confitures, en poissons, en viandes de boucherie, volailles et gibiers, en fromage, en lait concentré et vins des meilleures marques, il avait embarqué au Sénégal trois moutons, cent poules, autant de canards et une pleine cage de cailles que l'on nourrissait de menus grains jusqu'à ce que la graisse ne leur permît plus de sauter sur le bâton qui traversait leur prison grillée. M. Jims prétendait qu'il n'y avait pas de meilleur signe pour reconnaître qu'elles étaient bonnes à manger. Enfin une douzaine de dindons, que ce dernier gavait méthodiquement, à l'aide d'un petit entonnoir, tous les jours au lever et au coucher du soleil, complétaient cet approvisionnement qui nous permettait de songer aux douceurs terrestres sans trop d'ennui.

Le capitaine était d'une sobriété à toute épreuve. Deux œufs avec jambon et une galette de blé noir qu'il arrosait de sirop de sucre, composaient habituellement tout son déjeuner; le

vin et la bière le trouvaient plus disposé à nous rendre raison.

Pour nous, le déjeuner de M. Jims, toujours bien préparé et d'une variété rare, même sur les meilleurs paquebots, était, je ne fais nulle difficulté pour l'avouer, une des grandes distractions de la journée ; nous étions, Lucius et moi, plus que modérés sur les liquides, mais les petites recherches culinaires de notre mulâtre ne nous étaient pas insensibles.

Se sentant estimé à sa valeur, le brave homme faisait tous les jours de nouveaux efforts pour se surpasser. Il m'avait personnellement en estime toute particulière, car, en outre des compliments mérités que je lui adressais sur son habileté, l'appelant mon cher compatriote, chose à laquelle il était très-sensible, il m'était redevable d'une recette pour obtenir en mer des œufs de ses poules.

D'aucuns pourront trouver cela puéril, mais je revendique avec une absence complète de modestie le mérite d'avoir découvert ce procédé. Je l'indique aux gourmets navigateurs qui désireront se procurer le plaisir de l'œuf frais tous les matins, et puis on peut avoir à bord des enfants, des femmes délicates, et ceci est d'une grande ressource en cas de maladie.

Régulièrement le second et le troisième jour

de leur embarquement, les poules donnent les œufs prêts à être pondus quand on les a mises en cage, puis elles s'arrêtent. J'avais toujours entendu dire par les cuisiniers de navire que la mer ne leur était pas favorable, et que là était la raison de leur infécondité.

Mais j'avais remarqué qu'à terre une poule ne pond pas davantage, et me basant là-dessus, je me mis à rechercher la cause de cet arrêt dans le fonctionnement que subissait cet intéressant volatile.

De plus, j'observais qu'une poule tuée en mer, n'était point dépourvue de cette masse de petits jaunes d'œufs, qui restent attachés aux ovaires jusqu'à ce qu'ils aient atteint leur grosseur.

J'en conclusai que la poule ne faisait pas d'œufs, aussi bien à terre qu'en mer, dès qu'elle était en cage, parce qu'elle était privée des matières qui l'aidaient à fabriquer la coque calcaire destinée à les revêtir. En lui restituant ces matières, on devait lui restituer la fécondité.

A quelque temps de là, je partais en goëlette à travers les îles de l'Océanie, et j'embarquai avec des poules et des canards plusieurs sacs de sable, dont j'eus soin de toujours garnir le fond de leurs cages, que j'avais fait tenir assez grandes.

Que l'on juge de mon ravissement, au bout de quelques jours, je ramassais tous les matins quinze à vingt œufs frais, sur une cinquantaine de volailles, poules ou canards.

Je fus, je l'avoue, plus heureux que si j'avais découvert un canon perfectionné, pouvant couper mes semblables en quatre à deux lieues de distance.

Maintenant, comme il se peut que quelque autre marin ou voyageur me dispute la priorité de cette invention, je ferai observer à mon adversaire possible, que trois ou quatre savants ont bien eu à peu près à la même époque l'idée d'appliquer l'électricité à la correspondance télégraphique, et que ce fait de simultanéité n'a rien enlevé au mérite de chacun d'eux. Que celui donc qui serait disposé à faire les frais d'une brochure pour combattre ma prétention, et revendiquer le mérite de cette découverte, ne se laisse pas aller sur cette pente, je lui concède d'ores et déjà que la même idée a parfaitement pu venir dans les mêmes circonstances à deux gourmands.

C'est par de gaies et plaisantes réflexions de ce genre, qu'étaient toujours accueillis, chaque matin, les deux œufs sur le plat du capitaine, qui me disait avec son flegme de Yankee, et presque avec attendrissement :

— Vous m'avez conservé en mer le seul mets auquel je tinsse.

Crezulesco, qui était d'une nature primesautière et pleine d'originalité, ne tarissait pas là-dessus et nous égayait d'aphorismes dans le genre de celui-ci :

— Ce n'est pas le tout de forcer une poule à pondre à l'heure, il faut encore savoir la faire couver à temps...; de là à me demander de faire couver à bord, il n'y avait qu'un pas; et les rires allaient leur train, sur ce sujet ou sur un autre. Comme on le voit, la mélancolie ne présidait point à nos repas.

Après le déjeuner, le capitaine se retirait aussi ponctuellement que s'il n'eût été qu'un invité, et ne reparaisait plus dans la grande chambre du ruffle jusqu'au lendemain matin.

A deux heures, il lunchait avec une tranche de jambon et une bouteille de bière, et ne prenait plus rien jusqu'à minuit, ou, au moment de prendre le quart, il mangeait quatre ou cinq petits biscuits Albert et buvait deux doigts de vin blanc; je ne l'ai jamais vu varier dans ses habitudes.

Pour nous, le déjeuner fini, nous faisons un peu de sieste pendant les heures de grosse chaleur, puis nous continuions nos travaux habi-

tuels jusqu'au moment du dîner, que M. Jims nous servait régulièrement à cinq heures.

Le restant de la soirée s'écoulait en causeries charmantes pleines d'imprévu et de laisser aller, je m'attachai de jour en jour davantage à mon jeune compagnon et bénissais à part moi l'heureux moment où je l'avais rencontré. Grâce à lui, je ne craignais plus ni l'isolement ni l'ennui, ce qui doublait le charme de ce voyage. Le capitaine, exclusivement occupé de la direction de la route, des affaires du bord, de ses projets commerciaux, n'était pas toujours disposé à converser ; du reste, il se trouvait plus à son aise avec Georges, qui partageait ses goûts, connaissait tous ses projets et professait pour lui une admiration sans bornes.

Le brave master prononçait *the captain* comme il aurait dit *le bon Dieu*.

A huit heures et demie, Jims faisait son entrée avec le thé, et nous allions ainsi jusqu'à minuit ou une heure du matin, moment où nous nous étendions chacun dans nos hamacs jusqu'au jour.

Quelquefois nous nous attardions à causer avec le capitaine, et si notre entretien se prolongeait, nous trouvions en rentrant chez nous un souper composé de jambon, de saucisson en conserve, et de fromage, avec du pale ale,

auquel nous faisons parfois, surtout quand le temps était frais, l'honneur d'un excellent appétit.

Nous recommencions à tourner dans le même cercle à peu près chaque jour; il est difficile en mer, on le conçoit, de varier ses occupations et ses plaisirs.

Que de fois, plus tard, en face des dangers et des terribles émotions du Niger, n'avons-nous pas regretté la vie calme et le doux rien faire de notre traversée de l'Océan !

Un matin, en quittant la chambre dans notre costume de baigneur, nous fûmes tout étonnés de voir le capitaine sur le pont; Georges venait de le remplacer et d'ordinaire il se hâtait d'aller se reposer. De rudes hommes ces deux Américains; ils n'étaient que deux à bord pour faire le quart d'officier, et ils faisaient ce qu'on appelle dans la marine *le quart à courir*, c'est-à-dire qu'ils se remplaçaient toutes les quatre heures et restaient ainsi sur le pont, en service, douze heures par jour. Le reste du temps, ils continuaient à s'occuper du navire, le second dormait de minuit à quatre heures, et le capitaine de quatre à huit.

Adams vient au-devant de nous en souriant :

— Voyez, me dit-il, il vente ferme, et avant

trois heures nous serons dans la baie de la Mesurade.

— Comment? fis-je tout joyeux..., mais je croyais que nous ne devions pas atterrir avant le golfe de Bénin?

— C'est vrai, mais je viens d'apercevoir la côte d'Afrique; voyez-vous, cette longue ligne grisâtre à l'horizon?

— On dirait une bande de nuages.

— C'est la terre... et, ma foi, l'envie vient de me prendre d'y faire quelques vivres frais, si c'est possible; du reste, la brise est favorable, et nous allons reconnaître la côte avant de nous décider à aborder.

— Où sommes-nous, d'après votre estime?

— Nous devons être à la hauteur de Montrovia; si vous aviez l'œil marin, vous distingueriez là-bas, presque dans la ligne du beaupré, une petite échancrure.....

— Je la vois parfaitement.

— Eh! bien, c'est la baie de la Mesurade dont je viens de vous parler, un peu à droite est situé le cap du même nom, au pied duquel se trouve la ville de Montrovia, capitale de la République nègre de Libéria, fondée par mes compatriotes.

— Capitaine, vous êtes le plus charmant des hommes; j'avoue qu'il m'eût été pénible de

passer devant ce pays sans voir, par moi-même, ce que la race noire, livrée à ses propres forces, à su y faire depuis cinquante ans.

— Je n'accepte pas tous vos compliments, mon cher ami, me répondit Adams..., car, à vous dire vrai, je n'eusse pas songé à faire escale sur ce point de la côte, si Isidore, le Khroumane que j'ai engagé, ne m'avait affirmé que je pourrais me défaire très-avantageusement de ma cargaison chez les Achantis; comme une tentative sur ce seul renseignement pourrait me faire perdre une quinzaine de jours, je préfère rallier Montrovia qui a des relations constantes avec cette contrée et où je pourrai contrôler l'opinion d'Isidore; nous en profiterons naturellement pour faire quelques vivres frais et visiter la ville.

Quelques heures après, le schooner mouillait dans la baie de Mesurade, pour être prêt à partir au premier signal, et nous remontions la rivière en chaloupe. Nous stopâmes à Bassa, sur la rive gauche, où se trouve établi le gouvernement de la colonie, la ville proprement dite s'étend sur la rive droite, sur un emplacement qui porte le nom d'Édina.

Libéria est une fondation de philanthropes américains qui, pour se débarrasser des noirs et mulâtres affranchis qui commençaient à les gê-

ner, conçurent l'idée, en 1821, de les *réexporter* à la côte d'Afrique.

Voici la constitution qu'ils leur donnèrent et que j'ai copiée dans Warden, n'ayant pu, à Montrovia même, obtenir que très-peu de détails sur l'organisation de cette colonie *modèle*. Messieurs les noirs accueillent avec une extrême défiance toute question faite sur ce sujet par un blanc.

ART. 1^{er}. — La colonie est gouvernée par un président, soumis à la constitution, aux droits qu'elle établit et aux décisions du conseil.

ART. 2. — Tout homme de couleur qui a prêté serment à la constitution, et qui est propriétaire de terre dans la colonie, a le droit de voter dans les élections civiles et de se présenter comme candidat. — Les blancs ne peuvent ni posséder, ni être nommés dans aucun emploi, ni devenir citoyens de Libéria.

ART. 3. — Les officiers civils seront nommés annuellement. Le shérif est chargé de l'élection et nomme pour cet objet un président, deux juges et deux clercs dans chaque établissement.

ART. 4. — Les officiers de la colonie sont : un président, deux conseillers ou shérifs, un trésorier et un greffier, deux commissaires pour l'agriculture, deux officiers de santé et deux

censeurs. Le président a le droit d'intervenir dans le choix des officiers, pour des motifs qu'il doit faire connaître à temps, afin de renouveler le choix dans la même élection.

ART. 5. — Le vice-président doit agir au conseil avec le président, dans toutes les affaires importantes, l'aider dans l'exécution des lois, et le remplacer en cas d'absence ou de maladie.

ART. 6. — Le vice-président formera un conseil pour délibérer sur les intérêts de la colonie.

ART. 7. — Le vice-président doit s'entendre avec les membres du conseil, relativement aux sujets qui ont des rapports avec les intérêts de la colonie.

ART. 8. — Le shérif lui-même, ou par des mandataires, doit opérer pour organiser les élections, agir comme *marshal*, pour le gouvernement de la colonie et faire le service de cet officier, comme en Angleterre et aux États-Unis.

ART. 9. — Le secrétaire de la colonie doit garder tous les papiers et archives, enregistrer les actes du président en son conseil, et publier les ordonnances.

ART. 10. — Le greffier doit enregistrer toutes les pièces relatives à la propriété publique ou particulière, aux concessions de terres, aux

patentes, aux licences, aux contrats et commissions.

ART. 11. — Le trésorier est chargé de recevoir et garder tout l'argent, et les contrats publics qu'exigent les lois et de n'en remettre, ni payer, si ce n'est sur un ordre signé par le président ou le vice-président de la colonie auquel il fournira un état des finances à l'époque de l'élection annuelle de la colonie.

ART. 12. — Les commissaires de l'agriculture doivent faire et présenter un rapport au gouvernement sur tout ce qui concerne cette science, et les progrès annuellement accomplis.

ART. 13. — Les deux censeurs, munis de pouvoirs semblables à ceux des grands jurés des États-Unis, doivent agir comme conservateurs des mœurs publiques et promoteurs de l'industrie nationale.

ART. 14. — La cour judiciaire de la colonie est composée d'un président et d'un nombre suffisant de juges de paix nommés par lui.

ART. 15. — Les instituteurs des écoles publiques sont nommés par le comité de l'instruction publique.

A cette constitution sommaire furent annexées en 1824 les lois suivantes :

ART. 1^{er}. — La sédition, la mutinerie, l'insubordination ou la désobéissance aux autorités constituées, sont considérées comme crimes et justiciables de la cour ordinaire de justice, de celle des sessions ou d'assises, et de celle du conseil du président.

ART. 2. — Les rixes, les émeutes, l'ivresse, la violation du dimanche, l'impiété et le libertinage sont considérés comme des infractions à la paix publique et soumis à la décision de la cour des sessions, qui inflige une amende, l'emprisonnement, le carcan ou le fouet.

ART. 3. — Le vol simple, si les objets volés n'excèdent par la valeur de cinq shellings, est puni d'après la sentence du juge ou de la cour des sessions, d'une amende de quatre fois la valeur des objets.

ART. 4. — Tout coupable de vol doit fournir caution pour vingt fois la valeur de son vol, sans cela il est arrêté préventivement.

ART. 5. — Le grand larcin et la félonie sont punis, d'après une sentence judiciaire, par le fouet, l'emprisonnement, les travaux forcés et la chaîne.

ART. 6. — Tout individu mâle et robuste, qui n'est pas propriétaire, ou exerçant une profession ou un métier, et qui reçoit des rations du gouvernement, est tenu de travailler, sous la

direction des commissaires des travaux publics, deux jours par semaine.

ART. 7. — Les biens de ceux qui s'opposent aux décisions du conseil des directeurs seront confisqués; et ils seront chassés de la colonie.

ART. 8. — Aucun individu ne peut s'établir sur le territoire de la colonie sans la permission de la société ou d'un agent.

ART. 9. — On peut chasser de la colonie ceux dont les offenses troublent la paix et le bon gouvernement. Leurs propriétés passeront à leurs plus proches parents résidant dans la colonie; et s'ils n'en ont pas, elles retourneront à l'État.

ART. 10. — Le jugement par jury aura toujours lieu, et toutes les procédures judiciaires seront réglées par la loi commune, et par les sentences des cours de la Grande-Bretagne et des États-Unis.

ART. 11. — Tout individu sera libre de léguer ses biens par testament.

ART. 12. — Le tiers de toutes les terres accordées aux propriétaires sera réservé pour les nécessités publiques.

ART. 13. — Personne ne deviendra propriétaire de terres sans y demeurer, et il doit en cultiver au moins deux acres, ou se faire inscrire comme exerçant quelque métier. Il doit

aussi se faire construire une maison solide sur son propre terrain. Elle sera bâtie en pierre ou briques ou en charpente, couverte de tuiles, et assez grande pour loger convenablement toute sa famille.

ART. 14. — Les terrains publics de la ville doivent être entourés d'une palissade.

ART. 15. — Tout homme marié aura, outre son lot de ville, cinq acres de terres de plantations, deux autres pour sa femme, et un par chaque enfant survivant.

ART. 16. — Nul ne peut posséder plus de dix acres.

ART. 17. — Nul colon ne peut acheter de terre des naturels.

ART. 18. — Les terres sont achetées par l'État, et distribuées ensuite aux particuliers.

ART. 19. — La milice de Libéria consiste en un corps de volontaires organisé par le gouvernement de la colonie.

ART. 20. — Les officiers sont commandés par le président, ils sont jugés par une cour martiale.

ART. 21. — Il est établi, aux frais de la colonie, un établissement dirigé par le président, un conseil et un médecin, sous le nom d'infirmérie des invalides.

Voici l'objet de cette fondation. Tout colon qui a besoin des secours de la médecine, les veuves et les femmes indigentes, les orphelins sans même être malades, peuvent être admis, sur un billet d'un des directeurs, dans cet établissement. Là, on leur fournit des matériaux, des outils, et on assure du travail, selon ses aptitudes et ses occupations antérieures, à toute personne nécessiteuse qui y est admise. Les frais de leur logement, de leur nourriture et de leur habillement, sont prélevés sur le prix de leur travail, qui consiste : à coudre, à faire des filets, à moudre le cam-wood, à pulvériser l'ocre qui abonde dans le pays, à préparer les étoupes, à éplucher, carder, filer et tisser le coton.

Sept ans après leur arrivée, ces premiers colons, qui paraît-il s'étaient parfaitement acclimatés, envoyèrent à leurs compatriotes noirs d'Amérique une adresse pour les engager à venir se joindre à eux; ils terminaient ainsi :

« Ne croyez pas les bruits que des gens ignorants et malintentionnés font courir sur la pauvreté du sol de ce pays. Nous croyons qu'il n'en est pas de plus fertile sur la terre; les naturels, même sans instruments d'agriculture, et presque sans travail, font produire plus de grains et de légumes qu'ils n'en consomment et en récoltent plus qu'ils ne peuvent en vendre.

Les bestiaux, les porcs, les brebis, les chèvres, les canards et les poules se multiplient sans autre soin que celui de les empêcher de s'égarer. Le cotonnier, le caféier, l'indigotier et la canne à sucre y croissent spontanément. Le riz, le millet, le maïs y réussissent bien, ainsi qu'un grand nombre de légumes et d'arbres fruitiers. »

Il paraît que sous l'empire de cette constitution, qui n'était pas plus mauvaise qu'une autre, à part les peines corporelles qui paraissent y être restées, comme une habitude de l'esclavage, mais surtout sous l'impulsion des sociétés de propagande américaines, qui lui vinrent en aide énergiquement, cet établissement prospéra pendant quelques années ; mais il y a longtemps que l'Union n'envoie plus de secours, et l'État de Libéria livré à lui-même n'est plus aujourd'hui, ainsi qu'on va pouvoir en juger, qu'une grotesque contrefaçon des gouvernements et sociétés européennes et américaines.

La proscription du blanc y est restée absolue, et la constitution révisée a remplacé le conseil directeur par deux chambres ou assemblées qui en font l'office.

En descendant à terre, le capitaine nous quitta selon son habitude pour aller à ses affaires. Tout le monde devait être à bord à la nuit, car il n'était pas prudent, malgré la pro-

tection du pavillon étoilé qui flottait sur *la Sarah*, de rester à terre après le coucher du soleil.

— Surtout ne parlez qu'anglais, nous dit le capitaine en nous quittant, c'est la langue officielle du pays, et vous serez moins exposé à de ridicules querelles si on vous croit de nationalité américaine.

Pour nous servir de guide et de protecteur nous avons emmené M. Jims avec nous, tout en lui recommandant de tenir sa langue, car le brave homme ne nous avait pas caché qu'il éprouvait le plus profond mépris pour ces noirs, qui avaient préféré la barbarie de la côte d'Afrique à la vie des nations civilisées, et que pour lui, qui touchait par son père à la noble famille des Desfossés, sur ce chapitre il était intolérable, il n'irait pas souiller les quelques gouttes de sang blanc qui coulaient dans ses veines, etc... Nous prîmes le parti de ne plus l'écouter, mais il continua sa période en se parlant à lui-même.

Nous pénétrâmes dans la ville, assez régulièrement bâtie dans les quartiers du centre, et tout à fait à la manière américaine dans l'intérieur. Les édifices, si on peut leur donner ce nom, et les maisons sont généralement en pierre et en briques, et dans les faubourgs en bois. A en

juger par son étendue, elle ne devait pas avoir plus de deux à trois mille habitants, et encore ne puis-je répondre de ce chiffre qui n'est que le produit d'une estimation un peu à l'aventure.

On nous a dit que la population totale des différents groupes, Monrovia, Nouvelle-Géorgie, Caldwell, Millsbury, Marshall, Bassa-Cove, Greenville, Maryland, en souvenir de l'État qui fonda ce dernier, Palmas, etc... qui se rangent sous le drapeau de Libéria, ne dépasse pas dix à douze mille habitants.

Il y a plusieurs journaux, notamment le *Liberia Herald* et le *Morning Advertiser*, une cinquantaine d'églises, des écoles en quantité, et des pasteurs à en exporter ; quand on ne sait que faire à Libéria, on s'installe prêchant, c'est un moyen comme un autre, et qui est assez commun partout, pour vivre en parasite, et s'engraisser du travail des autres.

Nous nous promenions depuis quelques instants déjà, allant devant nous au hasard, lorsque je m'aperçus que le brave Jims se bornait à nous suivre avec des airs de dédain fort peu dissimulés ; affectant de n'adresser la parole à personne de peur de se souiller au contact des noirs, il faisait à mi-voix les réflexions les plus réjouissantes.

— Ça des maisons, disait-il en haussant les

épaules, et ces rues, et ces pierres, et ces briques, ils s'imaginent qu'ils ont bâti une ville... si ça ne fait pas pitié...

Mais toutes ces boutades amusantes ne faisaient pas notre affaire, je vis bien qu'il serait impossible d'amener M. Jims à entrer en communication avec ses congénères, et y eût-il consenti par obéissance, il n'eût fait que nous attirer quelque fâcheuse affaire.

J'avisai un noir qui flânait aux abords d'une place, et usai d'un moyen qui ne manque jamais son effet des deux pôles à l'équateur, je lui montrai une pièce d'un dollar, qu'il empocha immédiatement ayant de savoir de quoi il s'agissait, et je lui en promis deux autres, s'il voulait nous servir de cicerone pendant toute la journée.

— Vous ignorez à qui vous parlez, me dit le noir avec une certaine hauteur.

Je le regardai avec attention, cherchant à deviner par sa tenue à quel personnage j'avais affaire; d'un pantalon de calicot jadis blanc, sortaient deux énormes pieds nus couverts de poussière, la partie supérieure du corps, privée de chemise, était couverte par une redingote dont la nuance primitive était impossible à deviner, et un chapeau de haute forme, dont les poils

blancs étaient rougis par place, complétait l'accoutrement de mon interlocuteur.

Après cet examen, qui ne me permit pas de porter un jugement sur l'honorable citoyen qui venait de m'escamoter mon dollar, je fus forcé de lui avouer qu'il m'était impossible de reconnaître sa qualité....

— Je suis professeur de législation comparée à l'université de Montrovia, me répondit-il en se rengorgeant.

Lucius se retourna pour étouffer un éclat de rire. Je parvins à garder mon sérieux.

— Nous avons justement trouvé ce qu'il nous faut, repris-je en le saluant gracieusement, un homme de science qui puisse nous faire visiter cette belle ville.

— Dans ce cas, je suis à votre disposition, fit-il, visiblement frappé par mon compliment, car vous pensez bien que dans ma position, ce n'est pas, s'il n'y avait un intérêt plus élevé, pour cinq dollars que je voudrais me mettre au service d'un blanc.

Le gaillard trouvait le moyen de m'arracher deux dollars de plus, mais il n'y avait pas à discuter, il tendait la main sans bouger de place ; touché de cette marque de confiance, j'avais des démangeaisons de lui planter le pied entre les

pans de sa redingote, je me bornai à lui glisser la somme qu'il venait de me demander.

— Gentlemen, nous dit-il alors, complètement radouci, voulez-vous me faire l'honneur de me suivre ? Je vais vous introduire à la cour de police, c'est le juge Roberts qui tient l'audience en ce moment, un de mes bons amis.

— Comment nomme-t-on la place où nous nous trouvons ?

— Le Capitole, voici l'hôtel du Président, la Trésorerie, le Palais du Conseil suprême ou Sénat, la Chambre des délégués ou représentants, ils sont en séance en ce moment, nous pourrons aller y faire un tour, et voici à gauche la maison de justice.

Nous entrâmes à l'audience du juge Roberts ; de ma vie je n'avais assisté à une mystification, à une parodie aussi sérieuse, si ce n'est peut-être à Panama en 1869, à l'élection du président Corréosé. Je conterai cela peut-être un jour.

Qu'on se figure une grande salle rectangulaire ; au fond, le juge Roberts siégeait dans le costume de notre professeur de législation comparée, seulement il avait une chemise et un chapeau noir coloré par l'usage et le soleil, qui était déposé sur la table près de lui.

Sur des bancs, à droite, douze jurés, dans des costumes plus fantastiques encore, dont le teint

variait du chocolat au noir d'ivoire, écoutaient d'un air stupide les explications que leur donnait, sur l'affaire pendante, un jeune négrillon d'une vingtaine d'années, qui faisait office d'avocat de l'accusation. Comme en Amérique, le jury existait même en matière correctionnelle.

Notre entrée fit sensation. Le ministère public s'arrêta.

— Continuez, master Simpson, fit le juge avec dignité.

L'attorney reprit ses explications, et nous comprîmes qu'un pauvre diable à moitié nu, qui se tenait debout dans le prétoire, était accusé, chose épouvantable, d'avoir travaillé à enclore son champ le dimanche.

Au mouvement de répulsion qui s'empara de toute l'assemblée, nous comprîmes que les puritains les plus hypocrites de l'Amérique et de l'Angleterre n'auraient pas été déplacés à Monrovia.

Le gros morceau de l'affaire fut l'interrogatoire, je le sténographie.

— Plaides-tu coupable ou non coupable ? fit le juge en s'adressant à l'inculpé.

— Coupable, répondit le pauvre diable.

— Comprends-tu bien la faute insigne que tu as commise aux yeux de Dieu et des hommes ?

— Les porcs étaient venus dévaster mon

jardin en brisant la barrière, je n'ai fait que la réparer pour que les maudites bêtes n'achevassent pas de tout dévorer la nuit suivante.

— Comment, malheureux, tu as l'audace de violer tous les préceptes divins? Ne sais-tu pas que ton créateur s'est reposé le septième jour, et que tu dois faire comme lui sous peine de la damnation éternelle?

En prononçant ces paroles, le juge Roberts nous lança un long regard, comme pour nous faire admirer ce mouvement d'éloquence.

L'accusé eut une réponse sublime.

— Juge Roberts, lui dit-il d'un ton naïf, car il n'y mit point de malice... je n'ai que mon jardin pour vivre, et le créateur aurait bien dû empêcher les porcs de manger le dimanche.

Nous nous attendions à un éclat de rire général, ce fut un concert de malédiction qui répondit au pauvre diable, on lui montrait le poing de tous les coins de la salle.

Nous étouffions littéralement, j'eusse donné gros pour rire à mon aise.

— Tu viens de répondre aussi stupidement qu'un Européen, fit le juge en nous lançant un nouveau regard.

Cette fois, il n'y avait plus moyen de se tenir, et Lucius laissa échapper un accès d'hilarité,

dont je ne pus éviter la contagion qu'en toussant à m'écorcher le gosier.

— Policemen, faites sortir ces blancs, s'écria le juge en se levant comme un furieux, ils déshonorent la majesté du sanctuaire de Thémis.

— Fuyez, nous dit un jeune mulâtre à l'air plus dégagé que ses compatriotes, qui se trouvait près de nous, autrement la vieille brute va vous faire mettre dedans pour se rendre populaire.

Nous ne tenions nullement à aller étudier sur place le système pénitentiaire de Libéria, aussi nous hâtâmes-nous de suivre ce conseil.

Nous n'avions pas fait vingt pas dans la rue que nous étions rejoints par le greffier et deux policemen, qui venaient nous avertir que nous étions condamnés à vingt dollars d'amende, *pour avoir troublé la majesté du sanctuaire de Thémis.*

Cent francs pour avoir vu le juge Roberts, c'était un peu cher, mais enfin il n'y avait pas à discuter.

— Si nous en rappelions, fit Lucius, cela nous donnerait l'occasion de voir la cour.

— Gardez-vous-en bien ; le juge d'appel, pour montrer qu'il est supérieur à celui de première instance, doublerait votre condamnation, nous dit le jeune mulâtre qui nous avait suivis.

— Merci du conseil, répondis-je, nous nous en tenons à la première sentence. L'occasion était tentante cependant, car nous n'avions qu'à entrer dans le même bâtiment, la porte en face, pour nous trouver devant le juge supérieur, relever appel, et être condamnés de nouveau, le tout dans l'espace d'une demi-heure.

Je me mis en devoir de compter ses vingt dollars au greffier, qui n'avait pas cessé de tendre la main ; les deux policemen aussi tendaient la main, mais un peu au-dessous de celle du greffier, comme pour recevoir quelques gouttes de cette manne bienfaisante, s'il venait à en tomber.

— Que faites-vous ? me dit le jeune homme, qui par deux fois venait de nous donner un excellent conseil, mais vous avez été condamnés à dix dollars seulement, c'est bien assez.

— Il m'en demande vingt.

— Et encore par transaction, fit le greffier.

— Comment, par transaction ?

— Certainement !... si vous ne voulez pas payer à l'amiable, on va expédier le jugement, le lever, le faire signer au juge, le faire enregistrer au secrétaire général, et à la trésorerie, puis ensuite j'en ferai faire une copie que je remettrai à l'agent des recouvrements judiciaires, qui fera appeler un constable...

— Assez, assez, m'écriai-je effrayé, je paye....
je paye sans discussion.

Je croyais que tout était fini, mais les deux policemen ne s'en allaient pas, et leurs mains s'allongeaient toujours horizontalement vers nous.

— Gentlemen, nous dit l'un d'eux, c'est un dollar chacun pour frais d'assistance prêtée par nous au greffier.

— Allez vous promener, nous perdons patience à la fin.

— Nous allons être obligés de vous sommer, au nom de la loi, de venir vous expliquer devant le juge Roberts.

— Le juge Roberts... voici vos deux dollars.
Nous étions débarrassés,

Il n'y avait pas encore une heure que nous étions à terre, et déjà notre séjour à Montrovia nous coûtait 25 francs à l'université dans la personne de notre professeur de législation comparée ;

100 francs à la justice, dont 75 % revenaient au gouvernement, 20 % au juge Roberts et 5 % au greffier ;

Et 10 francs à la police.

En tout 135 francs. C'était raisonnable ; en allant de ce train-là, nous étions sur le chemin d'entretenir l'état de Libéria tout entier.

Nous agitions la question de savoir si nous ne rentrerions pas à bord immédiatement, lorsque le jeune mulâtre, qui ne nous avait pas quittés, se présenta à nous sous le nom de John Palmer, rédacteur du journal officiel de l'État, le *Liberia Herald*. Il écrivait aussi dans le journal de l'opposition, le *Morning Advertiser*, où il signait sous le pseudonyme de Peter Harris ; il tenait en outre une boutique de conserves alimentaires, et joignait encore à cela, les fonctions d'agent d'émigration pour une compagnie anglaise, qui engage à Montrovia tous les Khroumanes ou indigènes du pays de Krou, qui viennent pour travailler dans les comptoirs européens. A ses heures, il était de plus avocat consultant et courtier en marchandises. Tout en nous donnant ces détails, il nous dissuada de continuer nos visites au monde officiel de Montrovia. La caisse de l'État est toujours à sec, nous dit-il, on ne paye personne, et les fonctionnaires sont réduits à se rattraper sur les étrangers, principalement sur les blancs qui s'égarèrent dans nos murs. Quand je vous ai vus entrer, je savais parfaitement que le juge Roberts allait vous extraire une vingtaine de dollars, mais je ne pouvais vous avertir, je m'en serais fait un ennemi mortel. Nous le remerciâmes chaleureusement de sa franchise, et nous nous hâtâmes de regagner le

mouillage de la chaloupe pour retourner à bord.

Chemin faisant, Lucius me dit :

— Avez-vous remarqué avec quelle absence de sens moral, John Palmer ou Peter Harris nous a raconté qu'il écrivait pour le gouvernement et pour l'opposition... c'est drôle, mais triste.

— Il mange à deux râteliers, cela se voit quelquefois ailleurs qu'à Montrovia... Il a l'air intelligent, et c'est peut-être le seul citoyen de par là qui ne demande pas l'aumône sous couleurs de redevances, droits à payer ou condamnations judiciaires.

Je n'achevais pas ces mots, que nous vîmes arriver notre homme, tout essoufflé par la course qu'il avait faite pour nous rejoindre.

— Pardon, nous dit-il, j'ai pensé que vous seriez peut-être heureux d'emporter avec vous les deux numéros du jour, du *Liberia Herald* et du *Morning Advertiser*, les voici tout frais sortis des presses.

Comme nous nous confondions en remerciements pour son amabilité :

— Oh ! ce n'est pas la peine, s'empressa-t-il de nous dire, un demi-dollar chacun, c'est si peu de chose, je rougis de vous les faire payer, mais le nombre en est compté, et on me les ferait payer sur mes appointements.

— Comment, fis-je avec le plus vif étonnement, cinquante sous pour chacune de ces feuilles ?...

— Nous tirons notre papier d'Europe, et il coûte si cher.

En disant cela, il se mit à tendre la main, ni plus ni moins que le gouvernement, l'université, la justice et la police.

Je donnai le dollar demandé.

— 140 francs, fit Lucius, en donnant sans crainte cette fois un libre cours à sa gaieté.

Nous prîmes notre course du côté de l'embarcation, en regardant de tous côtés si nous n'étions pas poursuivis par l'armée ou le clergé, car il n'y avait plus qu'à ces deux classes que nous n'avions rien donné...

— Au schooner, au schooner ! dîmes-nous en arrivant. Cinq minutes après nous étions à bord.

C'est tout ce que nous avons vu de l'État de Libéria !

On peut être vrai, en affectant le langage de la plaisanterie ; les contre-temps, peu graves du reste, que je viens de conter, nous sont exactement arrivés, à peu près dans les mêmes termes... je ne pouvais, on l'avouera, prendre au sérieux cette contrefaçon grotesque des pays civilisés, et l'État de Libéria n'est que cela.

Le gouvernement ne paye ni ses dettes, ni ses fonctionnaires, ni son armée, et tout ce monde-là vit comme il peut, au milieu de la licence la plus effrénée... Nous n'avons pas rencontré une négresse, qui ne nous fît du coin de l'œil le signe d'entrer chez elle, pas un noir qui ne nous ait tendu la main.

Cela préjuge-t-il de l'avenir de la race nègre? je n'ose me prononcer, mais je le crains.

Pas une colonie n'a reçu plus d'argent, plus d'instruments d'agriculture, plus de machines, plus de livres, plus d'encouragements de toutes sortes. Il y a eu à Libéria, depuis soixante ans, plusieurs mulâtres énergiques, comme présidents, ils ne sont arrivés à rien, les noirs des États-Unis n'ont pas voulu retourner à la côte d'Afrique, les Américains se sont lassés d'envoyer des secours, et ce coin de terre, avec des apparences de civilisation, est aujourd'hui au-dessous du dernier village nègre de l'intérieur.

Quand on voit cette race de près même en Amérique dans les États du Sud, on se prend à se demander s'il n'en est pas des races humaines comme des races d'animaux, qui disparaissent quand elles sont arrivées à leur *summum* d'évolution.

Voyez du reste comme tous les produits de la

race noire semblent suivre inconsciemment cette loi.

Vous ne verrez jamais un nègre chercher à se maintenir dans la race pure ou un mulâtre essayer d'y revenir par ses alliances, tous deux recherchent toujours la mulâtresse la plus blanche possible, car il est un fait généralement reconnu, que la femme blanche ne se donne pas au noir, et quant aux négresses, elles dédaignent absolument les mâles de leur race, pour courir avec ardeur aux embrassements des blancs.

Nous aurons l'occasion, au cours de ce voyage, d'observer une foule de faits de cette nature, et dans des pays où les femmes n'avaient pas encore vu de blancs.

Il y a une loi physiologique, que je ne crains pas d'énoncer, car elle est d'une vérité absolue, et qui semble faire que les deux sexes de la race noire ne paraissent plus faits l'un pour l'autre.

La puissance physique du noir dans l'œuvre de la génération est très-courte, chez beaucoup de sujets elle est incomplète, malgré l'énorme développement des organes, chez tous elle ne se renouvelle qu'à d'assez longs intervalles.

Chez la négresse, au contraire, l'appétit est développé, le besoin fréquent, mais l'évolution complète est longue, et n'arrive presque jamais

à terme avec un mâle de sa race. De là, en dehors de toute question de couleurs, le goût de la femme noire pour l'homme blanc. Tout se réunit donc pour frapper la race noire de stérilité.

L'avenir nous dira si ce n'est pas une couche humaine qui disparaît peu à peu, comme ont disparu des anciens glaciers du Rhône, des Pyrénées, des Vosges, des Alpes, l'homme du renne, et l'homme de la pierre taillée, comme disparaissent en ce moment les Mélanésiens d'Australie et de Calédonie, les Peaux-Rouges de l'Amérique du Nord et les Indiens de l'Amérique du Sud.

Tout semble marcher à l'unité de la race blanche, c'est-à-dire de la race à cheveux longs, et au type indo-européen dans le monde. . . .

Les Anglais que l'on est sûr de rencontrer là où il y a quelque chose à faire, ont trouvé le moyen d'exploiter Montrovia. C'est là qu'ils viennent faire ces engagements de Khroumanes, et autres noirs de la côte, dont ils couvrent leurs colonies africaines, sous le nom d'engagés libres.

Il y a longtemps que j'ai dit que les Anglais n'avaient aboli la traite que pour la monopoliser à leur profit et ruiner les colonies de leurs rivaux, et attacher aux flancs de l'Amérique cette

plaie des affranchis *en vingt-quatre heures, sans apprentissage de la liberté*, dont elle ne se défera pas de longtemps.

Je sais bien que ce n'est pas l'Angleterre qui a aboli la traite en Europe, mais en prenant *en apparence* la défense de ces idées d'humanité, elle a contribué à les faire triompher, *avant l'heure*, chez toutes les nations, alors qu'elle s'y préparait depuis un siècle... résultat net, ruine de la production coloniale des autres nations, développement et écoulements plus faciles de la sienne.

Si l'Angleterre n'a pas vu là un simple problème économique à résoudre dans un sens égoïste? dites-lui donc d'alléger l'épouvantable despotisme qu'elle fait peser sur l'Inde, dites-lui donc de rétablir tous les métiers de tisserands qu'elle a brisés, du cap Comorin à l'Himalaya, pour que l'Indou fût forcé d'user ses cotonnades de Liverpool... dites-lui donc de nourrir ses pauvres, et d'affranchir ses ouvriers agricoles, qui ne peuvent posséder un pouce de terrain sous le ciel de la libre et triomphante Albion, ses ouvriers agricoles, qui sont bien autrement esclaves de ses lords propriétaires, que les noirs ne l'étaient des planteurs.

Combien de fois ne m'a-t-on pas déjà traité d'anglophobe, parce que j'affirme en toutes oc-

casions ces vérités, qui sont vulgaires pour quiconque a un peu voyagé, et étudié autour du globe le fonctionnement de l'égoïsme anglais. Une fois de plus, je dirai ce que j'ai vu, et ce qui est... et tant pis pour qui se bouche les yeux et croit faire de la générosité intelligente, en croyant que les Anglais ont abdiqué leurs haines traditionnelles contre la France, et en prenant pour une nation humanitaire ce ramassis de marchands, qui impose à coups de canon aux Chinois son opium qui les abêtit, et que les malheureux ont été forcés d'acheter, parce que cela faisait un déficit de trois ou quatre cents millions dans les ventes de John Bull.

Eh bien, j'affirme qu'à Montrovia, la compagnie anglaise embarque des Khroumanes, qu'elle *vend* ensuite à tous les planteurs de la côte.

Veut-on une autre autorité que la mienne ?

Voici ce que dit M. de Compiègne qui est passé dans le pays un an après moi, sans avoir pu descendre à terre à Montrovia, parce qu'il ne naviguait pas sous pavillon américain :

« La compagnie anglaise exploite du reste beaucoup les pauvres Khroumanes, qui lui sont cependant précieux : *elle leur fait payer leur passage*, pendant lequel ils n'ont que du riz à

manger, et travaillent sans relâche ; de plus *elle les repasse volontiers moyennant une forte prime* aux négociants de la côte, chez lesquels *ils sont engagés bon gré mal gré*. C'est ainsi que j'ai vu M. Walker au Gabon payer onze cents francs, pour un lot de seize Khroumanes, et il ne les a eus à si bon marché que parce que leur santé était avariée. »

Comment appelez-vous ce petit trafic, qui consiste à *faire payer d'abord son passage à un noir*, puis, une fois embarqué, à *le céder bon gré mal gré moyennant une forte prime* ?

Bath!... nous serons encore longtemps des naïfs. Vivant sur cette terre de France, si polie, si généreuse, longtemps encore nous prêterons aux autres peuples la monnaie de nos idées humanitaires, longtemps encore nous ignorerons ce qui se passe chez les autres . . .

Le capitaine revint à la nuit de Montrovia, où il avait été fort bien reçu en sa qualité d'Américain ; il avait été présenté au président, et Son Excellence avait daigné l'inviter à déjeuner ; il avait refusé, en prenant prétexte de ses affaires, mais je soupçonnai qu'en véritable Yankee, il s'était trouvé très-peu honoré de s'asseoir à la table d'un muiâtre. Les États-Unis ont aboli l'esclavage, mais les préjugés de race sont restés les mêmes, et ne disparaîtront qu'à la lon-

que, si tant il est qu'ils disparaissent jamais.

La race anglo-saxonne, il faut bien le reconnaître, aime et pratique la liberté, mais les idées d'égalité sont absolument repoussées par elle, et il faudra plusieurs siècles encore peut-être pour que cette révolution s'accomplisse dans ses mœurs.

Les renseignements que le capitaine avait recueillis étaient excellents de tous points au point de vue commercial, au dire de la plupart de ceux qui connaissaient le pays des Achantis, il était certain de pouvoir y écouler une partie de sa cargaison, seulement on ne lui avait pas laissé ignorer que toute la contrée était en fermentation contre les Anglais, et qu'on s'attendait d'un jour à l'autre à une levée de boucliers, que les dernières nouvelles apportées par le paquebot de la côte considéraient comme inévitable. On lui avait donné de plus à entendre que les Anglais, qui tiennent par Cap-Coast tout le littoral, ne le laisseraient peut-être pas sans difficulté vendre des armes à leurs adversaires, et que dans le cas où ils n'oseraient s'opposer ouvertement à ses échanges, ils les entraveraient certainement, en empêchant les indigènes d'arriver jusqu'à la côte.

Ne voulant rien livrer au hasard, Adams dut renoncer à son projet, et il nous annonça, en

nous faisant part de ces détails, que nous mettrions à la voile le lendemain matin, pour nous rendre directement à rivière de Bénin.

— Je n'ai pas perdu mon temps, nous dit-il en dînant, car ce soir-là, n'ayant pas de quart à faire, il dérogea à ses habitudes et vint nous tenir compagnie, je pourrai peut-être utiliser plus tard tous les renseignements que j'ai recoltés dans nos différentes escales. Si je ne reviens pas moi-même, je les transmettrai à mes frères, qui seront enchantés de venir faire une saison par là.

Nous lui racontâmes les aventures qui nous étaient arrivées dans la journée, il en rit aux larmes, mais au fond il était un peu mortifié de voir une colonie, fondée sous les auspices de son pays, tourner de cette façon.

Il fut un bon moment sans vouloir nous faire part de ses propres impressions, cependant il finit par se laisser aller, et il nous avoua qu'on lui avait tendu la main dans l'entourage du président, et que ce haut fonctionnaire lui-même avait daigné lui demander un baril de rhum, à titre d'amical souvenir.

— Ce ne sont pas des hommes que j'ai vus là, nous dit-il en manière de conclusion, mais de la pourriture humaine.

Le lendemain nous reprenions notre course à

travers l'Océan, rien n'allait plus dorénavant nous détourner du but, que l'intrépide Adams parvint à réaliser, malgré des difficultés sans nombre, et en nous faisant faire le plus étrange et le plus curieux de tous les voyages.

Trente-six heures après, poussés par une petite brise qui nous faisait filer nos cinq noeuds de moyenne, nous reconnaissons le cap Palmas. Les Anglais y entretiennent un fort et quelques soldats; la côte est aride et aucun intérêt commercial ne les y retient, mais ce cap surveille en quelque sorte l'entrée de cet immense golfe de Guinée, qui est appelé dans l'avenir à un développement commercial extraordinaire, et il est toujours bon d'avoir des sentinelles avancées dans des situations aussi excellentes.

Cela me rappelle qu'à partir de Gibraltar jusqu'aux détroits de la Sonde et de Malaca, en passant par le cap de Bonne-Espérance, tous les caps et détroits qui ont quelque importance dans le monde appartiennent aux Anglais.

Je ne saurais rendre l'impression singulière qu'éprouve le voyageur, quand il aperçoit sur toutes les roches célèbres, qui commandent un détroit, ferment une passe, ou protègent une contrée, l'habit rouge d'un soldat anglais, qui veille dans le monde entier sur le drapeau anglais, le commerce anglais, les intérêts anglais,

et on se prend à admirer, malgré soi, l'intelligence, la sagesse, la prévoyance de cette politique coloniale anglaise, qui a compris dès longtemps, comme l'avaient compris Colbert et Duplex, comme l'entrevit un instant Napoléon, que c'est en Orient que les nations européennes doivent aller chercher la richesse, la prospérité, la puissance.

En dépassant le cap Palmas, la brise vint à nous *refuser* tout à coup, et il fallut allumer les fourneaux; nous passâmes à petite vapeur devant notre comptoir du Grand-Bassam établi sur cette partie de la côte en 1842. La longue-vue me permit à peine de distinguer les murailles blanches du fort et des établissements.

Le pays doit être bien curieux à visiter, et les renseignements que donne l'amiral de Langle, sur l'esclavage et les sacrifices humains, offrent de telles ressemblances avec ceux que j'ai recueillis au Niger sur le même sujet, qu'ils me feraient presque conclure à une parenté étroite des habitants des deux contrées.

« L'esclavage est perpétuel au Grand-Bassam. Le *toedium vitæ* s'empare quelquefois de ces malheureux; ils déclarent alors qu'ils sont las de la vie. Les Jacks (chefs, hommes libres), accédant à leurs vœux, leur donnent une bouteille de rhum qui les grise, et l'exécuteur des

hautes œuvres leur fait sauter la cervelle d'un coup de bâton derrière la nuque. Leur corps est abandonné sans sépulture aux oiseaux du ciel et aux bêtes de la forêt.

« A la Grande-Bouba, les choses ne se passent pas aussi simplement : le maître de l'esclave le conduit au chef du village dont il dépend. Ce chef, après avoir fait toutes les remontrances possibles à l'esclave, prend jour pour procéder à son jugement ; les anciens forment l'aréopage ; le patient est au milieu du cercle. Il est rare qu'il change d'idée ; il met son point d'honneur à braver une société au dernier échelon de laquelle le sort l'a placé, et répond affirmativement à toutes les questions qui lui sont posées. Tous les arguments épuisés, le chef le fait lier à un arbre, et l'assemblée entière se rue sur lui avec la férocité des bêtes fauves : il est déchiqueté en un instant. Chacun des acteurs de cette tragédie paye une redevance au maître de l'esclave, qui est ainsi totalement indemnisé, et peut acheter un serviteur moins mélancolique.

« Les sacrifices humains sont offerts à l'époque de la fête des ignames, qui tombe généralement le jour de la lune d'octobre. Il y a d'autres sacrifices accidentels. A Babou, baie du Bourbougou, les guerriers se barbouillent la figure et le corps de raies rouges et noires ; les coups de

fusil petillent de toutes parts ; on en tire entre les jambes de l'homme qui doit être sacrifié, autour de sa tête et au-dessus ; c'est une orgie effrénée de poudre. La victime est attachée à un arbre. L'interrogatoire et le jugement sont solennels ; la mort doit être donnée d'un seul coup par le chef. La chair est déchirée en lambeaux, et mangée séance tenante. C'est l'holocauste offert pour racheter les péchés de la nation, et se rendre les dieux propices.

« Les maris ont droit de vie et de mort sur leurs femmes ; ils en font abus. Je vis un chef rasé : c'est en général un signe de deuil. Je lui demandai pourquoi il s'était fait couper les cheveux ; il me répondit avec une tranquillité parfaite, en continuant à tresser un panier de pêche : — J'ai tué ma femme. J'en reculais de trois pas. Il n'avait nullement conscience de son crime ; il me dit, en manière d'acquit : « Elle a fait périr mon fils par maléfices. » C'était faux. Ce fils, appartenant à une autre femme, avait été soigné par la victime avec la tendresse d'une mère. Je le lui dis, il le nia. « Après tout, où est le mal ? me dit-il en plaidant les circonstances atténuantes. Elle était vieille ; elle ne pouvait plus avoir d'enfants. » — Il était d'un positivisme révoltant. Je m'éloignai. Il continua à tresser tranquillement le casier qui devait nourrir sa

nouvelle famille. Après cela, que pourrait-on ajouter pour édifier le lecteur sur les mœurs des habitants du Grand-Bassam ? Bornons-nous seulement à dire que leur meilleur chef, notre fidèle allié Piter, avait dans son dossier cette affreuse note : « Condamné à dix onces d'amende pour avoir mangé un esclave. »

Quelques heures après nous passions devant Assinie, où se trouve également un petit comptoir français. Cette façon de naviguer en vue de la côte était charmante, et nous offrait à chaque instant des spectacles imprévus et pleins de fraîcheur. La vapeur nous aurait permis de profiler le rivage africain jusqu'au golfe de Bénin, et nous eussions certainement désiré que le capitaine adoptât ce parti, mais il devait gagner deux jours en mettant le cap sur Formose, et il n'hésita pas à reprendre la pleine mer.

Au soleil couchant, nous saluâmes le cap des Trois-Pointes ; c'était la dernière terre que nous devions apercevoir, avant d'atteindre les rivages de la Nigritie.

Avant de quitter ces côtes qui attestent, par une foule de points, l'esprit aventureux de la France, je désire dire quelques mots d'un débat qui n'est pas près de recevoir sa solution, et qui porte sur la question de savoir quel est le peuple européen

à qui revient l'honneur d'avoir le premier visité ces contrées.

Les Portugais étaient regardés sans conteste comme les premiers navigateurs qui eussent paru sur ces côtes, lorsqu'au xvii^e siècle le voyageur Villaut de Bellefond revendiqua cet honneur pour les Français.

Voici quelques passages de son mémoire qui mérite d'être signalé.

Il est intitulé comme suit :

Remarques sur les côtes d'Afrique, et notamment sur la Côte d'or, pour justifier que les François y ont été longtemps auparavant que les autres nations.

« La plus commune opinion, dit-il, a donné jusqu'à présent cet avantage aux Portugais d'avoir paru les premiers qui aient découvert et habité ces costes. Mais c'est une vieille erreur qui a pris sa naissance et son accroissement dans la longue possession qu'ils en ont eue, et le grand renom qu'ils s'étaient donné parmi ces peuples; cette gloire est due aux Français, et surtout aux Dieppois, qui y ont navigué plus de soixante ans avant que les Portugais en eussent eu la connaissance.

« Comme la France commençait à respirer, sous Charles V, des guerres et des malheurs qu'elle avait soufferts sous le roi Jean son père,

les Dieppois, de tout temps adonnés au commerce, attirés par le profit qu'ils y trouvaient et la commodité de leur havre, se résolurent, aux voyages de longs cours, de passer les Canaries et de costoyer l'Afrique.

« Pour cet effet, ils équipèrent, au mois de novembre de l'année mil trois cent soixante-quatre, deux navires du port d'environ cent tonneaux chacun, qui firent voile vers les Canaries, et arrivèrent vers Noël au Cap-Vert; ils mouillèrent devant Rio-Fresco, dans la baie qui porte encore le nom de baie de France.

« Les noirs de ces costes, auxquels les blancs jusque-là avaient été inconnus, accouraient de tous les côtés pour les voir, mais ne voulaient point entrer dans les vaisseaux, jusqu'à ce qu'ils eussent remarqué que ces gens, bien éloignés de leur faire du mal, les caressaient, et leur avaient apporté quantité de bagatelles dont la vue les surprit.

« Pour lors, commençant à s'apprivoiser, ils apportèrent du morphi ou de l'ivoire, des cuirs et de l'ambre gris, qu'ils échangeaient pour ces bagatelles. Les Dieppois, voulant pousser plus avant, en mettant à la voile, firent comprendre à ces noirs que les années suivantes ils reviendraient, et qu'ils fissent provision de ces marchandises, ce que les autres leur promirent.

« Au sortir du Cap-Vert, qu'ils nommèrent ainsi pour la verdure éternelle qui l'ombrage, ils coururent le sud-est, et arrivèrent à Boulombal, ou Sierra-Leone, comme les Portugais l'ont nommé depuis. De là ils passèrent devant le cap de Moulé, d'où les habitants de ces deux places et de toute la côte furent fort étonnés, croyant que tous les hommes étaient noirs; et enfin ils s'arrêtèrent à l'embouchure d'une petite rivière près de Rio-Sextos, où est un village qu'ils nommèrent le Petit-Dieppe, à cause de la ressemblance du havre et du village, situés entre deux coteaux. Là, ils achevèrent de prendre leur charge de morphi et de ce poivre appelé malaguette, et l'année suivante, mil trois cent soixante-cinq, à la fin de mai, furent de retour à Dieppe, ayant fait des profits qui ne se peuvent exprimer, n'ayant mis que six mois pour accomplir leur voyage.

« Au mois de septembre suivant, les marchands de Rouen s'associèrent avec ceux de Dieppe, et au lieu de deux navires en firent partir quatre, desquels deux devaient traiter depuis le Cap-Vert jusqu'au Petit-Dieppe, et les deux autres aller plus avant à la découverte des costes.

« La chose ne fut pas exécutée ainsi qu'on l'avait projeté, car un de ces vaisseaux, qui devait passer plus outre, s'arrêta au Grand-Sestre, sur

la côte dite Malaguette, y trouvant une si grande quantité de ce poivre qu'il crut devoir en charger, et qu'il ne pouvait faire plus grand profit ailleurs. Il en prit sa charge, et l'autre poussa plus avant. Le grand accueil et la douceur avec laquelle les habitants de ce lieu les reçurent, joints à la rivière et à la richesse de ce poivre, firent qu'ils appelèrent ce lieu Paris.

« Les deux autres, cependant, faisaient leur charge sur ces côtes où ils avaient déjà esté, et à trois semaines l'un de l'autre retournèrent, au bout de sept mois, richement chargés de cuirs, d'ivoire et de ce poivre dont ils fournirent les autres nations.

« Le quatrième vaisseau passa la côte des Dents et poussa jusqu'à celle de l'Or, d'où il en rapporta quelque peu, mais quantité d'ivoire. Comme ces peuples ne leur avaient pas fait si grand accueil, surtout ceux de la côte des Dents, qui sont très-méchants, les marchands, sur les rapports de leurs commis, se bornèrent au Petit-Dieppe et au Grand-Sestre, ou Paris, où ils continuèrent d'y envoyer les années suivantes, et y établirent même une colonie, d'où vient le peu de français que l'on entend encore aujourd'hui de ces peuples.

« Le grand profit qui se trouva dans le débit de ce poivre, donna aux étrangers l'envie de faire

ces voyages, et d'aller eux-mêmes choisir ce qu'ils achetaient des Dieppois. C'est pourquoi, environ l'an treize cent soixante-quinze, dix ans après que nous y étions, ils commencèrent d'y traiter; mais, voyant que les Français y avaient partout des loges, comme au Cap-Vert, Sierra-Leone, Cap-Monté, le Petit-Dieppe et le Grand-Sestre, et que les habitants les aimaient de sorte qu'ils ne pouvaient souffrir les autres, ils quittèrent le commerce, qu'ils ne reprirent qu'après la disparition des Français, et depuis ont toujours continué.

« Comme le profit commença à diminuer par la grande quantité de marchandises apportées de ces côtes, ceux de Dieppe et de Rouen résolurent de renvoyer au même endroit plus bas, où seize ans auparavant le premier navire avait trouvé de l'or.

« Pour cela, au commencement du règne de Charles VI, en l'an treize cent quatre-vingt, ils équipèrent, à Rouen, un vaisseau du port d'environ cent cinquante tonneaux, appelé la *Notre-Dame-de-Bon-Voyage*, qui partit en septembre, quoi qu'il fut prest longtemps auparavant; mais parce qu'ils avaient déjà remarqué que les pluies qui tombent sur ces côtes aux mois de juin, juillet, aoust étaient très-dangereuses, et causaient plusieurs maladies dont il estait mort

beaucoup de monde dans les habitations de leurs comptoirs.

« Ce vaisseau arriva vers la fin de décembre à la rade des lieux où seize ans auparavant ils avaient abordé pour la première fois. Les habitants, qui avaient reconnu que les autres noirs, dans les terres plus avancées, recherchaient les marchandises qu'ils avaient achetées de nous, et que nous les traitions doucement, apportèrent quantité d'or, et le vaisseau, neuf mois après, retourna à Dieppe richement chargé. Ce fut ce qui commença à faire fleurir le commerce de Rouen.

« L'année suivante, ils y envoyèrent jusqu'à trois vaisseaux qui partirent de Dieppe le 28 septembre, nommés *la Vierge*, *le Saint-Nicolas* et *l'Espérance*.

« *La Vierge* s'arrêta au premier lieu qu'ils avaient découvert, qu'ils appelèrent la Mine, pour la quantité d'or qui s'y apportait des environs. — Cette station porte encore ce nom.

« *Le Saint-Nicolas* traita à Cap-Corse et Mouré, au-dessous de la Mine, et *l'Espérance* alla jusqu'à Akara, ayant traité à Fantin, Saban et Cormentin.

« Dix mois après ils retournèrent, et surent si bien persuader les marchands, leur vantant le pays, la douceur des habitants et la quantité d'or

qu'on en pourrait tirer, qu'enfin ils résolurent de s'y établir et d'abandonner plutôt tout le reste.

« En treize cent quatre-vingt-trois, ils y envoyèrent trois vaisseaux, deux grands et un petit, qui devaient passer au delà d'Akara pour découvrir le reste des costes. Les deux grands estant lestés de matériaux propres à bâtir, estant à la Mine, ils y firent une petite loge, où ils laissèrent dix à douze hommes, et s'en revinrent encore richement chargés, dix mois après leur départ.

« Mais le petit vaisseau qui voulait passer Cormentin et Akara, ayant été emporté par les marées, fut contraint de retourner, et arriva trois mois auparavant les autres avec la moitié de sa cargaison. On le fit partir dans l'instant que les autres furent revenus, pour porter des rafraîchissements à ceux qui étaient demeurés dans la nouvelle habitation de la Mine, qui en quatre ans s'augmenta si fort par la grande colonie qui alla s'y établir, qu'ils y bâtirent une église que l'on y voit encore aujourd'hui.

« Ces commencements étaient trop heureux, et les profits trop grands pour avoir de longues suites. Les guerres civiles ayant commencé en 1410, le commerce déperit avec la mort de quantité de marchands, et au lieu de trois ou quatre vaisseaux qui partaient tous les ans de

Dieppe, c'était beaucoup quand pendant deux ans ils pouvaient en mettre un à la mer pour la Coste-d'Or, et un autre pour le Grand-Sestre. Enfin, les guerres augmentant, ce commerce se perdit tout à fait... »

Je ne suivrai pas Villaut de Bellefond dans sa relation de l'établissement des Portugais qui se hâtèrent de profiter de la folie de Charles VI et des guerres sans fin qui désolèrent la France, pour prendre notre place. Leurs navigations autour de l'Afrique sont trop connues pour qu'il soit nécessaire d'en parler ici. Je me bornerai donc à donner les conclusions de ce voyageur.

« Cependant les Français commencèrent à respirer un peu, après tant de guerres civiles et étrangères; ils n'avaient pas oublié les costes d'Afrique, et au commencement du règne de Henry III reprirent ces voyages, et vinrent premièrement sur les côstes de Malaguette, et vinrent ensuite sur celles de l'or...

« Les Portugais voyant que, de tous côtés, ils ne pouvaient empêcher les noirs de négocier avec les Français qui, outre les deux habitations qu'ils avaient déjà à Akafa et à Cormentin, avaient encore bâti un fortin à Takorai, au commencement de la côte, se résolurent d'en venir à la violence avec les noirs, brûlant de nuit tous leurs canots, leur faisant des défenses sur peine

de la vie, et les faisant esclaves, ce qui ne servit de rien. C'est pourquoi ils s'en prirent aux Français qui venaient à Mouré et à Cap-Corse. Ayant fait venir deux navires de guerre de Lisbonne en l'année 1586, dix ans après que les Français y furent retournés, ils nous coulèrent à fond, à Akara, un grand vaisseau de Dieppe nommé *l'Espérance*, tuèrent une partie des gens et firent le reste prisonnier. Cinq ans après, ils nous firent encore la même chose, en 1591; ayant brûlé un grand vaisseau qui était à la rade du Cap-Corse, et en diverses autres rencontres brûlaient nos chaloupes, tuaient nos gens et faisaient des prisonniers; qu'ils tuaient quand ils essayaient de se sauver.

« C'est pourquoi tout cecy, joint aux guerres civiles qui éclatèrent au temps d'Henry III et d'Henry IV, qui tenaient les Français occupés chez eux, fut cause que nous abandonnâmes tout, aimant mieux manquer de gagner que d'être perpétuellement au hasard de perdre la vie, ce que nous fîmes, et quittâmes non-seulement la Côte - d'Or, mais aussi toutes les autres.

« Or, par ce que dessus, je conclus que les Français ont les premiers habité ces terres, qu'ils les ont connues avant les Portugais, et que les Dieppois doivent avoir cet avantage, qui

leur est justement dû, d'avoir été les premiers navigateurs de l'Europe. »

Blessés dans leur amour-propre national, les Portugais, par toutes leurs universités, par tous leurs savants, ont attaqué et attaquent encore ce récit si simple et si véridique de Bellefond, rédigé à l'aide des traditions recueillies à Dieppe et dans les divers comptoirs de la côte d'Afrique ; et cela se conçoit, si on leur enlève la gloire d'avoir reconnu ces côtes, il ne leur reste plus que le rôle de pillards, de pirates et de marchands d'esclaves, qu'ils y ont joué et joueraient encore, si on n'y mettait bon ordre.

Encore une de ces erreurs à reléguer dans le panier aux oublis historiques, que ces prétendus services rendus à la civilisation par les Portugais au moyen âge. Les hardis Dieppois avaient déjà donné l'exemple ; un peu plus tôt, un peu plus tard, l'Afrique eût été contournée et le chemin des Indes découvert par le Cap, et ce que nous n'aurions peut-être pas eu, c'est cette honteuse plaie de l'esclavage africain, créé et entretenu par le Portugal qui, pendant des siècles, a été le grand négrier pourvoyeur de toutes les colonies du monde.

Même encore aujourd'hui, quand vous pen-
dez un négrier à la côte, soyez sûr qu'il est Por-
tugais, ce que nous n'aurions peut-être pas eu

si c'eût été la France avec ses mœurs douces et humaines, ou une puissance protestante qui se fussent peu à peu emparées de toutes ces côtes ; c'est cette épouvantable traînée de sang laissée par l'inquisition sur tous les rivages où ont campé ces aventuriers, de Sierra de Leona et Saint-Paul de Loanda, à Goa, Ceylan et Malacca.

Aussi voyez ce qui leur reste de leur immense empire colonial fondé avec le sabre, le frac d'un moine et les bûchers du saint-office... pas plus qu'il ne reste aux bandes d'Atila ou de Timour.

Qu'on ne nous parle donc plus de la civilisation portée autour du monde par ces navigateurs. A la côte d'Afrique ils ont civilisé les noirs en les vendant comme des bêtes de somme ; sur les côtes de l'Inde et de l'extrême Orient, chez ces peuples de mœurs douces et éclairées, beaucoup plus avancés alors que tous ceux d'Europe, ce sont les aventuriers portugais qui auraient eu besoin d'être civilisés...

Je reviens au débat dont je viens d'entretenir le lecteur, pour le clore par deux preuves irréfutables, en faveur de nos compatriotes dieppois et du récit de Bellefond.

Voici ce que dit le voyageur Olivier Draper, dans sa description de l'Afrique, publiée en 1667, à Amsterdam.

« Le château de la Mine est un très-vieil édifice, comme le démontrent différentes dates, en divers endroits, à une batterie en ruines restaurée par les nôtres il y a quelques années (les Hollandais) et nommée la batterie Française parce qu'elle était de construction française, et que les Français, suivant ce que disent les indigènes, étaient établis en ce lieu avant les Portugais; nos gens trouvèrent le millésime de l'an 1300, mais les deux caractères suivants ne purent être déchiffrés. Sur la petite place intérieure existe aussi une inscription gravée sur pierre, entre deux vieux pilastres, mais presque entièrement effacée par l'érosion des pluies, et conséquemment illisible. Tandis qu'au magasin, ou bâtiment des vivres, on voit d'abord, par une inscription très-bien conservée, qu'il a été bâti en l'année 1484, sous Jean II, roi de Portugal, comme le manifeste le millésime placé au-dessus de la porte, lequel est encore aussi net et aussi entier que s'il remontait seulement à quelques années, d'où il faut conclure que les autres dates mentionnées ci-dessus doivent être beaucoup plus anciennes. »

Voici maintenant ce que dit Samuel Brown, de Bâle, qui est resté dans le fort Nassau, à la Côte-d'Or, pendant trois ans, de 1617 à 1620.

« En ce fort aussi bien qu'à Akara, j'ai vu

des gens qui étaient âgés de cent dix et même cent trente ans, lesquels m'ont dit que bien des années auparavant le comptoir de la Mine avait été fondé par des Français qui venaient trafiquer en cet endroit. Comme chaque année, trois mois durant, il régnait une pluie mêlée de bourrasques, que nous appelons *Tornada*, telle que beaucoup de marchandises en étaient endommagées, ils demandèrent aux habitants la permission de bâtir un magasin ou entrepôt, ce que les nègres, qui étaient en très-bonne intelligence avec eux, leur accordèrent volontiers. Ils construisirent donc un assez grand magasin et transportèrent leurs marchandises à terre.

« Ils établirent donc ainsi une concurrence d'autant plus avantageuse qu'alors les habitants de ce pays échangeaient l'or contre des marchandises, sans le mesurer autrement qu'à l'œil. Quand les Portugais eurent appris que les Français faisaient avec les nègres un si beau commerce, ils vinrent les surprendre à l'improviste et s'emparèrent du magasin, donnèrent les marchandises aux habitants pour les gagner, et assurèrent qu'ils traiteraient avec eux à de meilleures conditions que les Français.

« Ces pauvres gens le crurent bonnement et aidèrent au massacre de ceux qui vinrent ensuite. Finalement le magasin fut transformé en une

église qui maintenant est très-bien fortifiée, et ne sert qu'à leur grand dommage. »

Il n'y a rien à opposer à cela, et les Portugais ont beau nier et traiter de contes inventés à plaisir la relation de Villaut de Bellefond, ils n'empêcheront pas ce fait, que Hollandais et Allemands ont trouvé au xvii^e siècle, à la Côte-d'Or, les restes des établissements que les Français y avaient établis, sur lesquels se voyait encore le millésime à demi effacé de l'an 1300... Les deux voyageurs que je viens de citer confirment de tous points cette vieille tradition, et l'honneur de la découverte des côtes de Guinée revient bien aux marins de Dieppe, et par conséquent à la France.

Les Portugais ne nous y ont supplantés que grâce à un odieux guet-apens, que les guerres des règnes de Charles VI et Charles VII nous forcèrent de laisser impuni.

En saluant le dernier comptoir français sur cette côte illustrée par nos ancêtres, je tenais à relever ce point d'histoire coloniale qui n'est pas assez connu de ceux qu'il intéresse le plus; il montre que nous avons été les premiers à tenter des établissements coloniaux, et que ce n'est ni l'énergie, ni l'esprit d'aventure qui a manqué à la France, mais un gouvernement qui

ait su ne point paralyser son essor et profiter des conquêtes de ses enfants ..

Les premiers au Canada et à la Louisiane, les premiers aux Antilles, les premiers à Madagascar, les premiers à Maurice et à l'île de France, les premiers à la côte d'Afrique et, à un moment donné, les plus puissants dans l'Inde... Voilà ce que nous avons été... Est-ce que nous n'avons pas perdu toutes ces colonies par la folie et la corruption de nos gouvernements, qui n'ont pas su les défendre? Est-ce que les poignées d'hommes qui s'en allaient au loin planter le drapeau de la France pouvaient lutter seuls contre les flottes anglaises? Est-ce que Duplaix, qui nous avait conquis cinquante millions de sujets et des territoires dix fois grands comme la France, n'a pas été rappelé et embastillé par le royal amant de la Jeanne Poisson, pour le récompenser de ses services... mais je m'arrête. Chaque fois que ma plume rencontre ce sujet, je sens l'indignation me gagner... Et à quoi bon? Empêcherai-je le premier imbécile venu de vous dire : — Les Français ne savent pas coloniser!...

En perdant de vue la terre, nous croisâmes un steamer, avec lequel nous échangeâmes les signaux d'usage, et les deux navires se saluèrent en hissant leurs pavillons.

— C'est le paquebot anglais qui fait toute la côte, depuis le Gabon jusqu'à Dakar, nous dit le capitaine.

Quand il nous eut dépassés, nous pûmes lire son nom sur son couronnement : *Africa*.

Douze jours après, au coucher du soleil, nous stopions à deux milles de la passe du Formose ou rivière de Bénin. Nous jetâmes avec avidité nos regards sur la rive gauche, que seule nous pouvions apercevoir; elle était bordée de palétuviers, et à quelques pas commençait une de ces merveilleuses végétations de l'équateur, dont on ne peut se rendre compte par la plume ou le pinceau quand on n'en a pas admiré sur les lieux le majestueux et séduisant spectacle.

Le lendemain allait commencer notre véritable voyage, et nous ne songions pas sans émotion que, parmi les cinq ou six voyageurs qui ont tenté la navigation du Bénin, tous sont morts à la peine, ou de maladies contractées au milieu des émanations pestilentielles, qui se dégagent principalement du cours inférieur du fleuve.

— On ne connaissait pas encore la quinine, nous dit le capitaine à qui nous avons communiqué cette pensée; et puis, que me parlez-vous de vos voyageurs plus ou moins officiels? il y a longtemps qu'ils ont été distancés par les caboteurs américains qui, depuis vingt-cinq ans, ont

fouillé tous les replis de cette rivière... moi-même je l'ai remontée trois fois jusqu'à Gato.

— L'intérêt commercial est plus fort que l'intérêt tout spéculatif de la science, répondis-je à notre ami.

— Vous avez parfaitement raison, et vos sociétés de géographie n'auraient pas assez de médailles, si tous les marins américains et tous les hardis pionniers du commerce se souciaient d'écrire leurs voyages... Ainsi je vais tenter une des expéditions les plus hardies qu'on ait jamais faites pour écouler, au centre du Bénin, du Borgou, et sur les rives du Niger supérieur, ma cargaison de carabines et de pistolets-revolvers; pensez-vous qu'en rentrant je me donnerai la peine d'écrire la relation de nos faits et gestes... Si ma campagne a été fructueuse, je reviendrai peut-être en faire une nouvelle, mais je ne me casserai pas la tête à raconter la première... *Cela ne paye pas!* Après avoir ainsi ponctué son opinion de cette phrase si chère aux Yankees, le capitaine fit deux ou trois tours de pont en sifflant avec satisfaction un des ses airs favoris.

— Quel homme singulier! me dit Lucius à voix basse, je me demande, parfois, s'il est bien sincère dans ce positivisme à outrance.

— Sincère lui! on voit bien, mon cher compagnon, que vous ne connaissez guère ce peuple

qui en moins d'un siècle a jeté la vie et le mouvement, à pleines mains, au milieu des vieilles solitudes du Nouveau-Monde, l'Américain est peu susceptible de *pose*, sa qualité essentielle est d'être simple et vrai, toutes les choses n'ont de valeur pour lui que par leurs côtés pratiques, et il ne donnerait pas un *farthing* d'une science dont il ne pourrait faire l'application. Aussi n'écrira-t-il pas un livre, qui ne lui donnerait qu'une satisfaction d'amour-propre.

— C'est étrange, et je n'aurais pas cru que de pareilles idées engendrassent des caractères aussi vigoureusement trempés.

— Ils sont même susceptibles d'enthousiasme; voyez plutôt notre brave capitaine, son œil s'illumine rien qu'à la pensée des difficultés qu'il s'appête à vaincre, mais, comme il vous le dira lui-même, là où un voyageur ira avec enthousiasme pour placer un peu plus à droite un fleuve que son prédécesseur aura placé un peu trop à gauche, il ira lui avec le même enthousiasme, pour écouler de la quincaillerie et des armes... Tenez ! à l'embouchure de ce fleuve mystérieux qui doit nous conduire dans des contrées peu ou pas explorées encore, je ne puis me défendre d'une certaine émotion... Eh bien, je parie qu'il est aussi calme que si demain il devait entrer dans l'Hudson.

Le capitaine venait de terminer sa promenade et revenait sur nous.

— Gentlemen, nous dit-il, demain nous pénétrons en rivière, c'est huit à dix mois de dangers et de fatigues en perspective, mon devoir est de vous demander si vous persistez à m'accompagner ; dans le cas où vous auriez changé d'avis, j'irai vous conduire au comptoir anglais de Bonny, où par le prochain paquebot vous pourriez aisément...

— Pas un mot de plus, mon cher capitaine, fis-je en l'interrompant, nous sommes et resterons vos compagnons fidèles jusqu'à la fin de l'expédition, quoi qu'il arrive...

Nous échangeâmes une vigoureuse poignée de mains et il n'en fut plus question.

Cette nuit-là nous dormîmes peu, et l'heure de l'appareillage nous trouva des premiers sur le pont.

DEUXIÈME PARTIE

LE BÉNIN ET LE YEBOU

DE GATO A KATOUNGA



DEUXIÈME PARTIE

LE BÉNIN — LE YEBOU — LE BORGOU — DE GATO
A KATOUNGA, BOUSSA ET YAOURI

La rivière de Bénin. — Cap Formose. — Le Fort des Anglais. — La branche de Gato. — Arobo, Agouna, Gato. — Excursion au Bénin. — Réception royale. — La fête. — Un massacre de prisonniers. — Un cadeau de Oba-Yéoué. — Obi-Tebékoua le charmeur. — Un Marché d'esclaves. — M. Jims achète un négrillon. — Mœurs du Bénin. — Les femmes au Bénin. — Retour à Gato. — La caravane. — Traité avec le roi. — Les otages. — Ordre du capitaine Adams, à Georges le master. — Départ pour le Yebou. — Du Bénin à Katounga, Boussa et Yaouri.

Le lendemain au point du jour, nous entrâmes en rivière, en doublant sur notre gauche le promontoire de Formose à l'extrémité duquel se trouvait un petit village de pêcheurs. Les grands horizons de verdure qui s'étendaient devant nous, chaudement colorés par le soleil, la barre qui par trois flots réguliers couverts d'écume blanche toute irisée des lueurs du matin, s'avancait à la rencontre du fleuve, comme si elle voulait lui disputer l'entrée de l'Océan, les canots de pêche

des naturels qui dansaient à la lame, après une nuit laborieuse, les eaux du Bénin aussi calmes que celles d'un lac, qui descendaient lentement, à pleins bords, comme une vaste coulée d'argent; à perte de vue les rives garnies de bambous et de palétuviers; tout, jusqu'à ce vaste murmure de l'Océan sur les grèves, contribuait à donner une incomparable magie, au spectacle qui se développait sous nos yeux.

Notre brave Adams contemplait cette scène avec un sourire de triomphe, il touchait au but, et la lutte avec l'inconnu, au lieu de l'effrayer, ne faisait que doubler l'énergie et le courage de son infatigable nature. Il s'était dit qu'il reviendrait avec une fortune pour prix de ses efforts, et il avait mis gaiement sa vie dans l'enjeu. Lucius était joyeux et confiant.

Pour moi, d'autres pensées m'agitaient, près de pénétrer par une de ses artères dans le centre de cette mystérieuse Afrique, où m'avait poussé un rêve dès longtemps caressé, je songeais avec émotion, à ceux que j'avais laissés derrière moi, que je pouvais ne plus revoir, et je ne pouvais me défendre d'une profonde émotion.

Parmi les ouvrages que j'avais emportés, se trouvait *la Flore de l'Owaré et du Bénin*, du savant naturaliste Palisot de Beauvais, un des

rare Européens qui ont pu pénétrer dans ces contrées et en revenir, et le passage suivant, que j'avais lu bien souvent, se présentait en ce moment avec plus de force à ma mémoire.

« De tous les peuples qui habitent la côte occidentale de l'Afrique équinoxiale, il n'en est point qui mérite plus d'être connu que le peuple du Bénin. L'insalubrité du climat, que je ne crains pas de placer au rang des plus malsains du globe, *l'exemple effrayant de tous les navigateurs qui ont abordé ces parages pestiférés*, en ont écarté tous les observateurs, de sorte que, depuis près d'un siècle, ce pays n'est fréquenté que par quelques marchands qui vont faire le commerce des esclaves et des dents d'éléphants. Windham et Pinteado en 1553, Birdet et Newton en 1558, Gotard Arthus en 1600, David van Nyendaal vers la fin du xvii^e siècle, et le capitaine Landolphe en 1786, sont les seuls connus qui se soient mis à la tête d'expéditions pour le Bénin. *Presque tous ont été victimes de leur zèle*. Ce climat destructeur moissonne, avec la plus grande rapidité, les Européens de tout âge et de toutes sortes de tempéraments. »

Et je me demandais, comme un soldat la veille d'une bataille : En reviendrai-je ?

Si ma vie n'eût pas appartenu à un être cher, qui attendait avec anxiété au logis, mon retour

lointain encore... seul au monde, j'eusse joué mon existence, le sourire aux lèvres... mais je n'étais pas seul, et on m'excusera peut-être d'avouer que je la jouais avec fermeté, mais aussi avec tristesse.

Aucun autre mobile du reste ne me poussait, que cette soif insatiable d'étudier les mœurs, les usages, les croyances, les coutumes intimes des peuples inconnus, pour essayer de les rattacher à tels ou tels groupes de la grande famille humaine, à tel ou tel berceau de civilisation, passion qui m'avait déjà conduit deux fois autour du monde.

Je n'étais pas un voyageur géographe, n'entendant rien à lever un plan, relever une position, rectifier une carte, je n'aurais su comment m'y prendre pour prouver que la rivière Formose ou de Bénin coule un peu plus à droite, ou un peu plus à gauche que cela n'est indiqué. — Je n'aurais jamais voyagé qu'avec ma boussole, laissant à la grâce du hasard et de mes guides souvent le soin de me procurer un souper ou un gîte... Je n'étais donc même pas soutenu par l'espoir d'une belle mort officielle, n'étant point parti pour découvrir la moindre source, le moindre affluent... Je n'étais qu'un modeste linguiste, un ethnographe, ne s'occupant, en fait de sources, que de celles des races

humaines... Vous le savez bien que diable, on ne prône pas ces gens-là... on les discute, on les combat, car ce sont des soldats d'avant-garde, qui dérangent toute l'économie de la science officielle, et les calculs de ces braves gens qui, après avoir étudié des crânes dans leurs cabinets, vous font l'histoire de ceux qui ont porté ces crânes, mieux que ceux qui les ont vus, vivre, respirer, marcher, agir, aimer, au milieu de leur grande végétation, de leurs marécages qui tuent, et sur les rives de leurs fleuves mystérieux. Les voyageurs ethnographes, qui étudient des idées, des civilisations rudimentaires, au lieu de faire de l'arpentage... qu'une racine commune à cinq ou six idiomes fait rêver... qu'une croyance identique, une coutume semblables, relevées à l'équateur et au pôle, plongent dans des extases de pensée; ces voyageurs-là, à quoi voulez-vous qu'ils servent... Ils ont l'audace de discuter les religions, de dire : ceci vient de cela; de montrer que même dans les déserts de l'Afrique, le prêtre, ce parasite de l'humanité, vit des mêmes jongleries, des mêmes superstitions; en voyant les degrés très-différents que parcourent présentement les races humaines, ils osent soutenir que l'unité des races et des langues est une plaisanterie sacerdotale. Ils saisissent partout

l'œuvre constante de l'évolution créatrice, ils voient des races d'hommes voisines de la brute, et des races de singes voisines de l'homme, et ils le disent... et tout le clan de la vieille science officielle, uni au clan des cagots, disent du bout des lèvres : Ce voyageur s'est laissé égarer par son imagination ! Voilà le grand reproche dont on flagelle les voyageurs ethnographes, parce que partout ce qu'ils ont vu est en désaccord avec ce que l'on enseigne, et ce que l'on croit.

Parlez-moi, au contraire, du voyageur qui enrégimente deux ou trois cents hommes, part avec rifles, revolvers, carabines à balles explosibles, tue en route tout ce qu'il rencontre s'opposant à son passage, puis revient en disant : J'ai massacré cinq à six cents noirs, mais j'ai descendu le fleuve Kiribi, ou Karapa, jusqu'à son embouchure ; voilà les héros, voilà les martyrs de la science, quand ils ont succombé d'une flèche empoisonnée, répondant à leur coup de carabine.

Ces voyageurs-là ne gênent personne !...

Pendant que, mi-sérieux, mi-souriant, je me faisais intérieurement ces dernières réflexions, notre élégant petit schooner passait la barre, légèrement ballotté, gracieux comme une mouette qui rase les flots, et nous nous trou-

vions dans la rivière que les uns appellent Formose, les autres Bénin, et les indigènes Ouéni, je n'ai jamais pu, en effet, traduire autrement que par ce dernier mot les inflexions de voix dont les habitants du pays se servaient pour nommer ce cours d'eau. En même temps que nous, une vingtaine de pirogues, chargées de poisson, et pagayées avec la plus grande habileté, passaient de l'Océan en rivière en se balançant sur les flots.

Parvenus dans le calme, nous stopâmes un instant pour acheter une charge de poissons frais à l'un des pêcheurs les plus rapprochés de nous. Immédiatement, plusieurs embarcations se détachèrent de terre et vinrent nous apporter des légumes frais et des fruits. M. Jims en fit une abondante provision pour notre table et le bord, car il était urgent d'enlever les marins à leur cuisine, exclusivement composée de lard et de pommes de terre.

Le Khroumane Isidore commença ses fonctions d'interprète, il s'en acquitta avec la plus grande facilité, et nous en conclûmes que s'il était aussi familier avec les langues du Iebou et du Borgou qu'avec celle du Bénin, il était appelé à nous rendre les plus grands services.

Au milieu d'un tas énorme de bananes, de cocos verts, de citrons doux, d'ananas, de

goyaves, de gombauds et d'ignames, se trouvaient cinq ou six Calebasses pleines d'un jus blanchâtre, que je pris tout d'abord pour du vin ordinaire de palmier, mais, l'ayant goûté, je lui trouvai un goût plus âcre et plus spiritueux. Le capitaine fit monter sur le pont les trois chauffeurs noirs qu'il avait engagés au Sénégal et leur fit cadeau à chacun d'une Calebasse de cette liqueur. Le musicien de la troupe, car, si petite que soit une escouade de chauffeurs noirs, elle ne marche jamais sans musicien, prit son tam-tam et se mit à le frapper en cadence, pendant que ses deux compagnons commençaient à se mettre en branle; au bout de quelques instants, la liqueur aidant, la danse s'accrut peu à peu et finit par se changer en sauts frénétiques, entremêlés de cris et de grimaces les plus singulières; bientôt, n'y tenant plus, le joueur de tam-tam confia son instrument à un matelot et se lança dans la mêlée.

L'homme chargé du rôle d'orchestre intermédiaire était un Irlandais jovial, boute-en-train, toujours de bonne humeur, et qui égayait tout le bord par ses plaisanteries; il se nommait Patrik Crawford. Il se mit à taper comme un sourd en redoublant de vitesse, et comme l'amour-propre des noirs consiste à suivre la mesure, quelque accélérée qu'elle soit, et à lasser le musicien,

il eut bientôt mis les pauvres diables sur les dents, qui, suant, soufflant, n'en pouvant plus, finirent par tomber épuisés sur le pont, au milieu des rires et des applaudissements de l'équipage. Tout à coup, le sifflet du maître se fit entendre, en un clin d'œil tout rentra dans l'ordre accoutumé, les noirs disparurent dans leur antre de feu, marchands de poisson, de légumes et de volailles s'élançèrent dans leurs embarcations, et le schooner reprit sa marche au bruit régulier des pistons de sa machine.

Telle fut notre entrée en rivière.

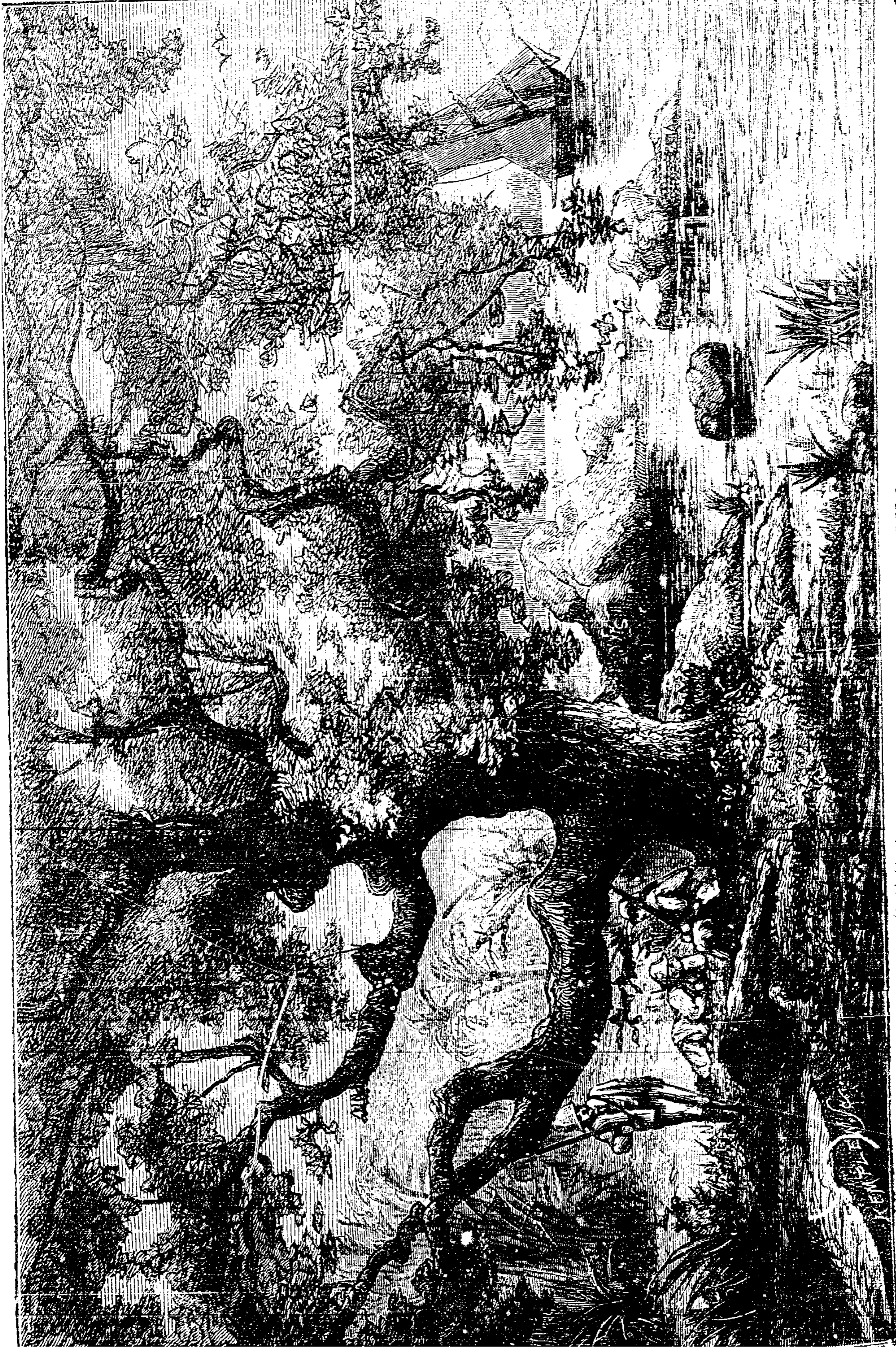
J'eus l'occasion de voir plus tard l'arbre d'où les naturels extraient la liqueur qui avait mis nos chauffeurs en bonne humeur, c'était le rosia vinifère, appartenant à la famille des palmiers, toute la côte et les berges du Formose en étaient garnies. Cet arbre, comme tous ceux du reste de sa famille, rend aux habitants du Bénin les plus grands services. Le tronc leur sert pour l'édification de leurs cases, et les feuilles, qui atteignent jusqu'à huit à dix pieds de haut, réunies par paquets, sont employées pour la toiture, comme le chaume dans nos campagnes. Les fruits de ce palmier consistent en des espèces d'amandes, recouvertes d'une enveloppe et réunies en régimes, comme les dattes et les bananes. Les Béniniens les écrasent dans de grands vases

en terre et en retirent, par la simple fermentation, une liqueur presque aussi forte que l'eau-de-vie ordinaire.

Ces fruits sont si abondants, sur les rives du fleuve surtout, que les habitants n'ont guère que la peine de les ramasser ; ils ne s'en font pas faute, et n'était le temps nécessaire à la fermentation, le peu de jours que cette liqueur se peut garder, n'étant pas obtenue par distillation, la difficulté d'avoir des vases assez grands, et surtout la paresse ordinaire de leur race, ils seraient presque toujours ivres.

Au bout d'une heure de navigation, nous passâmes à l'embouchure d'un cours d'eau entrecoupé d'îlots ou lagunes, qui paraissait se jeter dans le Formose ; le capitaine nous apprit que nous avions en face de nous un des deux bras du Lagos, sorte de séries de marécages que la plupart des cartes indiquent comme une rivière ; un peu plus loin, toujours sur notre gauche et sur la droite du fleuve, nous aperçûmes quelques cases, dominées par un fort, bâti là sans doute pour protéger les traitants, mais dont rien, au premier abord, ne dénonçait la nationalité.

— Encore les Anglais ! fit le capitaine en étendant la main ; voilà des gens prévoyants ; le jour où le Bénin, le Iebou et la partie sud du Borgou prendront cette voie naturelle pour com-



mercer avec l'Europe, ils auront là un fort qui commandera la rivière et qui servira de point d'appui à la ville future qui se bâtira sur ces rives.

— Vous avez raison, mon cher Adams, lui répondis-je, toutes ces contrées s'assainiront peu à peu avec le temps ; ce qui fait la force de l'Angleterre, c'est de savoir poser des jalons un siècle ou deux avant que sonne l'heure du profit, c'est d'avoir une politique traditionnelle.

Un peu avant d'atteindre la rivière de Gato, affluent du Formose, qui devait nous conduire à douze lieues de Bénin, capitale du royaume de ce nom, nous reconnûmes le second bras du Lagos, puis nous entrâmes à petite vapeur, et, la sonde à la main, dans ce cours d'eau, dont la largeur moyenne atteignait à peine celle de la Seine aux environs de Paris. Les deux rives étaient marécageuses, quoique fortement boisées, et paraissaient désertes.

Sur le soir, nous commençâmes à apercevoir des champs de millet, d'igname et de sorgho ; le terrain s'élevait peu à peu, tout annonçait le voisinage de lieux habités, lorsque sur un petit plateau se montrèrent tout à coup, au détour d'une crique, les cases d'un gros village béninien.

Les indigènes accoururent en foule pour voir

ce navire qui remontait leur rivière sans le secours du vent.

— Nous voici à Arobo, fit le capitaine, d'autant plus sûr de sa route qu'il faisait cette navigation pour la troisième fois, l'obi (grand chef) de cette contrée est mon ami, et nous allons passer la nuit sur ses domaines.

Nous stopâmes à trente mètres du bord, et une pirogue, quittant le rivage, au milieu de l'affluence des noirs, en quelques coups de pagaies conduisit près de nous un grand vieillard sec, aux manières pleines de dignité et de réserve ; c'était l'obi d'Arobo, un simple pagne de soie jaune clair lui entourait les hanches et descendait un peu au-dessous des genoux, et comme signe distinctif, il portait un sabre qui lui pendait le long des jambes au bout d'un baudrier de même couleur que le pagne, assez semblable à ceux de nos gendarmes.

En apercevant le capitaine, il eut un mouvement de joie ; après s'être considérés quelques instants en silence, ce qui est la forme de politesse la plus exquise du pays, ils se serrèrent la main, et la conversation commença à l'aide de l'interprète Isidore.

— Mon ami a bien tardé à revenir nous voir, dit simplement le vieux chef.

Le dernier voyage d'Adams à Arobo était de

quatre ans, il était alors simple master à bord d'une petite goëlette qui faisait le cabotage dans le Formose, l'Ouarè, à l'embouchure du Niger, dans les rivières de Bonny et du vieux Calabar.

— Je n'ai pas été prêt plus tôt, répondit l'Américain sans autre formule de compliment, mais l'absence ne m'a pas fait oublier le cadeau que je t'ai promis, je te l'enverrai de Gato, car si l'oba de Bénin apprenait que tu as reçu un présent avant lui cela suffirait pour qu'il me refusât le passage de ses États¹.

L'obi témoigna immédiatement sa satisfaction et dit qu'il attendrait que son ami blanc lui envoyât ce qui lui était destiné, cependant il insinua qu'il serait heureux si on voulait bien lui montrer l'objet rapporté à son intention.

Je me souviendrai toute la vie de l'ébahissement du brave homme, lorsqu'on tira d'un coffre un habit de satin jaune tout chamarré d'or, avec un tricorne et un sabre de dragon, que le capitaine avait eus pour quelques dollars dans une boutique de bric-à-brac à Cadix. Ses mains tremblaient de joie comme celles d'un enfant à qui on montre un jouet merveilleux, et pour ne pas mettre le comble à son supplice, notre ami dut se résigner à le laisser revêtir cette défroque.

1. Oba, roi. — Obi, chef de sang ou de caste royale.

Le vieux nègre mit crânement le chapeau sur son chef, endossa, avec mon aide, l'habit par-dessus son pagne, et sans quitter le baudrier et le sabre qu'il possédait déjà, il s'attacha gravement la latte de dragon de l'autre côté, et se mit à se promener sur le pont de *la Sarah* avec des poses, des affectations de dignité tellement comiques, que nous ne pouvions tenir notre sérieux.

Du côté de la terre, cet or qui miroitait au soleil couchant excitait des témoignages d'admiration indescriptibles, les noirs couraient sur le rivage, s'appelant les uns les autres, poussant toutes les interjections joyeuses que pouvait fournir leur langage, toutes les cases se vidaient et, en moins de rien, tout le village fut sur le bord du fleuve.

Le moyen, après cela, d'empêcher l'obi Arobo de descendre à terre dans son beau costume, et de se présenter ainsi aux yeux émerveillés des siens.

Après avoir fait quelques tours de pont, le vieux chef revint d'un air suppliant vers le capitaine.

— Que me veut-il ? fit ce dernier qui se tenait à quatre pour ne point lui rire au nez.

— Maître, répondit Isidore, l'obi vous fait dire qu'il enverra un messenger à l'oba de Bé-

nin, qui est son parent, pour qu'il vous traite avec honneur et qu'il vous donnera deux de ses plus belles esclaves, si vous voulez consentir à lui laisser emporter votre présent de suite.

Le capitaine eut l'air de se faire prier quelques instants, puis il finit par accéder à la proposition ; nous crûmes que le vieux chef, en voyant sa demande accordée, allait, oubliant son rang, se mettre à danser devant nous, mais il reprit rapidement un maintien plus sérieux, et nous invita à une collation dans sa case ; on voyait qu'il était impatient de se montrer aux siens dans sa nouvelle splendeur.

Le capitaine accepta son offre ; cet excellent ami savait qu'il ne pouvait me faire un plus vif plaisir que de me donner l'occasion de commencer ma moisson d'observations.

Sur un signe du chef, plusieurs nouvelles pirogues se détachèrent de la rive, et vinrent se ranger à la coupée de tribord pour nous conduire à terre, et moins de dix minutes après, nous étions dans la grande case de l'obi, composée d'une cour intérieure carrée, entourée de chambres, où logeait toute la famille du chef ; les serviteurs, tous esclaves, car les hommes libres au Bénin ne se louent pour aucune espèce de travail aux gens de leur race, habitaient des carbets de feuillage dans une seconde enceinte.

Le soleil venait de se coucher, et des lampes en terre noire, presque semblables à celles dont usent les Indous, avaient été allumées aux quatre coins de la salle qui servait à l'obi Arobo pour donner ses audiences ou ses fêtes; cette pièce n'avait rien qui différât des autres constructions du pays, si ce n'est qu'elle était plus spacieuse et pourvue d'une table et de six sièges, cadeaux de quelques traitants qui avaient remonté le fleuve jusque-là. Le chef nous apprit que ces objets ne servaient que quand un Européen remontait le Bénin jusque chez lui, ce qui, du reste, n'arrivait pas souvent. Ils étaient d'une forme tellement antique, que je priai Isidore de demander à notre hôte de qui il tenait ce cadeau.

— D'un capitaine français, répondit le Khroumane, qui avait immédiatement posé ma question.

— Se souvient-il de son nom?

— L'obi ne l'a pas connu, mais c'était un ami de son père, on l'appelait Nandoti.

Je fis répéter ce nom bizarre, la prononciation ne varia pas. Nandoti... Nandoti, répétait le vieux chef, et comme pour me convaincre, il disparut quelques instants dans un autre corps du logis, et revint en me montrant d'un air de triomphe une petite coupe en argent, sur la-

quelle avait été gravée, avec une pointe de couteau par une main très-habile, l'inscription suivante :

LANDOLPHE

commandant d'escadre

des flottes de la République française

— 1799 —

A L'OBI AROBO, SON AMI.

— Nandoti... Nandoti, disait toujours le chef, en souriant et se frappant la poitrine.

C'était bien du capitaine Landolphe qu'il voulait parler. Je fus ému au delà de ce qu'on pourrait croire, en rencontrant un souvenir aussi frappant de l'homme énergique qui, en 1786, avait rêvé et tenté d'asseoir la domination de notre pays sur toute cette partie de l'Afrique, où il avait établi un comptoir florissant qui fut ruiné par les Anglais, sans que la France ait pu ou voulu relever cet acte de piraterie.

On m'accuse d'être anglophobe dans mes relations de voyage. Que voulez-vous! je n'ai pu faire un pas dans le monde sans y trouver des dépouilles françaises dont se paraient les Anglais, et je le raconte à ceux de mes compatrio-

tes qui croient que le monde finit aux limites du département de la Seine.

Voici comment se passa ce dernier événement : pour n'être pas accusé de partialité, j'en emprunte le récit à M. A. Tardieu, d'après les mémoires des employés et officiers de l'établissement, que j'ai eus en ma possession.

« L'établissement français était alors en pleine activité et le succès avait dépassé les espérances du directeur Landolphe, il recevait les vaisseaux portugais, anglais et danois, naviguant dans ces parages, et achetait leurs cargaisons qu'il s'engageait à remplacer par un autre chargement dans un temps déterminé. Il les fournissait d'eau, de bois, de vivres de toute nature d'après un tarif invariable. Il faisait transporter les marchandises achetées hors des barres, en pleine rade. C'était, pour les capitaines, un avantage inappréciable, puisque leurs cargaisons trouvaient un placement sûr et prompt et que la santé de leurs équipages n'était jamais compromise. L'activité du capitaine Olivera, excellent marin qui était entré au service de Landolphe, et qui, sur *la Petite Charlotte*, faisait de fréquents voyages à la côte d'Or, entretenait dans l'établissement un assortiment complet et abondant de toutes marchandises. Les bénéfices étaient immenses.

« Pendant plus de cinq ans, quoique les administrateurs de la Compagnie n'eussent envoyé que deux petits bâtiments, l'*Okro* et le *Boudakan*, sans aucun renfort d'hommes pour combler les pertes nombreuses et inévitables de la colonie; cette prospérité se soutint. Mais, au mois d'avril 1792, en pleine paix, l'équipage d'un vaisseau anglais, après avoir traité avec Landolphe *et reçu de lui la plus généreuse hospitalité, surprit l'établissement, le pilla et le réduisit en cendres; Landolphe, cruellement blessé à la jambe, fut recueilli par le roi d'Ouaré et par le prince Boudakan qui le gardèrent auprès d'eux malade pendant cinquante-deux jours, jusqu'à l'arrivée d'une goëlette de commerce, l'Amitié.* »

Ceci peut se passer de commentaire, n'est-ce pas?... Quand les Anglais ne nous ont pas suscité des coalitions en Europe, pour ruiner notre commerce maritime et s'emparer de nos grandes colonies, ils ont fait détruire nos comptoirs naissants, qu'il fallait étouffer dans leur germe de prospérité, par une poignée de forbans qu'ils étaient libres ensuite de désavouer, quand le mal était irréparable.

C'est ainsi qu'ils ont désavoué dans l'Inde les Clive, Waren-Hasting, pour leurs crimes et les royaumes confisqués, tout en gardant

le produit des confiscations. C'est toujours et partout, dans les petites choses comme dans les grandes, à toutes les époques, et sous toutes les latitudes, hier, aujourd'hui, demain, la même politique qui peut se résumer ainsi : il n'y a ni morale, ni crime, ni droit, quand il s'agit d'un intérêt anglais.

Dites donc à l'honorable secrétaire *pour les colonies* et au missionnaire-consul Ellis de nous expliquer comment il se fait que le roi Radama, de Madagascar, soit mort étranglé dans son lit, quinze jours après qu'il eut demandé le protectorat de la France.

Et le lieutenant Lambert, notre consul à Aden, qui avait rêvé d'opposer un fort français au fort anglais à l'entrée de la mer Rouge, dans le détroit de Bab-el-Mandeb pourquoi a-t-il été assassiné par des fanatiques arabes qui avaient leurs poches pleines de sterlings?...

Mais je vais m'égarer encore, si je n'y prends garde; j'écris la relation de mon voyage, et tout en signalant les faits odieux que je puis rencontrer, ce n'est pas ici le lieu de dresser le long et triste bilan des attentats anglais contre la France.

La coupe qui vient d'être l'occasion de cet épisode avait été donnée au père du chef actuel, il y avait en ce moment soixante-douze ans. Au

dire de notre hôte, il était âgé lui-même de six ans, et prétendait se souvenir parfaitement de la courte visite faite au Bénin, en 1799, par le capitaine Landolphe, alors chef d'escadre de la République, et voici ce qu'il nous conta à ce sujet :

— Son père ayant appris que son ami blanc était entré dans la rivière de Ouéni, et l'avait remontée jusqu'au village de Boubi, était descendu en pirogue avec deux hommes et son jeune fils, pour aller voir le vaillant chef Franati (Français); ils arrivèrent comme il était sur son départ, et Nandoti donna la coupe d'argent en souvenir à son père. Le chef blanc ne trafiquait plus sur les côtes, il portait des habits couverts d'or et commandait aux pirogues de guerre de sa nation. Avant de reprendre la mer, comme la guerre était déclarée entre les siens et les Anakis (anglais), il détruisit tous les bateaux de ces gens-là qu'il rencontra dans la rivière, et Nandoti n'est plus revenu au Bénin.

Pendant qu'obi Arobo nous parlait, les esclaves noirs avaient apporté sur la table, cadeau de Landolphe à son premier voyage au Bénin, des ignames cuites sous la cendre, de jeunes poulets fricassés dans l'huile de palme, deux grosses carpes du fleuve qu'on avait fait griller sur une grande pierre rougie au feu, des fruits

en quantité, et plusieurs calebasses, les unes pleines de jus du *Raphia Vinifera*, les autres garnies d'eau fraîche. Je remarquai avec curiosité que tous ces esclaves ne se servaient que de la main droite, tandis que les membres de la famille du chef affectaient de n'employer que la gauche. Je vais expliquer bientôt cette singularité.

En voyant la manière étrange dont l'obi imitait nos inflexions, ou plutôt traduisait nos émissions de voix, Landolphe, Nandoti, Français, Franati, Anglais Anaki, je me rappelai qu'en Océanie je n'avais jamais pu faire prononcer un nom Européen par un indigène à qui notre langue ou tout autre n'avait pas été enseignée dès son enfance.

Je renouvelai mon expérience à laquelle se prêta volontiers la famille de notre hôte. Ayant prononcé le plus distinctement possible le nom de notre *master*, *Georges...* chacun me répondit : Doroko ; le mot *agréable*, chacun prononça *akara*, et ainsi des autres ; il est inutile de m'étendre plus longuement, ces exemples suffisent.

Enfin, je fis prononcer cette phrase, mots par mots :

Les Bénéniens sont des pêcheurs excellents, sans leur en traduire le sens, bien entendu ; ils

auraient pu, dans ce cas, me répondre dans leur langue.

La traduction simple du son émis par moi et faite par cinq ou six indigènes, les uns après les autres, me donna à peu près les sons suivants :

è kè oueni té ké kéto ékenti.

Je répète que ceci n'est point la traduction de la phrase française, comme sens, mais simplement les sons émis par les Béniniens, en cherchant à rendre mes inflexions de voix.

Je ne relate point, en racontant ceci, les pué- riles distractions de quelques heures de loisir, et les conclusions que je prétends tirer de ces faits sont d'une rare importance ; je ne crois pas qu'aucun voyageur se soit arrêté à ces observations, ou que, les ayant faites, il les ait crues dignes d'être communiquées.

Pourquoi ces cerveaux béniniens, nigritiens et océaniens, ainsi que les organes d'émission du son qu'ils dirigent, sont-ils rebelles aux formes matérielles de son trouvées, par nos cerveaux indo-européens ?

Après de longues années d'observations sur ce sujet, je suis arrivé à répondre : parce que les cerveaux béniniens, nigritiens et océaniens sont matériellement inférieurs aux cerveaux indo-européens. En d'autres termes, parce que les

racés noirs et jaunes sont notoirement inférieures à la race blanche qui est en train de les remplacer partout sur le globe.

L'étude des faits ethnographiques permet d'arriver à cette solution, et de plus donne la clef d'un problème que la physiologie pure a posé sans pouvoir le résoudre.

J'emprunte au savant Broca la position des faits physiologiques qui vont me servir à élucider ma pensée, et à démontrer la vérité de mes observations ethnographiques sur les difficultés qu'éprouvent certaines races à imiter certains sons :

« L'exercice de la faculté du langage articulé est subordonné à l'intégrité d'une partie très-circonscrite des hémisphères cérébraux, et plus spécialement dans l'hémisphère gauche. Cette partie est située sur le bord supérieur de la scissure de Sylvius, vis-à-vis de l'insula de Reil, et occupe la moitié postérieure, probablement même le tiers postérieur seulement de la troisième circonvolution frontale... L'hémisphère gauche, qui tient sous sa dépendance le mouvement des membres droits, est donc plus précoce dans son développement que l'hémisphère opposé; on comprend ainsi pourquoi, dès les premiers temps de la vie, le jeune enfant se sert de préférence des membres dont l'innervation

est alors la plus parfaite, en d'autres termes il devient droitier. Le membre supérieur droit étant dès l'origine plus fort et plus adroit que le gauche, est appelé par cela même à fonctionner plus souvent et acquiert dès lors une supériorité de force et d'adresse qui ne fait que s'accroître avec l'âge. J'appelle droitiers ceux qui se servent de préférence de la main droite, et gauchers ceux qui se servent de préférence de la main gauche. Ces expressions sont tirées de la manifestation extérieure du phénomène; mais si nous considérons le phénomène par rapport au cerveau, et non par rapport à ses agents mécaniques, nous dirons que la plupart des hommes sont gauchers du cerveau, et que, *par exception*, quelques-uns d'entre eux, ceux qu'on appelle gauchers, *sont au contraire droitiers du cerveau.*

« Le langage articulé dépend donc de la partie de l'encéphale qui est affectée aux phénomènes intellectuels, et dont les organes cérébraux moteurs ne sont en quelque sorte que les ministres. Or, cette fonction de l'ordre intellectuel, qui domine la partie dynamique, aussi bien que la partie mécanique de l'articulation, paraît être l'apanage à peu près constant des circonvolutions de l'hémisphère gauche, puisque les lésions qui produisent l'aphonie occu-

pent à peu près constamment cet hémisphère. Cela revient à dire que pour le langage, nous sommes gauchers du cerveau, nous parlons avec l'hémisphère gauche : c'est une habitude que nous prenons dès notre première enfance... et cette habitude finit par faire si bien partie de notre nature, que lorsque nous sommes privés des fonctions de cet hémisphère, nous perdons la faculté de nous faire comprendre par la parole. Cela ne veut pas dire que l'hémisphère gauche soit le siège exclusif de la faculté générale du langage, qui consiste à établir une relation déterminée entre une idée et un signe, ni même de la faculté spéciale du langage articulé qui consiste à établir une relation entre une idée et un mot articulé ; l'hémisphère droit n'est pas plus étranger que le gauche à cette faculté spéciale, et ce qui le prouve, c'est que l'individu rendu aphémique par une lésion profonde et étendue de l'hémisphère gauche, n'est privé en général que de la faculté de reproduire lui-même les sons articulés du langage ; il continue à comprendre ce qu'on lui dit, et, par conséquent, il connaît parfaitement les rapports des idées avec les mots. En d'autres termes, la faculté de convertir ces rapports appartient à la fois aux deux hémisphères qui peuvent, en cas de maladie, se suppléer réciproquement,

mais, la faculté de les exprimer par des mouvements coordonnés, dont la pratique ne s'acquiert qu'à la suite d'une très-longue habitude, paraît n'appartenir qu'à un seul hémisphère, qui est presque toujours l'hémisphère gauche. Maintenant, de même qu'il y a des individus gauchers, chez lesquels la prééminence native des forces motrices de l'hémisphère droit donne une prééminence naturelle et incorrigible aux fonctions de la main gauche, de même on conçoit qu'il puisse y avoir un certain nombre d'individus chez lesquels la prééminence native des circonvolutions de l'hémisphère droit renversera l'ordre des phénomènes que je viens d'indiquer; chez lesquels, dès lors, la faculté de coordonner les mouvements du langage articulé deviendra, par suite d'une habitude contractée dès la première enfance, l'apanage définitif de l'hémisphère droit. Ces individus exceptionnels seront, par rapport au langage, comparables à ce que sont les gauchers par rapport aux fonctions de la main; les uns et les autres seront droitiers du cerveau... L'existence d'un petit nombre d'individus qui, par exception, parleraient avec l'hémisphère droit, expliquerait très-bien les cas exceptionnels où l'aphémie est une conséquence d'une lésion de cet hémisphère. Il suit de ce qui précède qu'un

sujet chez lequel la troisième circonvolution frontale gauche, siège ordinaire du langage articulé, serait atrophiée depuis la naissance, apprendrait à parler et parlerait avec la troisième circonvolution frontale droite, comme l'enfant, venu au monde sans la main droite, devient aussi habile avec la main gauche qu'on l'est ordinairement avec l'autre main. »

Pour résumer l'opinion du savant professeur, opinion qui a aujourd'hui droit de cité dans la science, la faculté du langage articulé, chez l'être vivant, dépend de l'état de perfection de son cerveau; le même auteur dit, en effet, sur le même sujet :

« Nos autres facultés, nos autres actions existent au moins à l'état rudimentaire chez les animaux, mais quoique ceux-ci aient certainement des idées, et quoiqu'ils sachent se les communiquer par un véritable langage, le langage articulé est au-dessus de leur portée. »

L'enfant arrive péniblement au langage articulé; il y a des idiots qui restent à l'état d'enfance et qui ne peuvent apprendre aucune langue.

De plus, la plupart des hommes parlent avec l'hémisphère gauche, et ce fait curieux tient à ce que les circonvolutions de l'hémisphère gauche ont un développement plus rapide que

celui des circonvolutions de l'hémisphère droit.

Les conclusions sont maintenant faciles à tirer.

Les Béniniens, et en général tous les Nigritiens, n'ont qu'un très-petit nombre d'articulations vocales à leur service, auxquelles ils sont forcés de ramener les articulations européennes, qu'ils ne peuvent imiter. De là vient que pour rendre les sons qui composent le mot *agréable*, par exemple, leur cerveau ne leur fournit qu'une succession de sons simples qui donnent dans l'articulation vocale *akara*.

C'est à peu près ainsi que s'exprimera un jeune enfant qui commencera à parler.

Au point de vue de la faculté du langage articulé, les races nigritiennes sont donc restées à l'état d'enfance, si on les compare aux races indo-européennes, chez qui cette faculté est arrivée à un rare degré de perfection.

Or, comme le développement de cette faculté dépend essentiellement de l'état de perfection du cerveau, il s'ensuit que le cerveau indo-européen est de beaucoup supérieur au cerveau africain.

L'égalité des races d'hommes est donc un rêve que la science laisse aux spéculations métaphysiques des idéologues.

On remarquera que Broca, constatant l'inner-

vation plus rapide des membres droits chez l'enfant, et par conséquent le développement plus précoce de l'hémisphère gauche, se borne à exposer un fait, sans en donner d'autre cause que le hasard, ou l'exercice fait plus fréquemment de ces membres.

Or, comment se fait-il que parmi le grand nombre d'enfants qui naissent, et dont les premiers mouvements sont instinctifs, la plupart, dès qu'ils peuvent choisir un objet, tendent la main droite avant même qu'ils puissent comprendre la recommandation ridicule de la mère : « On ne prend pas ceci avec la main gauche. »

Le physiologiste constate le premier mouvement d'où vont dépendre les autres, et qui conduira au développement plus rapide des membres du côté droit ; mais la cause de ce premier mouvement, où est-elle ? il ne la trouvera pas au bout de son scalpel... Mais le voyageur ethnographe vient au secours du physiologiste et lui dit : Il y a là un fait d'hérédité dont l'origine remonte au berceau des races indo-européennes. Cela ne fait plus un doute pour toute personne sérieuse, que toutes les races européennes ne descendent des vieilles émigrations indoues. Or, dans la race indoue, la main droite a été de tous temps et est encore la main noble par excellence, celle dont les castes

nobles devaient se servir dans toutes les actions ordinaires de la vie, la main gauche était et est encore la main impure, réservée exclusivement aux ablutions des parties secrètes. C'est cette dernière main également dont les esclaves et les parias devaient se servir pour les distinguer des hommes libres ou de caste reconnue.

Voici l'ordonnance du roi Pratichta consacrant cette coutume, plusieurs milliers d'années avant notre ère dans l'Inde :

« Manou a dit : Les Tchandalas (sous le nom de Tchandalas sont compris tous les gens impurs, tous les décastés, tous les esclaves et tous les parias) naissent de l'adultère, de l'inceste et du crime. Ils ne peuvent avoir pour vêtements que les habits des morts, pour plats que des pots brisés, pour parure du fer, pour culte que celui des mauvais génies, et qu'ils vaguent sans cesse d'un lieu à un autre.

« Les sages ont de tous temps confirmé ces décisions. Il est interdit aux Tchandalas de faire aucunes cérémonies funéraires en l'honneur des mânes des ancêtres, de se réunir au village, d'observer entre eux les différences de castes et d'y attacher des privilèges, d'offrir des sacrifices et les oblations à l'eau et au feu, de faire les ablutions prescrites.

« Il leur est interdit de prononcer le nom de

Brahma, l'être existant par lui-même, et le mystérieux monosyllabe *aum*, de lire, de copier et d'enseigner le Vêda, d'écrire de gauche à droite, qui est le mode réservé aux hommes vertueux des quatre castes, et pour la transcription de l'écriture sacrée.

« Pour les actes entre eux ou constater les louages de service pour l'enlèvement des immondices et des cadavres en putréfaction, et pour leurs marchés de briques, *il leur est interdit d'écrire de la main droite, et autrement que de droite à gauche. La main droite est la main pure réservée aux sacrifices aux dieux, et aux oblations que les gens de castes reconnues ont seuls le droit d'offrir.*

« Que cela soit sous peine de mort.

« Telle est la loi ! »

C'est ainsi que la main droite fut constituée comme main noble, avec laquelle les hommes libres et les classes reconnues durent manger et sacrifier aux dieux, et la main gauche comme main impure, réservé au rebut de la population.

Ce sont ces préjugés d'orgueil qui se conservent le plus longtemps chez les peuples, et des siècles après que l'esprit de la coutume est oublié. Il nous reste encore ce signe des ancêtres de préférer la main droite à la main gau-

che, et la mère inconsciente, obéissant à cette vieille tradition qui n'a plus de sens, apprend encore aujourd'hui à son enfant à se servir de la main droite pour tous les actes importants de la vie, et la langue, suivant la tradition, du mot *droit* a fait adroit, c'est-à-dire habile, et du mot *gauche* a fait un synonyme d'inhabile.

Tout cela est aujourd'hui parfaitement absurde; ne vaudrait-il pas mieux développer l'usage des deux mains? que d'accidents on éviterait! et puis le cerveau se développant parallèlement avec les membres, en cas d'aphémie de l'hémisphère gauche, il resterait l'hémisphère droit pour parler, et le paralytique atteint d'hémiplégie conserverait la faculté du langage articulé.

Et ainsi se trouvent expliqués par la perpétuité de la tradition, et la transmission par hérédité, ces premiers mouvements de l'enfant, toujours porté à agir de la main droite, mouvements que la mère développera par l'éducation, et qui finissent par rendre l'homme droitier de la main et gaucher du cerveau.

Il ne faut pas oublier, en effet, que les mouvements des membres droits sont sous la dépendance de l'hémisphère gauche du cerveau, et que ceux des membres gauches sont sous la dépendance de l'hémisphère droit.

Maintenant Broca pense que chez certains êtres l'innervation des membres gauches peut arriver la première, et qu'alors le gaucher peut parler, doit même parler avec l'hémisphère droit du cerveau.

Là encore le voyageur ethnographe vient en aide au scalpel du physiologiste, qui paraît n'avoir pas eu assez de ces cas exceptionnels à étudier pour se prononcer, et il lui dit : « Au Bénin et dans toute la Nigritie, la main gauche est la main noble, c'est celle qui sert à prendre la nourriture, à offrir les sacrifices, à saluer un ami, c'est celle que se donnent les fiancés, aussi tous les peuples de ces contrées sont-ils gauchers de la main, et droitiers du cerveau.

J'ai observé, pendant mon séjour, vingt-deux cas d'hémiplégie complète de tout le côté droit et les individus continuaient à parler sans aucun embarras, preuve absolue qu'ils étaient droitiers du cerveau, c'est-à-dire que leur faculté de langage articulé émanait bien de l'hémisphère droit du cerveau.

Ainsi, dès mon entrée dans la rivière de Formose, le peu de richesse des sons articulés des indigènes, et l'usage constant de la main gauche que je leur voyais faire, contrairement à ceux du Sénégal qui se servent de la droite comme les Indo-Européens, me conduisaient dans la voie

qui m'a permis, après plusieurs mois d'observations, à constater :

1^o Une infériorité matérielle, et par conséquent intellectuelle, entre le cerveau du Nigritien, incapable de saisir et reproduire une grande variété de sons articulés, et le cerveau de l'Indo-Européen qui, lui au contraire, pousse à l'infini cette faculté.

2^o Que le Nigritien est généralement gaucher de la main, et droitier par exception, tandis que le contraire a lieu dans l'Indo-Européen.

3^o Que la faculté du langage articulé, chez le Nigritien, gît dans l'hémisphère droit du cerveau.

Le lecteur voudra bien m'excuser d'être entré dans tous ces détails, qui ne seront peut-être pas sans intérêt pour lui, ainsi que j'ai déjà eu l'occasion de le dire, je m'inquiète peu de relever la position d'un fleuve, de rechercher ses sources, ses affluents, ce qui m'importe ce sont les coutumes, les mœurs, les traditions, ce que je relève ce sont tous les faits si minimes qu'ils soient qui peuvent jeter quelques lumières sur les grands courants ethnographiques auxquels se rattachent les différentes races humaines, là enfin, où d'autres étudient la terre, moi j'étudie l'homme qui l'habite... qu'on se rassure cependant, je n'ai pas que des observations scientifi-

ques à présenter et je ne ferai le plus souvent qu'effleurer ces questions, que l'on ne peut traiter à fond dans un volume de voyage. Les mœurs intimes, la situation des femmes dans ces immenses contrées qu'on appelle le Bénin, le Iebou, le Borgou, la Nigritie. Les traditions curieuses, la condition des esclaves, les sacrifices humains des rois de l'intérieur, les chasses à l'occasion, occuperont une place importante dans cette série de voyages à travers l'Afrique équatoriale dont je publie aujourd'hui le premier volume.....

Quand le souper offert par l'obi Arobo fut achevé nous déclinâmes l'offre du chef qui voulait absolument nous faire passer la nuit sous son toit, et malgré l'attrait d'une fête indigène, qu'il avait préparée en notre honneur, nous reprîmes le chemin du bord. Le capitaine Adams craignait avec raison d'indisposer le roi de Bénin par un séjour trop officiel à Arobo, avant de s'être présenté dans sa capitale.

L'obi était un vrai seigneur féodal, et tout le district qui portait son nom lui appartenait, mais il n'était pas à l'abri d'un caprice de son souverain, qui pouvait le disgracier, et donner le commandement de la contrée à un autre membre de la famille Arobo, pour tous il était donc plus prudent de ne pas faire de notre séjour de

quelques heures une occasion de réjouissance.

Il fut convenu que nous partirions au point du jour pour Gato, limite extrême de navigabilité de la rivière que le capitaine avait choisie comme lieu de stationnement de *la Sarah...* et que de là, Adams partirait avec le vieil Arobo, et Isidore l'interprète, pour aller présenter ses hommages au roi, par voie de terre, Bénin la capitale du royaume de ce nom, était ; située, à environ douze lieues de Gato.

Nous venions de rentrer, Lucien et moi, dans le rroufle dont nous avons fermé toutes les ouvertures pour éviter les atteintes des miasmes délétères, qui se dégageaient du fleuve, et qui sont surtout dangereuses pendant la nuit, lorsque M. Jims frappa discrètement à la porte, et, sur notre réponse, entra suivies de deux jeunes négresses de quatorze à quinze ans au plus, à la mine éveillée et presque malicieuse, noires à faire honte à l'ébène, et moulées comme des statues de la jeunesse ; c'est le propre de ces pays du soleil de donner à leurs femmes des formes d'une pureté inconnue sous d'autres climats ; presque toutes celles que j'ai vues sur le Formose, dans le Yebou et au Niger sont, de treize à vingt ans, d'admirables types de perfection corporelle, je ne parle pas de la tête qui, quoique petite et fort bien faite, avec de grands yeux

brillants et languoureux, et de belles dents, ne réalise pas dans son ensemble l'idée que nous nous faisons de la beauté blanche, à cause des lèvres trop épaisses et du nez trop aplati ; cependant l'œil s'habitue peu à peu à la beauté noire, et cette sorte d'adoration du regard se fait plus vite en Nigritie que dans d'autres parties de l'Afrique, car le nez et la bouche des habitants y sont de forme plus agréable que dans la commune race nègre.

Les deux jeunes filles qui venaient d'entrer à la suite de M. Jims n'avaient pour tout vêtement qu'un pagne léger, qui, enroulé autour des hanches, ne descendait même pas jusqu'au genou, des anneaux d'argent à chaque poignet, et aux pieds à la naissance de la cheville, complétaient leur tenue, leur chevelure courte et crépue était garnie de branches de jasmin ; l'une tenait à la main un petit tam-tam fabriqué avec la base d'un gros bambou, qu'on avait garni de peau à chaque extrémité, l'autre portait une grossealebasse creusée, dont l'orifice circulaire était garni de trois cordes, qui, quand on les pinçait, rendaient un son sourd et monotone, semblable à un bourdonnement, qui s'harmonisait assez bien avec le bruit du tam-tam.

C'étaient deux instruments d'accompagnement, et nous pensions que le vieil Arobo

avait poussé l'amabilité jusqu'à nous envoyer deux de ses chanteuses ordinaires, pour remplacer par un peu de musique *de chambre* la fête à laquelle nous n'avions pu assister, lorsque le brave Jims, qui regardait ces belles filles, avec tout le mépris dont est capable un mulâtre, issu de la famille Desfossés, dont un fils, etc... (on connaît la phrase par laquelle notre cuisinier avait l'habitude d'exhaler son orgueil de race), nous dit :

— Messieurs, le capitaine vous envoie ces deux esclaves pour votre service.

Qu'on juge de notre ébahissement... Adams, lui un Américain, un enragé nordiste, acheter des esclaves... Nous crûmes d'abord à une plaisanterie, et comme Jims avait assez l'habitude de traduire à sa manière les commissions dont il était chargé, nous nous rendîmes immédiatement sur le pont, où notre ami nous accueillit en souriant, il comprenait que nous venions lui demander l'explication de cette énigme.

— Est-ce bien vous, Adams, lui dis-je, vous l'ennemi de la traite, qui devenez esclavagiste à la côte d'Afrique ?

— Dans tous les cas, ce n'est pas à vous de vous en plaindre, répondit-il d'un ton plaisant, ne vous ai-je pas trouvé là deux charmants serviteurs, qui s'occuperont de vos affaires, dres-

seront la table pour les repas, et le soir vous feront de la musique pour vous endormir ? Hé ! hé ! continua-t-il avec une gaieté croissante, elles chasseront les moustiques avec une éventail pendant votre sommeil ; hé ! hé ! elles remplaceront avantageusement *je suppose* la mine renfrognée de master Jims. Cette phrase était à peine achevée, que le capitaine, ne pouvant plus se contenir, se laissait aller à un de ces accès d'hilarité qui n'avaient plus de fin chez lui, quand les affaires allaient bien, et qu'il était dans ses jours de *grande* bonne humeur.

Il finit cependant par nous dire que ces jeunes esclaves lui avaient été envoyées par l'obi Arobo ; le chef, on s'en souvient, avait, en effet, promis deux esclaves pour conserver le beau costume qu'Adams lui avait apporté, mais qui ne devait lui être remis qu'après notre visite au roi... puis Adams ajouta avec une gaieté moins bruyante, et une pointe de malice :

— Que pourrais-je faire de ces deux fillettes ? le plus simple était de vous céder mon droit de propriété.

En remerciant sur le même ton notre ami de son aimable attention, j'ajoutai que pas plus que lui nous ne pouvions faire à l'esclavage cette concession de nos principes, de trouver bon pour nous ce qui nous paraissait mauvais chez

les autres, et qu'il fallait renvoyer les négresses à Arobo, en leur donnant la liberté.

— Malheureusement ce n'est pas possible, fit le capitaine, vous ne connaissez pas les mœurs de ce pays.

— Que voulez-vous dire ? répondis-je avec curiosité...

— Au Bénin l'affranchissement des esclaves n'existe pas. Ils doivent mourir dans la condition que leur ont assignée la naissance ou les hasards de la guerre.

— Cependant il doit exister des cas où, pour services rendus, et à titres de récompense...

— Vous êtes dans l'erreur, le roi lui-même ne peut donner la liberté à un esclave, il n'existe qu'un moyen de briser la chaîne de ces malheureux.

— Lequel ?

— C'est de les faire mettre à mort.

— Vous nous faites frémir, hasarda Lucius, qui n'avait vu qu'avec un certain regret la décision que je prenais de renvoyer les jeunes négresses à terre.

— Bien mieux, continua Adams, si nous retournons au vieil Arobo le présent qu'il nous a fait, nous l'indisposerons contre nous, et les deux pauvres filles que nous aurons refusées seront réservées pour être offertes en sacrifice, à

la première solennité qui aura lieu dans le pays.

— Alors nous voilà, par humanité, obligés de garder les deux négresses.

— C'est également un acte de politesse envers le chef qui nous oblige à agir ainsi.

— Rien ne nous force au surplus à les traiter en esclaves, et à la fin de notre voyage, nous pourrons réaliser nos bonnes intentions à leur égard, en les déposant avec un petit pécule dans uns des comptoirs européens de la côte sénégalaise, où elles jouiront en paix de la liberté que nous leur aurons donnée.

La difficulté ainsi tranchée, nous échangeâmes une poignée de main avec le capitaine, et rentrâmes dans le rroufle; les deux jeunes filles s'étaient accroupies à terre sans quitter leurs instruments, elles nous regardaient, mi-souriantes, mi-craintives. Nous leur fîmes un geste d'amitié pour les rassurer, puis nous leur indiquâmes une large natte dans un coin de la chambre, en leur faisant comprendre par signes qu'elles pouvaient aller se reposer. La nuit était déjà fort avancée, et nous remîmes au lendemain le soin de faire plus ample connaissance avec elles.

Rien n'est dangereux, sous ces latitudes chaudes et humides en même temps, comme les

nuits distraites de leur destination naturelle. Quelle que soit la chaleur, il faut se fermer pour éviter l'invasion des miasmes. Dormir le plus longtemps possible, ce qui ne représente guère que quelques heures, car la chaleur est l'ennemie du sommeil, et ne sortir de son abri qu'au lever du soleil. C'est surtout aux soirées passées sans précaution dehors que sont dues la plupart des fièvres qui moissonnent les Européens sur les côtes de la Guinée, et à l'embouchure des grands fleuves africains.

Le lendemain, nous levions l'ancre au point du jour ; le vieil Arobo, fidèle à sa parole, nous accompagnait à bord, avec deux de ses fils, pour nous présenter au roi de Bénin. Le vent étant des plus favorables, et pouvant durer jusqu'à Gato, nous remontâmes la rivière à la voile.

Il y avait une heure à peine que nous avions quitté notre mouillage, lorsque nous aperçûmes, au milieu du fleuve, un énorme piquet, qu'une chaîne, qui disparaissait sous l'eau, semblait tirailler en tous sens. Le capitaine fit mettre la barre dessus, et diminuer de toile, et nous remarquâmes, avec étonnement, que plus nous approchions et plus les mouvements saccadés du piquet augmentaient.

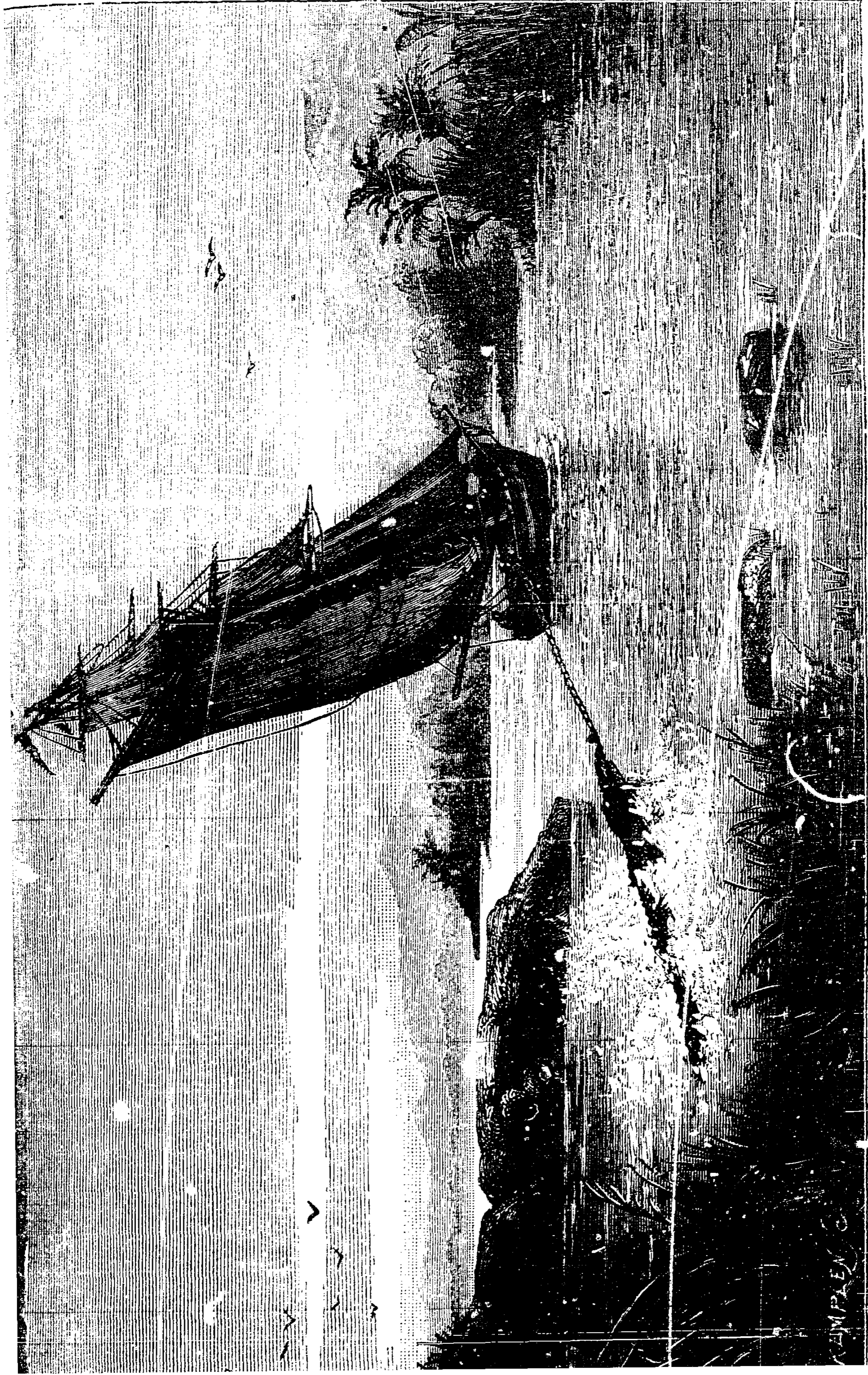
La Sarah diminuant peu à peu de vitesse, ar-

riva lentement à raser l'obstacle, et Georges, qui se tenait prêt, passa rapidement une amarre dans un des anneaux de la chaîne. Quel ne fut pas notre étonnement en voyant le navire, qui reprenait son allure, ramener violemment un énorme crocodile à la surface, et le remorquer à sa suite comme une embarcation !

L'obi se mit à rire de notre surprise, et nous apprit que c'était ainsi que ses compatriotes chassaient le crocodile sur tout le parcours du Formose. Ils enfonçaient un tronc d'arbre dans le fleuve, l'entouraient d'une forte chaîne, au bout de laquelle se trouvait un appât, et le crocodile une fois pris dans les crocs de fer, à force de se débattre finissait par mourir d'épuisement et de faim.

La rivière est à ce point garnie de ces dangereux hôtes qu'il est assez fréquent de voir une femme qui lave ou un enfant qui se baigne, entraînés par eux au fond des eaux. Aussi, de tous côtés et surtout aux abords des villages, aperçoit-on de grandes quantités de ces poteaux, destinés à détruire ces animaux.

Depuis notre entrée dans le Formose nous en avons rencontrés à chaque pas, mais nous les avons pris, soit pour des supports de filets, soit pour des piquets destinés à recevoir une amarre de pirogue. Chose curieuse, le capitaine Adams,



Le navire remorqué par le crocodile à sa suite comme une embarcation. (Page 214.)

qui avait fait trois fois déjà la navigation de ce fleuve, n'avait jamais eu l'occasion de voir fonctionner un de ces pièges.

Sept heures de navigation nous conduisirent à Gato, où *la Sarah* devait rester à l'ancre, jusqu'à son départ pour le Niger.

Anvieux de commencer le plus vite possible ses opérations, Adams partit avec le chef et ses deux fils, l'interprète Isidore, et une escorte de six marins, pour la ville d'Oueni ou Bénin, capitale du royaume de ce nom. Il emportait de magnifiques présents destinés à lui rendre le roi favorable.

Nous restâmes sur *la Sarah*, avec Georges le master, une partie de l'équipage, M. Jims et les deux négresses.

Le capitaine avait préféré tâter le terrain, et voir comment il allait être reçu, avant de nous emmener à Quéni. Cet arrangement nous convenait assez, car il nous dispensait de tous les palabres et de toutes les cérémonies ennuyeuses et ridicules auxquels on est astreint pour obtenir une audience d'un roi nigritien ; sa Grandeur se mesure généralement au temps qu'il nous fait attendre avant de nous recevoir... et le roi du Bénin était un des plus puissants souverains de la contrée.

Le vieil Arobo, avant de partir avec Adams,

nous avait recommandés à l'obi de Gato ; le brave chef nous déclara que sa protection nous était acquise, pendant tout le temps que nous resterions ancrés près de son village. Il ajouta que si nous désirions chasser, il nous donnerait des hommes pour nous accompagner, et nous faire tirer n'importe quel gibier : éléphant sauvage, lion, autruche ou gazelle. Cette réception méritait un cadeau ; j'ouvris le coffre où se trouvaient les défroques que j'avais achetées dans ce but avant de quitter la France, et j'offris à notre nouvel ami un magnifique costume de sénateur, dont la fraîcheur relative indiquait que son ancien maître avait dû appartenir à une promotion faite *in extremis*. Une casquette galonnée, façon jockey, acheva de plonger notre homme dans le ravissement, et par l'entremise d'un indigène de Gato qui parlait anglais, ayant servi comme chauffeur à bord des navires anglais de la côte, il nous annonça que le soir même il donnerait une grande fête en notre honneur. Sur ma demande, il nous laissa son interprète, car nous étions sans moyens de correspondre avec les habitants qui affluaient autour du navire, les uns avec des légumes et des fruits, les autres avec des peaux de tigres, de lions, et de l'ivoire qu'ils désiraient échanger.

Le chef avait hâte de se montrer aux siens

dans son magnifique costume; il quitta le bord au milieu de l'admiration générale et regagna sa maison, escorté de plusieurs centaines de naturels des deux sexes.

Quelques instants après, une esclave nous apporta une grande corbeille tressée avec des feuilles de cocotier, pleine de noix de kola. Cette femme, bien qu'elle eût atteint l'âge de la nubilité, treize à quatorze ans, était entièrement nue, et l'interprète indigène, avant même qu'elle fût arrivée à bord, nous annonça que cette absence de costume indiquait que l'esclave, aussi bien que la corbeille et les fruits qu'elle portait, nous étaient envoyés en présent par le chef de Gato.

Avertis par ce qui nous était arrivé la veille, et pour ne pas faire à la pauvre fille un sort plus misérable encore que celui qu'elle subissait, nous n'eûmes garde de faire la moindre réflexion, et nous mîmes la négresse à la disposition de M. Jims pour l'aider dans son service; il en parut tout fier, et profita de l'occasion pour nous ébaucher ses théories sur l'esclavage, que nous n'eûmes pas la patience, comme on doit le penser, d'écouter jusqu'au bout; le brave maître se retourna du côté de master Georges, qui, malgré son flegme américain, s'amusait beaucoup de ses vantardises.

C'était l'heure de notre lunch, et nous goûtâmes, avant de procéder à cette légère collation, qui se composait d'ordinaire de viandes fumées, de jambon et de bière, avec noix de kola que l'obi venait de nous envoyer. C'était la première fois depuis que nous avons atteint les côtes de Guinée, que nous rencontrions ce fruit singulier. La plupart des voyageurs en ont parlé de façons si différentes, que je saisis l'occasion d'en dire quelques mots, et de dissiper une foule de fables auxquelles il a donné naissance.

Le naturaliste Palisot Beauvais, qui l'a observé aux lieux mêmes où nous nous trouvions, a inscrit l'arbre qui le porte au rang des malvacées, sous le nom de *sterculia acuminata*. Cette espèce offre un caractère très-particulier, une disparate qui se trouve rarement parmi les plantes d'un même genre et d'une même famille. Le nombre des divisions du calice ou de la corolle est ordinairement égal, double, triple ou quadruple de celui des autres organes de la fleur; mais dans le *sterculia* le calice porte six divisions, alors que les anthènes sont au nombre de dix ou de vingt, et que les capsules ne sont qu'au nombre de cinq. L'amande est d'une couleur rouge tendre, tirant légèrement sur le violet quand on la coupe.

D'après Laharpe qui, dans son *Histoire des*

voyages, se fait l'éditeur de tous les contes débités sur ce fruit, les nègres mâchent ce fruit avec l'écorce d'un certain arbre et se le repassent les uns aux autres; ils le croient excellent pour la conservation des dents et des gencives, et de là vient, dit le naïf narrateur, *que les nègres ont les dents aussi solides que les chevaux*. Ce fruit leur sert de monnaie courante, et ils n'en ont point d'autres... Toujours, d'après la même autorité, on fait tant de cas du kola parmi les nègres, que dix noix sont un présent digne des plus grands rois. Après en avoir mâché, l'eau la plus commune prend le goût de vin blanc et paraît mêlée de sucre; la tabac même en tire une odeur singulière. Mais ce n'est pas le peuple qui peut se procurer ce ragoût si délicieux, car cinquante noix suffisent pour acheter une femme... D'autres voyageurs prétendent encore que la plupart des souverains de la côte de Guinée ont frappé d'interdit cette récolte, se réservant ce fruit merveilleux pour eux et leurs favoris, etc.

Or, pour ramener toutes ces exagérations à une vérité plus modeste, je dois dire ce que j'ai vu par moi-même et éprouvé maintes fois. Nulle part, sur les côtes de Guinée, la noix de kola ne sert de monnaie aux indigènes; elle n'a pas assez de valeur pour cela, et la quantité, quelle

qu'elle soit, qu'on pourrait en offrir, ne payerait pas même un esclave contrefait, à plus forte raison une femme, et cependant dans l'intérieur les esclaves ne sont pas chers; on a pu voir déjà avec quelle facilité on les offre en cadeau.

La petite monnaie courante se compose de cauris, sorte de coquillage de la famille des *cyprea*, dont la valeur est tellement faible qu'il en faut douze pour un centime dans certaines contrées, et cependant j'ai souvent acheté une dizaine de noix de kola pour un cauris, ce qui mettrait l'achat d'une femme à quatre ou cinq cauris, c'est-à-dire à moins d'un centime. Ces récits ridicules sont faits la plupart du temps par des touristes d'occasion qui prennent des notes sur tout, sans rien approfondir, et qui, au retour, remplissent avec leur imagination les blancs de leur carnet de voyage.

C'est surtout dans les petits détails, dans les traits de mœurs intimes, sans importance apparente, que l'on reconnaît le voyageur qui a passé de longs mois, au péril de ses jours, dans des contrées inhospitalières, dangereuses ou malsaines, de celui qui n'a fait qu'en suivre les côtes, et les étudier en passant, pendant les quelques heures d'escale qu'y faisait leur navire.

Les nègres du Bénin et de toute la Nigritie mâchent ce fruit avec délices avant leur repas, non à cause de son goût spécial qui n'a rien d'agréable, étant âcre et surtout très-acide, mais à cause de la propriété qu'il possède, de faire trouver excellent tout ce que l'on mange après en avoir mâché.

C'est surtout sur les différentes liqueurs, et principalement sur l'eau, que cet effet se manifeste d'une manière sensible si, avant d'en boire, on a mâché du kola ; elle acquiert une saveur des plus agréables, mais cet effet ne dure qu'autant que l'intérieur de la bouche est empreint de cette âcreté qu'y laisse le kola.

Je n'ai jamais vu les noirs se repasser cette noix pour la mâcher les uns après les autres ; elle n'est ni assez rare ni assez précieuse pour cela.

Il est singulier de voir comme dans chaque contrée la nature, c'est-à-dire l'ensemble intelligent des lois qui régissent cet univers, semble avoir placé le remède à côté du mal, il suffit de le trouver. Ainsi, dans ces régions putrides de la Nigritie, où les fleuves dégagent pendant la plus grande partie de l'année des miasmes délétères, où il suffit souvent de faire une seule fois usage de leur eau pour succomber en quelques heures

aux accès de fièvres pernicieuses, la plupart du temps sans remède, se rencontre à chaque pas cette noix de kola, qui, non - seulement change le goût de l'eau la plus saumâtre, quand on en a mâché avant de boire, mais devient un puissant fébrifuge quand on a la prudence d'en faire constamment usage.

C'est certainement à cette conviction profonde que j'eus d'avoir trouvé dans ce fruit un antiputride, que je dois d'être un des trois survivants européens de ce voyage, et de pouvoir écrire aujourd'hui la relation de cette merveilleuse, mais terrible excursion.

Pendant tout le temps de notre séjour au Bénin, dans le Iebou, le Borgou et sur le Niger, je n'ai jamais eu le moindre accès de fièvre, et cependant nous avons passé des nuits entières au milieu de marécages exhalant une telle odeur, que les noirs de notre escorte eux-mêmes grelottaient sous les accès de la *malaria*. Le dois-je à l'usage constant du kola? je l'ai cru fermement pendant tout le voyage, et cette foi n'a pas peu contribué à me soutenir. Je suis obligé de dire cependant que je n'ai jamais eu le moindre accès de fièvre, ni dans les saunderbounds du Gange, ni dans les arroyos de la Birmanie et de Java, et que le kola n'a point produit le même effet sur mes compagnons de

voyage, car nous avons quitté le Niger si affreusement décimés, que je ne crois pas que jamais expédition ait éprouvé pareil désastre... Nous sommes rentrés trois sur dix-sept !

Mais ce n'est pas le moment de narrer ces étranges et tristes péripéties, aucune page de deuil ne doit assombrir ce premier volume, nous sommes tous pleins de santé et d'espérance, restons aux heures de joie, rien alors ne pouvait nous faire prévoir les heures lugubres.

J'avais bien au fond du cœur comme une vague tristesse, comme un malaise indéfinissable qui me ramenait sans cesse à cette idée, que nous ne quitterions pas ces rivages qui avaient déjà fait tant de victimes, sans avoir des pertes à déplorer. Mais je chassais ces pressentiments de mauvais augure, en face de cette splendide nature, toute pleine de soleil et de gigantesques plantations; il n'y avait pas place longtemps pour de sombres pensers.

Et puis, nous avons réellement du bonheur pour notre début; Gato, proclamé le point le plus insalubre du globe par tous les navigateurs, que le capitaine Landolphe lui-même, ce vieux pionnier du Bénin, avait nommé le tombeau des Européens, n'avait que des douceurs pour nous; nous y étions depuis près d'un mois, que pas

un homme du bord ne s'était encore plaint du plus léger malaise..., mais j'oublie que nous n'y sommes que depuis quelques heures, et que je dois revenir au récit de la première journée que nous y avons passée.

Depuis la veille nous n'avions pas trouvé un instant pour pouvoir causer un peu avec les deux jeunes négresses, présent d'Arobo : l'arrivée, les soins du mouillage, le prompt départ du capitaine, qui avait emmené Isidore, le seul interprète du bord, nous avaient mis dans l'impossibilité de satisfaire notre curiosité.

Les deux belles filles étaient empressées à l'excès, attentives, elles saisissaient avec une vitesse réellement extraordinaire le sens de nos moindres gestes, et semblaient s'appliquer à prévenir même nos désirs.

Sans que nous ayons fait aucun choix, Lucius et moi, pour prendre l'une plutôt que l'autre au service spécial de chacun de nous, elles semblaient s'être mis d'accord elles-mêmes sur ce point, car dans les nombreux petits services qu'elles nous avaient déjà rendus depuis le matin, c'était toujours la même qui s'était adressée à mon compagnon, et de même pour moi, en nous disant avec un doux et joyeux sourire, le seul mot d'anglais qu'on leur eût appris : *master*, maître, qu'elles prononçaient *massa*.

Notre lunch terminé, la chaleur était telle qu'il ne fallait pas songer à aller sur le pont ; nous fîmes appeler l'indigène que le chef de Gato avait bien voulu laisser à notre disposition, et nous le priâmes de nous servir d'interprète avec les deux négresses.

Sur notre demande, il nous dit se nommer Okoro Belé, c'est-à-dire Okoro le bossu ; il avait, en effet, sur les épaules, une légère proéminence qui lui permettait de porter ce surnom, puis, s'étant accroupi sur la natte, les jambes croisées, il alluma une cigarette que mon compagnon lui présentait, et se déclara prêt à nous servir de son mieux.

Nous fîmes un signe, et les deux belles filles s'approchèrent d'un air craintif et embarrassé, notre conversation en anglais avec l'indigène paraissait les avoir intriguées profondément.

Nous nous mîmes à rire pour rappeler un peu de gaieté sur leurs jeunes visages ; cet acte eut un plein succès, mais, chose curieuse, entre deux sourires encore timides, nous vîmes une larme perler au bout de leurs longs cils noirs ; les deux pauvrettes avaient eu peur.

La conversation commença.

Pour ne pas ennuyer le lecteur, je ne le ferai pas assister aux efforts multiples que je fus obligé de faire pour bien expliquer ma pensée à l'in-

terprète, et m'assurer qu'il la traduisait bien; je vais donner le dialogue, comme s'il avait lieu directement, en supprimant tout ce qui pourrait en gêner la marche et l'intérêt.

— Quel est ton nom? fis-je d'abord à celle qui s'était spécialement attachée à mon service.

— Zennah, répondit-elle, complètement rassurée, en voyant que nous ne l'avions appelée ainsi que sa compagne que pour converser avec elles.

Je continuai :

— Dis-moi également le nom de ton amie?

— Kanoun.

Ce nom était arabe et signifiait femme. Qu'on juge de mon étonnement; je fis répéter en épelant, et la jeune fille prononça distinctement à diverses reprises Kahnoun.

Immédiatement, les mêmes mots en sanscrit et en tamoul, deux vieilles langues de l'Inde, me chantèrent dans la mémoire; je les donne ici, en passant, pour l'édification de ceux qui prétendent que les langues indoues et les langues sémitiques n'ont aucuns radicaux communs :

Sanscrit : *Kanya*, vierge.

Tamoul : *Kany*, jeune fille.

Arabe : *Kanoun*, femme.

Mais je laisse cette question de linguistique,

qui exigerait de trop longs développements, et qui, du reste, n'a pas de rapport avec les langues du pays que je visite en ce moment.

J'étais stupéfait de trouver de pareils radicaux dans la langue du bas Bénin, mais la suite de la conversation me donna l'explication de ce fait singulier.

— Êtes-vous nées à Arobo? fis-je en continuant l'entretien avec la même interlocutrice.

— Non, massa.

— De quelle partie du Bénin êtes-vous?

— Nous ne sommes pas du Bénin.

— Quel est donc votre pays?

— Notre pays est là-bas, là-bas, bien loin.

La jeune fille montrait la direction de l'est, en inclinant légèrement vers le nord.

— Ne peux-tu indiquer à peu près la distance?

— C'est à plus de cent journées de marche d'ici.

— Quel nom porte cette contrée?

— Ouaday.

— Il y a, dans le Soudan, entre le Dar-Four et le Bournou, un royaume de ce nom, fis-je à Lucius; regardons la carte.

Je ne m'étais pas trompé : ce pays se trouvait dans la position même que je venais de relever ; et, par rapport à nous, il était bien dans la

direction est-nord-est que Zannah avait indiquée ; en outre, en calculant d'après la marche assez lente des caravanes, avec leur temps de repos, ce n'était pas trop que cent jours pour venir du Ouaday aux rives du Niger.

Voulant savoir si Zannah ne se trompait point, je lui demandai si elle connaissait la ville où habitait le sultan du pays.

La pauvre fille se prit à pleurer.

— Le sultan demeure dans la ville d'Ouarah, répondit-elle, au milieu de ses larmes.

— Pourquoi pleures-tu ?

— Kanoun et moi nous sommes nées à Ouarah, nous avons une belle demeure, des chevaux, des esclaves, mon père était aguid, il commandait la garde du sultan ; le père de Kanoun était turguenak, officier dans le même corps. Un jour, sans que nous ayons jamais su pourquoi, tous deux furent mis à mort, et leurs femmes et leurs enfants vendus comme esclaves. Le hasard voulut que le même marchand nous achetât, Kanoun et moi ; nous fûmes amenées à petites journées jusqu'à Iaouri, sur le Kouara (Niger), puis au Bénin, où nous devînmes la propriété du vieil Arobo. Maintenant, fit-elle en terminant, nous appartenons aux seigneurs blancs...

L'origine arabe du nom de Kanoun n'avait plus rien qui puisse m'étonner.

Les deux charmantes filles vinrent s'agenouiller auprès de nous, et nous embrassèrent les mains.

— Seriez-vous heureuses, leur dis-je, de retourner au Ouaday ?

— Oh ! oui, répondirent-elles avec le mouvement de joie le plus expressif, nous avons entendu dire aux gens d'une caravane que le méchant sultan qui nous a fait tant de mal était mort.

— Eh bien, nous vous donnerons la liberté, et vous pourrez partir avec la première caravane qui se rendra dans votre pays.

Les pauvres négresses restèrent interdites, elles ne pouvaient se laisser aller à une telle espérance ; quand elles comprirent que je parlais sérieusement, elles faillirent se trouver mal d'émotion.

Elles ne devaient pas appartenir à la pure race ouadayenne, étant trop noires et de chevelure trop crépue pour cela. Les Ouadayens ne sont, du reste, guère plus foncés de teint que les Égyptiens.

Nous n'avions pas l'espoir de visiter jamais cette singulière contrée, et presque toute la soirée fut employée à nous faire donner les détails

les plus circonstanciés sur les mœurs et les coutumes de ses habitants. C'est ainsi que j'agirai chaque fois que je trouverai des renseignements sur n'importe quelle contrée de l'Afrique occidentale.

Zannah, de beaucoup plus intelligente que Kanoun, nous récita une foule de contes, de légendes, mais dans un langage si étrange, si dépouillé d'artifices et de voiles, qu'il serait bien difficile de redire tout ce qu'elle nous conta sur les mœurs des femmes de son pays.

Pour en donner une idée plus juste au lecteur, que si je transformais dans une langue acceptable ce que nous entendîmes ce jour-là, je préfère emprunter au cheikh Mohamed-Ibn-Omar, qui vécut longtemps au Ouaday, quelques considérations qui résument admirablement les renseignements donnés par les deux ouadayennes.

Les femmes¹ au Ouaday sont chargées de la plus grande partie des travaux fatigants, ce sont elles également qui vont au marché acheter les objets nécessaires à la maison. Jamais les hommes ne s'occupent de cela. Elles portent d'une manière remarquable les objets ou marchandises d'un pays à un autre. Ainsi, chacune

1. Traduction du docteur Barau, du Caire.

d'elles a deux raykch ou paniers flexibles comme ceux d'Égypte. Chaque raykch ou cabas souple est noir, tenu avec quatre cordes passées et suspendues à l'extrémité d'un bâton, le bâton et les deux raykch, posés chacun entre les cordes, représentent alors une balance avec ses deux plateaux et son fléau. La femme porte ce double fardeau par le milieu du bâton posé sur l'épaule, de manière que le tout se tienne en équilibre. Cet appareil est appelé karandjalah.

On met dans les deux cabas ou raykch des aliments, de l'eau, des marchandises que les femmes transportent ainsi à des distances considérables.

Ce sont encore les femmes qui ensemencent, labourent, moissonnent et récoltent les grains. En un mot, elles sont chargées de tous les travaux pénibles ou faciles. Ce sont elles aussi qui vont chercher de l'eau et du bois, qui recueillent le riz, le tamarin, le carroube, le nobk. Les hommes sont chargés de faire la guerre, ils tissent les étoffes, ils filent, ils vendent les objets les plus importants, tels que les bœufs, les esclaves. Ce sont eux encore qui vont à la chasse aux esclaves, qui sont aux ordres du sultan pour les services publics et pour les besoins et les exigences particulières des gouvernants,

qui bâtissent les habitations, qui doivent payer de leurs personnes dans les moments de danger et dans les circonstances difficiles.

Les hommes sont mêlés nuit et jour en toute liberté avec les femmes, filles et femmes ne se font nul scrupule de passer les nuits avec ceux qui leur plaisent.

Rien ne saurait avoir le pouvoir d'empêcher les amants de se réunir, ils ont recours à toutes les ruses imaginables pour atteindre leur but. J'en citerai un exemple :

Un officier de la garde était amoureux d'une jeune esclave concubine du sultan Sâboun, elle l'aimait aussi. Cependant elle avait toutes les préférences du sultan. Sâboun en était tellement épris, qu'il l'emmenait avec lui partout où il allait, même à la guerre. Eh bien, cette jeune fille corrompit les esclaves, hommes et femmes, qui la servaient et l'entouraient, elle s'échappait de la tente même du sultan pendant la nuit pour aller trouver son amant. Sâboun la surprit et la fit mettre à mort ; puis il donna aux vizirs et aux ulémas tous les esclaves qui l'avaient servie et aidée.

Les femmes mêmes du sultan ne s'occupent qu'à satisfaire leurs passions ; elles se servent de vieilles matrones comme entremetteuses dans leurs affaires d'amour. Ces vieilles vont

trouver les jeunes gens qu'elles veulent introduire dans le harem du prince; elles leur tressent et arrangent les cheveux comme à des femmes, les parent de colliers et de bracelets, les affublent en tout à la manière des concubines, les parfument de façon à donner complètement le change. Ainsi déguisés, les intrus sont conduits au harem par ces matrones, si habiles à triompher des obstacles qui s'opposent à l'entrée de tout étranger, même des femmes; en effet, les eunuques égorgent sans pitié tout homme qu'ils découvrent tentant de pénétrer dans le harem; jamais personne ne demande compte du sang qu'ils versent alors; et cependant il est des individus qui bravent tous les dangers.

A mon avis, la cause de ces intrigues est dans les privations auxquelles sont soumises les femmes chez les grands de Soudan : sultan ou roi; car, sans compter les femmes domestiques et les vieilles, un sultan a parfois dans son harem plus de mille femmes, toutes remarquables par la beauté, toutes méritant les faveurs de leur maître.

Des rois et gouverneurs de province ont jusqu'à cinq cents concubines, toutes jeunes et belles. Évidemment le propriétaire de ces femmes n'a que la force d'un homme, il est incapable de cohabiter avec toutes.

D'autre part, comme elles sont dans le feu de la jeunesse, dans l'ardeur des passions, comme elles mangent et boivent à discrétion, et font usage surtout de boissons enivrantes, les désirs de l'amour sont incessamment attisés; elles mettent en œuvre toutes les ruses imaginables pour se satisfaire.

Si elles n'étaient condamnées à une continence forcée, elles ne se livreraient pas à ces désordres, elles ne recourraient pas à des moyens illicites qui amènent souvent la mort de ceux qu'elles appellent et leur mort à elles-mêmes.

Les exigences de leurs passions, sans cesse excitées par la situation qui leur est faite, les entraînent ainsi à leur perte, ou au moins à une foule d'inquiétudes, de soucis, de tourments, et deviennent la cause du malheur d'un grand nombre d'hommes.

Aussi, celui qui sait raisonner et prévoir ne s'engage pas dans ces aventures périlleuses, et se garde bien de céder à l'entraînement et à la puissance de la séduction.

Une fois, deux jeunes amis, d'ailleurs intelligents et réfléchis, furent, par une circonstance particulière, mais toujours affaire d'amour, la cause de la mort d'une femme. Voici comment cela se passa :

L'habitude, au Ouaday, est que nulle femme

n'est jamais forcée dans son affection. Si elle s'attache à quelqu'un, on lui en laisse la libre faculté; celui à qui elle consacra son amour, devient son amant sans partage. Sont-ils dix individus, tous amis entre eux, dès qu'elle a fixé son choix entre eux tous, celui qu'elle a préféré est seul à elle, les neuf autres deviennent pour elle et entre eux des frères. Chacun d'eux n'a plus le droit de l'interpeller que par ces mots : *ma sœur...*, et elle ne peut répondre que par ceux-ci : *mon frère...*

Après son premier choix, vient-elle à être éprise d'un autre parmi ces neuf soupirants, alors la jalousie et les inimitiés, qui ne s'étaient pas déclarées au premier choix, s'acharnent avec d'autant plus de violence que la femme est plus jolie, et par conséquent plus recherchée; à partir de ce moment, aucun ne veut céder la place aux autres plus favorisés.

Or, il arriva que deux amis s'amourachèrent d'une jeune et belle fille, et vinrent lui proposer le choix entre eux deux.

Elle en choisit un, et, selon la coutume, l'autre lui dit : — Tu es maintenant ma sœur.

Les choses en restèrent là pendant un certain temps, ensuite elle s'éprit de celui qu'elle avait laissé d'abord, et ne songea plus qu'à l'avoir pour amant; elle en était éperdument

amoureuse ; le nouvel élu sentit également sa flamme se rallumer en lui. Cependant il craignait, s'il cédaît à sa passion, d'encourir les reproches et le blâme de tous ceux qui le connaissent, d'irriter son rival, d'amener peut-être le malheur de son ami et le sien propre, ou du moins le malheur de l'un d'eux. Il prit donc à part son rival et lui dit : — J'ai à te parler d'un fait à propos duquel il faut que nous nous concertions, afin de prendre le meilleur parti possible.

Écoute-moi :

Tu sais parfaitement que les femmes sont des causes constantes de collisions et de luttes entre les hommes. Apprends donc que ton amante pense à se séparer de toi pour se jeter entre mes bras. Mais j'ai peur, en acceptant ses avances, de susciter entre nous une source inépuisable d'inimitiés.

Si, d'ailleurs, tu doutes de la vérité de ce que je te dis là, cache-toi dès ce soir dans un endroit convenable, moi j'irai chez ton amie, comme pour te chercher, et tu seras témoin de ce qui se passera entre elle et moi.

Mais voici les conditions que je te pose :

Si ce que tu verras te mécontente trop vivement, et si tu te sens capable de renoncer à ton

amante, borne-toi alors à des reproches, à des injures même.

Dis-lui, par exemple :

— Perfide, garde-toi de songer à nous captiver, moi ou mon ami; sois assurée que nous n'irons pas élever entre nous deux une inimitié éternelle, peut-être, pour une trompeuse et une infidèle telle que toi.

Si tu ne te sens pas la force de te passer d'elle, de répudier ton amour, ne manifeste rien de ce que tu éprouveras. Mais je l'abandonnerai sans bruit, sans éclat, je m'éloignerai de vous deux jusqu'à ce que tu l'aies ramenée à toi.

— Bien, répondit l'ami, cela me semble raisonnablement combiné.

Le premier amant va se cacher dans un endroit favorable pour attendre le moment du rendez-vous et de l'épreuve.

Le nouvel élu vient à l'heure fixée et entre chez la belle. L'amant délaissé, du lieu où il se trouvait, pouvait observer, suivre les détails de l'aventure, et vérifier si ce que lui avait dit son ami était bien l'expression de la vérité.

Dès que l'amant désiré arriva chez la jeune fille, et en fut aperçu, elle se leva, alla au-devant de lui, l'accueillit en souriant, et l'invita

avec mille petites prévenances et mines agaçantes à s'asseoir près d'elle.

— Où donc est mon ami ? dit-il.

— Je n'en sais rien, répondit la dame d'un ton indifférent.

— Je croyais le trouver ici.

— Il n'y vient que trop souvent apporter l'ennui ; que ne porte-t-il son affection à d'autres qui, peut-être, en comprendront mieux le prix que moi !

— Je croyais que mon ami....

— Pour Dieu, ne l'appelle donc pas ton ami, car, certainement, il n'a ni amitié ni attachement pour toi ; tu perds avec lui tous tes frais de bienveillance.

— Cependant...

— Je te dis que tu places bien mal tes affections ; du reste, ne trouves-tu pas que c'est assez sur ce sujet, et que c'est perdre son temps que de l'employer à parler de lui ?

— J'ai toujours eu des preuves très-sincères de son amitié et de son dévouement pour moi.

— Comme tu le voudras, tu es libre de croire ou de ne pas croire ce que je viens de te dire de lui, cela m'est indifférent.

— Tu conviendras que je ne puis pas oublier ainsi un ami aussi cher.

— Soit, te dis-je, vous êtes ainsi, restez amis, cela ne me regarde pas.

Elle s'approcha de son nouvel amant, se pencha sur lui. Il résiste à ses caresses.

— Pense donc, ma chère, que tu es encore à un autre qu'à moi.

— Que t'importe ?

— Que si tu l'abandonnes pour te donner à moi, tu le trahis.

— C'est une faute qui ne me laissera pas de remords.

— Mais si je cède à ta tendresse, je le trahis aussi, et je ne saurais le faire sans honte.

— As-tu peur ?

— Je ne redoute rien autre que de faire une mauvaise action. Pourquoi ne m'as-tu pas choisi tout d'abord ?

— Hé mon Dieu le connaissais-je... Je vois bien aujourd'hui à quel point je me suis trompée, je pensais qu'il avait autant, au moins, de cœur et d'âme que toi, mais je m'étais abusée, et je me repens bien sincèrement de mon choix, désormais je suis à toi, à toi seul, et j'abandonne entre tes mains les rênes de mon amour.

— Écoute-moi encore quelques instants.

— Rien ! me voilà, je suis à toi tout entière, prends-moi !

— Non ! décidément, ma chère, celui que tu veux abandonner est mon ami, et je ne le trahirai pas, ce serait infâme. Si tu as besoin de quelques parures, de quelque chose qu'il ne veuille pas t'accorder, moi je m'engage à te le donner à sa place.

— Non, je le hais, je ne veux rien recevoir en son nom.

— Quoi, rien ne peut te ramener à lui...

— Je le hais.

— Dis au moins ce qu'il t'a fait pour que cet amour, que tu lui marquas jadis, se soit si vite envolé.

— Je le hais.

— Ne crains-tu pas le jugement que tous nos amis vont porter sur cet acte ?

— Je le hais !

— S'il t'a blessée en quoi que ce soit, je suis sûr qu'il sera le premier à s'en repentir...

— Je le hais, je le hais, te dis-je, accepte, accepte mon amour, ou je m'enfuis au loin pour être à l'abri de ses poursuites... je ne veux plus jamais être à ton ami.

L'amant caché n'avait pas perdu un mot de cette conversation.

Transporté de fureur, il paraît tout à coup, et sans articuler un mot, il saisit la jeune fille et la poignarde.

Elle tombe et meurt, en lui jetant un dernier regard de haine.

— Malheureux, pourquoi l'as-tu assassinée ? dit l'ami au meurtrier.

— J'ai déchargé mon cœur d'un affreux fardeau, je l'aimais, elle me haïssait, je devais craindre moi-même de mourir un jour ou l'autre de la main d'un rival, car tous n'auraient pas agi ainsi que toi.

Les deux amis furent embarrassés de leur victime, ils se décidèrent à la couper en morceaux, ils creusèrent un trou, et l'y enfouirent. Ils gardèrent le secret, ce ne fut qu'après que le meurtrier fut mort, que son ami divulgua les détails de cette aventure.

Jusqu'au coucher du soleil Zannah nous raconta, de la façon la plus charmante, une foule de traits semblables à celui-ci, mais la morale y était si peu respectée, et en passant par la bouche du béninien ils devenaient tellement grossiers, qu'il m'est de toute impossibilité, ainsi que je viens de le dire, de pouvoir en parler.

Qu'on se figure la littérature de Boccace et de l'Arétin, en langage vulgaire, et on aura une idée des produits littéraires du Ouadouy.

Élevées dans les harems du pays, les deux jeunes négresses ne connaissaient d'autres sen-

timents que ceux de l'amour, et parlant une langue sans élévation, elles ne savaient pas s'exprimer sur ce sujet sans être obscènes, il est vrai qu'elles ne s'en doutaient pas.

Elles sortaient à peine de l'enfance, et elles nous avouèrent, sans le moindre embarras, que depuis plus de deux ans déjà, elles avaient fait le sacrifice de leur virginité; elles nous demandèrent aussi, très-naïvement si nous les trouvions laides, que nous ne les avions pas admises la veille à partager notre couche; tout cela était dit sans air provoquant, je dirais presque avec simplicité, et comme la chose la plus naturelle du monde.

Nous leur répondîmes en riant que nous les trouvions charmantes au contraire, mais que les blancs avaient sur l'amour d'autres idées que celles qui semblaient être inhérentes à leur race, et nous tâchions, à titre d'étude, de faire vibrer quelques cordes élevées dans ces jeunes et primitifs cerveaux; lorsqu'un Béninien, arrivé en toute hâte à bord, vint nous dire que l'obi de Gato nous priait de descendre à terre. Pensant que la fête que le chef nous avait offerte allait commencer, nous nous rendîmes à l'invitation qui venait de nous être transmise; qu'on juge de notre étonnement lorsque l'obi nous dit qu'il nous

avait fait demander pour nous rendre témoins de l'exécution d'une sentence qu'il venait de rendre.

Un noir venait d'en mutiler affreusement un autre, sous prétexte qu'il lui avait volé des nattes, il l'avait fait tenir par quelques parents, et lui avait coupé le pied à la hauteur de la cheville. Saisi immédiatement par la foule, il fut conduit devant le chef, qui séance tenante le condamna à la peine du talion, c'est-à-dire à avoir le pied coupé à la même hauteur que sa victime.

Sur la place principale de Gato, située à peu de distance du fleuve, un espace avait été ménagé par les agents de l'obi, le patient fut amené, il devait être tenu par les parents de celui qu'il avait mutilé, pendant qu'un autre lui pratiquerait la même opération. Mais une loi du Bénin permet au condamné à la peine du talion d'échapper à l'exécution de la sentence par les parents de la victime, à la condition qu'il se mutile ou se tue lui-même suivant la gravité du châtiement encouru, et prononcé contre lui par le chef du village qu'il habite, seul juge de toutes les contestations civiles ou criminelles.

Or, le condamné qu'on venait d'amener devant nous craignant un surcroît de souffrances causées par une lenteur d'opération calculée,

avait demandé à exécuter lui-même la décision de l'obi, ce qui lui fut accordé.

Il vint, assisté de sa femme seulement, sur le lieu du supplice; tous deux portaient un énorme faix de bois sur leurs épaules; s'étant débarrassés de leur fardeau, ils allumèrent un grand feu, et s'accroupirent à quelques pas, attendant sans doute que le bois fût réduit à l'état de charbon incandescent, le noir fumait son cigare avec la plus grande insouciance, la femme, immobile à ses côtés, tenait à la main une plaque de cuivre.

Au bout de quelques instants de cette scène bizarre, dont nous ne parvenions pas à démêler la signification, la femme, sur un signe de son mari, plaça dans le feu la plaque en cuivre, à l'aide d'une longue pince de fer, la plaque rougit rapidement.

La femme alors retira de son pagne un paquet d'herbes de plusieurs espèces et se mit à les broyer avec de l'huile de palme au fond d'unealebasse; dès que cela fut prêt, le Béninien, toujours impassible, fit signe à sa femme de s'approcher, cette dernière prit immédiatement le pied de son mari dans ses mains, et le patient lui-même, muni d'un coutelas très-acéré, en deux coups circulaires vigoureusement donnés, se désarticula la cheville.

Le pied tomba sanglant et inerte sur le sol.

Avec la vitesse de la pensée, la femme, saisissant la plaque de cuivre rougie, l'avait appliquée sur le moignon du noir, et arrêté l'effusion du sang comme par enchantement; sans perdre de temps, elle avait recouvert l'horrible brûlure avec la composition d'herbes et d'huile qu'elle venait de préparer et maintenu le tout à l'aide d'un morceau d'étoffe; l'opéré, l'oblation du membre faite, avait repris son cigare, laissant à sa femme le soin de panser la plaie. Je n'avais jamais vu, si ce n'est chez les fakirs de l'Inde, pareil sang-froid, et pareil mépris de la douleur.

J'ai vu appliquer par la suite une foule d'autres pénalités de ce genre, les noirs ne se sont jamais départis de leur insouciance et de leur apparente insensibilité.

J'ai pu me convaincre, en étudiant très-attentivement tous les cas qu'il m'a été donné d'examiner, que ce n'est point seulement par courage que le noir de la Nigritie supporte aussi stoïquement la douleur, l'innervation dans la race noire n'arrive jamais à être aussi parfaite, aussi délicate que dans la race blanche, et les noirs, pourvus d'un système nerveux moins sensible, arrivent à supporter sans efforts des opérations qui défieraient toute la force morale du blanc, et à en guérir sans fièvre, sans accidents, alors que

l'Européen a plus encore à redouter les suites que l'opération elle-même.

Chose extraordinaire, que les médecins, surtout ceux qui ont stationné à la côte d'Afrique, comprendront, et expliqueront mieux que je ne saurais le faire, huit jours après l'amputé de Gato n'avait plus aucun appareil de pansement autour de sa plaie, la chair s'était resserrée autour du moignon, les escarres de la brûlure étaient tombées et à la place se trouvait une peau violacée encore tendre, mais entièrement reformée, la guérison était complète.

Quand je vis cet indigène, il était assis sur un tronc d'arbre qui lui servait de banc, et la jambe appuyée sur un paquet de feuilles, il était en train de fabriquer un pied en bois destiné à remplacer celui qu'il avait perdu.

A l'issue de cette exécution, le chef nous conduisit dans sa demeure, et nous offrit un repas, composé de poules accommodées avec une espèce de couscoussou de millet, de poissons grillés, et de fruits de toutes espèces; nous remarquâmes principalement les ananas qui arrivent dans ce pays à une taille réellement gigantesque, j'en ai mesuré un qui mesurait cinquante-deux centimètres de longueur, sur une grosseur proportionnée.

Le repas terminé, le brave chef nous offrit

des femmes sans le moindre détour, il fit venir toutes celles qui lui appartenaient, les femmes libres et faisant partie de sa famille d'un côté, et les jeunes esclaves de l'autre.

— Vous pouvez choisir, nous dit l'obi, *tout ça est à vous.*

Cette offre bien entendu nous était faite par le canal de l'interprète ; qu'on juge de notre embarras ; pour nous, il s'agissait en résumé de sauvegarder notre dignité personnelle, et cependant de ne point blesser le chef jusqu'au cœur, en repoussant la gracieuseté qu'il croyait nous faire.

Depuis le Niger, en passant par le Gabon, jusqu'aux rives du Congo, les chefs et rois nègres vous offrent leurs femmes, comme faisant partie de l'hospitalité qu'ils vous donnent, et refuser est la plus mortelle insulte que vous puissiez leur faire à tous, aussi bien aux femmes qu'aux maris. Nous ignorions alors cette coutume, et cette ignorance allait nous mettre dans le plus grand embarras.

L'interprète que nous interrogeâmes, dès qu'il nous eut transmis la proposition de l'obi, nous déclara tout simplement que nous n'avions qu'une chose à faire, accepter, si nous ne voulions nous faire un ennemi mortel du chef. Lucius souriait avec malice ; somme toute, la situation

n'avait rien qui l'embarrassât outre mesure, il y avait de fort belles femmes dans la foule de celles qui s'offraient à notre choix, et une faiblesse à vingt-deux ans, avec une de ces charmantes Nigritiennes, n'était pas faite pour l'effrayer beaucoup, mais il n'était ni de mon âge, ni de mes goûts, ni de ma situation toute personnelle, d'envisager la situation au même point de vue que lui.

L'interprète, de qui je m'efforçai de me faire comprendre, avait l'intelligence absolument fermée à mes arguments; il me regardait avec étonnement, et je voyais très-bien qu'il ne saisissait pas les raisons que je lui exposais pour colorer mon refus.

— Vous ne pouvez pas vous conduire comme cela, si vous désirez être bien vus dans le pays, me disait-il.

— Pourquoi?

— Parce que, je vous le répète, en refusant l'hospitalité de l'obi de Gato vous vous déclarez son ennemi, et puis c'est une insulte pour ses femmes.

— Voyons, trouve-moi un moyen...

— Il n'y en a pas... et je vais être obligé de dire que le blanc que le chef a reçu sous son toit a horreur de la peau noire.

— Je te donne dix piastres si tu me tires de là.

L'interprète réfléchit un instant, cette proposition eut l'air de lui ouvrir les idées, car il me répondit en baissant la voix comme s'il eût craint d'être entendu, et cependant personne autre que lui parmi ses compatriotes ne comprenait l'anglais.

— Ayez l'air de choisir une femme, puis ce soir, quand la fête sera finie, vous lui ferez un présent important pour obtenir son silence, et nul ne saura ce qui se sera passé entre vous. Elle sera la première du reste à ne rien vouloir dire, car au fond elle se croira dédaignée, et n'aura nulle envie de faire connaître son humiliation.

Lucius s'était bravement exécuté, et en fin connaisseur il avait fait un choix qui ne laissait rien à désirer, l'absence presque totale de vêtements rendait facile l'appréciation de leurs beautés les plus cachées. La pureté des formes est, je ne saurais trop le répéter, vulgaire au Bénin.

Pour suivre la marche indiquée par l'interprète, je fis négligemment signe à une jeune Béninienne, à la mine éveillée et espiègle, qui se trouvait près de moi, et elle vint immédiatement s'accroupir à mes pieds.

La fête allait commencer seulement à cet instant, le village de Gato est garni de grands arbres, et les rues sont bordées de bananiers qui leur donnent l'aspect le plus pittoresque.

De tous côtés étincelaient de petites lampes de terre, suspendues dans le feuillage des arbres et sur le seuil des demeures, et les sons de tam - tams qui se faisaient entendre de cent endroits différents indiquaient que tout se préparait pour la danse, les noirs y préludaient en buvant de pleinesalebasses de jus de palmier fermenté, mais personne n'aurait osé commencer avant le signal de l'obi.

Je croyais que, le repas fini, on allait passer immédiatement aux exercices chorégraphiques, mais ce n'était pas l'idée du chef, qui voulait sans doute nous prouver qu'il avait des réjouissances moins matérielles à nous offrir, car, sur un signe de lui, on introduisit quatre musiciens, dont deux avec des tam - tams, et deux munis de cesalebasses garnies de cordes qui leur servent de guitare.

Derrière nous se présenta une troupe de chanteurs.

L'interprète nous dit que ces chanteurs allaient, dans un morceau composé exprès pour nous, célébrer notre arrivée au Bénin, comme l'événement le plus remarquable de l'année.

Aussitôt les tam - tams donnèrent le signal, et tout le monde commença à la fois.

Non, jamais nous n'avions entendu pareil

charivari et je ne sais comment nous fîmes pour conserver notre sérieux.

Les chanteurs, dans une mélodie nasillarde et monotone, comme tous les chants nègres, nous comparèrent au vent qui, passant sur la mer, apporte la fraîcheur... nous étions venus rafraîchir le Bénin..... l'homme noir n'avait plus rien à désirer, puisqu'il avait reçu la visite de ses frères blancs... etc. Il y en eut pendant près de deux heures comme cela, nous étions littéralement étourdis... Comprend-on bien, deux heures de tam - tams, de calebasses et de chants nègres, entremêlés de cris enthousiastes, que la foule pour applaudir et nous faire honneur croyait de son devoir de pousser à chaque instant !

Aux chanteurs succédèrent les rhapsodes ; en ce moment, nous eussions donné je ne sais quoi pour qu'un événement imprévu vînt nous tirer de là ; vain espoir ! il fallut tout entendre, tout absorber. Sans conteurs, pas de fêtes au Bénin.

Les rhapsodes de cette contrée, ou mieux nommés *griots*, partent avec les caravanes, et vont faire leur éducation littéraire dans le Bournou, le Soudan, l'Ouaday et le Darfour ; ce n'est qu'après avoir passé quatre ou cinq ans dans ces divers pays, qu'ils peuvent revenir exercer dans le leur.

Pendant ce temps-là, ils se farcissent la mémoire de contes, d'histoires, de légendes, dont beaucoup rappellent le genre et parfois le fond même des *Mille et une Nuits*. Pour tous les Nigriliens, c'est du Soudan que vient toute civilisation, et ils s'inclinent devant les morceaux de littérature qu'en rapportent leurs griots, comme au moyen âge chez nous s'inclinait devant toutes les productions, quelles qu'elles fussent, de l'antiquité.

Avant peu, on peut le prédire, toute la Nigritie aura subi, par les idées religieuses, l'influence musulmane qu'elle reçoit déjà par la littérature.

Voici quelques contes du Soudan du cheikh Mohammed, que les griots nous dirent ce soir-là. Je les donne à titre d'exemples de littérature venue du Soudan au Bénin. D'autres récits plus courts montreront par quel chemin les contes indous des *Mille et une Nuits*, traduits en arabe, ont franchi les déserts de l'Afrique, et sont venus se répéter comme un écho sur les rives africaines de l'Atlantique.

— Un habitant du Dar-Tâmah avait acheté un très-jeune poulain de race et de sang noble. Il l'avait élevé, dressé avec la plus soigneuse attention. Quand le poulain fut en âge d'être monté, son maître le conduisait en rase campagne,

l'exerçait à lutter de vitesse avec les plus lestes coursiers, et le jeune cheval devint tel, que nul rival ne put l'atteindre, nul fuyard lui échapper.

Le Tâmien, enchanté de son élève, songea à en tirer profit et à commencer bientôt ses incursions.

Il y a, entre les limites respectives du Tâmah et du Ouaday, un ravin encaissé dans des bords naturels distants l'un de l'autre d'environ deux kaçabah ou environ six brasses. Le Tâmien eut l'idée d'essayer à ses risques et périls si son élève serait capable de sauter ce ravin.

Il part, lance son cheval... le cheval saute et atteint à l'autre bord. Le lit du ravin est profond; si l'animal eût manqué son coup, il périssait et son maître avec lui.

Assuré par cette expérience de la vigueur et de la solidité de son cheval, le Tâmien se mit dès lors à rôder sur les terres limitrophes du Ouaday. Il allait auprès de quelques puits, et là il examinait les jeunes filles qui venaient puiser de l'eau. Lorsqu'il en apercevait une dont la beauté lui convenait, il l'enlevait, la prenait en croupe, s'enfuyait à toute course, et ne laissait atteindre à ceux qui le poursuivaient que la poussière qui volait sur ses pas. Parfois, les Ouadayens, lancés sur sa trace, furent près de le

rejoindre, et comptant sur la largeur du ravin comme sur un obstacle qui leur permettrait d'attraper et de saisir le ravisseur, ils se flattaient de l'espoir d'une juste vengeance. Mais le hardi Tâmien, frappant à coups redoublés les flancs de son coursier, franchissait le ravin comme un trait, et laissait les cavaliers ouadayens stupéfaits de cette fuite audacieuse, déroutés dans leurs espérances, immobiles au bord du dangereux passage traversé par le fuyard... Et il fallait s'en retourner à vide.

Un jour, le larron enleva une jeune Ouadayenne, fille unique. Des cavaliers poursuivirent le Tâmien, il leur échappa comme aux autres; les cavaliers repartirent désespérés de l'insuccès de leurs efforts.

Le père de la jeune fille rentra chez lui tout irrité et résolu de se venger. Or, il avait une jument près de mettre bas; quand elle fut délivrée et qu'ensuite la chaleur du rut lui fit de nouveau rechercher l'étalon, notre Ouadayen prit une poignée de coton bien nettoyé et bien préparé, l'attacha avec soin sur les parties génitales de la jument, et l'y laissa un jour entier. Il le retira tout humecté du suintement échappé de la vulve de la cavale, l'enveloppa avec précaution dans d'autre coton frais, et le plaça dans une sacoche.

Cela fait, le Ouadayen s'affuble d'un costume tàmien, et se déguise du mieux qu'il peut. Caché sous son accoutrement qui le rendait méconnaissable, notre homme passe au Dar-Tâmah. Simulant le dénûment d'un étranger voyageur, il traverse le pays en mendiant, s'abritant là où il trouve asile.

Un jour, il aperçoit et reconnaît sa fille vers un puits; sans rien dire, il examine de quel côté elle se dirige; il la suit à distance et la voit entrer dans la demeure de celui qui l'a enlevée. Le Ouadayen attend la chute du jour. Il va frapper à la porte de la maison :

— Un hôte de Dieu, dit-il. Un malheureux voyageur.

On le reçoit, on l'héberge... Il a aperçu le cheval et remarqué l'endroit où il est attaché et gardé.

Pendant la nuit, lorsque tout dort, le Ouadayen se lève, se rend auprès du cheval, se dispose à s'en emparer et à prendre la fuite. Mais l'animal est retenu par des entraves de fer fixées à une chaîne; il ne peut être détaché.

Le Ouadayen tire le coton de sa sacoche, l'approche des narines du cheval, qui, aspirant alors l'odeur du rut, s'anime, s'échauffe... le Ouadayen approche le coton, et Dieu voulut que le coton fût arrosé. Notre homme replie le coton,

le replace dans sa sacoche... et attend la fin de la nuit; il part de grand matin et reprend le chemin de son village.

En quittant sa demeure, le Ouadayen avait laissé sa jument attachée et avait défendu qu'on la déliât, ne fût-ce que pour un moment, de peur qu'elle ne vînt à être saillie.

En rentrant chez lui, il se hâte de retirer le coton de la sacoche, le glisse dans les parties génitales de la jument, et l'y abandonne un certain temps. La semence se délaye, puis est absorbée par le fait de la chaleur locale. Dieu voulut que la jument conçût : elle fut attachée encore quelque temps. Enfin la conception devint manifeste; elle mit bas, et il naquit un beau poulain, l'image de son père.

L'Ouadayen, content, soigna attentivement l'éducation de son poulain, et quand l'époque de monter le jeune coursier fut arrivée, il le dressa peu à peu à la course, aux manœuvres de force et de souplesse. Ensuite, pour le préparer aux incursions, il le conduisit au ravin de Tâmah, et, bravant tout danger, il exerçait son cheval à sauter ce redoutable espace.

Le jeune poulain devint plus intrépide et plus fin coureur même que son père.

Le Ouadayen savourait la joie de la vengeance. Enfin, il part pour le Dar-Tâmah. Il

descend près du puits où autrefois il a aperçu sa fille. Elle paraît, elle vient au puits. Le Ouadayen dispose son cheval, le bride, monte et appelle sa fille. Elle approche, il se fait connaître à elle, il la prend en croupe et s'enfuit au grand galop.

Les cris poussés de toutes parts annoncent que l'esclave du Tâmien est enlevée. Ce dernier rassemble à la hâte quelques cavaliers, s'élance avec eux à la poursuite du ravisseur, et de loin il lui criait :

— Où emmènes-tu cette fille? arrête, insensé!

— Que me veux-tu? répondait le fuyard; que me demandes-tu? que t'importe, brigand que tu es? viens donc, viens donc la prendre si tu le peux.

— Tu crois m'échapper, échapper à mon cheval?

— Oui, je t'échapperai, et puis encore je vous enlèverai tous vos enfants, s'il plait à Dieu... et avec ce cheval-là, entends-tu?

Le Tâmien, furieux, presse son cheval de toute sa force, serre de près son ennemi, et va peut-être l'atteindre. Le Ouadayen redouble d'efforts et ne laisse au Tâmien que la poussière qui tourbillonne.

Le larron du Tâmah s'étonnait de voir son

cheval vaincu à la course. Mais c'est au ravin qu'il espérait triompher, qu'il s'attendait à saisir son rival, au bord du précipice que le cheval ouadayen ne pouvait franchir.

— Va, cours, disait le Tâmien, le ravin est devant nous.

— Oui, au ravin, disait le père de la fille en ricanant.

Ils arrivent presque en même temps. Le Ouadayen frappe à grands coups les flancs de son cheval, il le prépare à l'élan... il vole... il a franchi le large fossé. Là il s'arrête, il attend son ennemi. Le Tâmien, stupéfait, est resté à l'autre bord. Ses compagnons le rejoignent; tous, d'un œil ébahi, regardent le père et la fille :

— Au nom du ciel ! crie le Tâmien, dis-moi où tu as eu ton cheval. Que cette fille soit à toi ou à quelqu'un de tes parents, tu l'as reprise, c'est une affaire finie. Mais où as-tu trouvé ce cheval ?

— Mon cheval est fils du tien.

— Fils du mien, et comment ?

Le Ouadayen lui dit en quelques mots l'histoire.

Le Tâmien surpris se retourna vers ses compagnons :

— Mes amis, dit-il, la race de mon cheval ?

passé chez nos ennemis ; gare à nous désormais !

Et ils repartirent tout étonnés de leur mésaventure.

Les griots nous récitèrent aussi une grande quantité de fables qui, presque toutes, avaient pour but d'exalter les qualités du cheval.

En voici une entre autres, du même cheikh Mohamed :

— Un Fôrien avait un cheval qu'il aimait à l'excès, dont il surveillait attentivement la nourriture et faisait soigneusement nettoyer la litière.

Toutes les fois que le Fôrien s'était trouvé en danger, il avait été sauvé par son cheval. La femme du Fôrien mourut ; il se remaria.

Souvent la nouvelle femme donnait au cheval la ration mêlée de poussière et de terre, et laissait la litière malpropre.

Le Fôrien depuis son dernier mariage n'avait plus pour son cheval les mêmes attentions, les mêmes soins.

Notre homme se trouva un jour dans un danger pressant et ne put en sortir. Il fut fait prisonnier, lui et son cheval, et ensuite on l'obligea à soigner l'animal.

Dès lors le Fôrien nettoyait et pansait par-

faitement le cheval, et vannait la nourriture avant de la lui donner.

Un beau jour le quadrupède dit à son ancien maître :

— Voilà la récompense de qui néglige son cheval.

L'homme épouvanté demeura immobile et le cheval reprit :

— Ne crains rien, il n'y a pas de mal qui ne soit réparable. Veux-tu me promettre, si je te rends la liberté, d'avoir toujours pour moi les soins que tu me donnes aujourd'hui ?

— Je te le promets.

— Eh bien, enlève mes liens, monte sur moi et sois tranquille.

Le Fôrien détache le cheval et l'enfourche.

Le maître de la maison, informé presque aussitôt de l'évasion de ses deux prisonniers, part à leur poursuite avec plusieurs cavaliers ; les fuyards leur échappent ; les poursuivants en furent pour leurs frais de course.

Néglige ta femme, bats tes esclaves, mais n'oublie jamais ton cheval.

Voici une aventure que vous rediront tous les griots de la Nigritie, et qui prouve que les *Mille et une Nuits* sont en train de faire le tour de l'Afrique, avec la propagande musulmane. Le

conte suivant a en effet son similaire dans le vieux recueil oriental.

— Saboun appela un jour une de ses esclaves et lui dit :

— Je veux te donner à Abou-Nouas, mais garde-toi bien de lui accorder tes faveurs. Toutes les fois qu'il fera mine de s'approcher de toi, prends un khauff noir et tombe-lui à grands coups sur la nuque.

— Très-bien, seigneur.

Saboun envoie chercher Abou-Nouas et lui fait cadeau de l'esclave.

Abou-Nouas accepte avec joie le don du sultan et se retire chez lui. La nuit venue il va caresser sa belle, comme fait tout homme en préludes amoureux. Mais l'esclave résiste, prend son khouff et lui en administre un bon nombre de coups sur la nuque.

— Pourquoi cette manière de répondre à mon amour ? dit Abou-Nouas.

L'esclave ne répondit mot. Abou-Nouas crut qu'elle était muette. Toutes les fois qu'il portait la main vers elle, les coups pleuvaient derechef. Le pauvre favori en eut la nuque toute rouge et toute meurtrie, et le lendemain le cou lui avait gonflé.

Le sultan envoie chercher Abou-Nouas, celui-ci arriva et Saboun lui dit :

— Comment as-tu passé la nuit, mon cher Abou-Nouas ?

— Très-bien, prince, parfaitement ! Seulement il me semble que vous avez laissé prendre à cette esclave une bien mauvaise habitude. Il faisait entendre par là que le sultan aussi avait dû avoir la nuque battue. Le sultan partit d'un éclat de rire moqueur et il ajouta :

— Tu as reçu ce que tu as mérité, c'est bien, que Dieu te confonde, que ne laissais-tu cette femme en repos !

Ce qui prouve qu'il existe un recueil de contes et de légendes, exactement le même, du Soudan à la Nigritie, comme nos fables indo-européennes existent dans tous les dialectes, c'est que j'ai entendu sur les rives du Bénin les récits suivants qui avaient déjà été relevés par le docteur Perrau dans l'Irak et au Sennaar.

— Noman, fils de Mouzir, fils de Mâ-ès-Séma, était roi des Arabes de Hyrak dans l'Irak. Il avait partagé ses jours par alternative d'un jour de bienveillance et d'un jour de colère. Le jour de bienveillance il donnait des bienfaits et des présents au premier individu que son regard rencontrait ; les jours néfastes, c'est-à-dire le lendemain, il mettait à mort le premier individu qu'il apercevait.

Un Arabe vint trouver Noman dans l'inten-

tion de lui demander une faveur, mais malheureusement il se présenta le jour néfaste.

Dès que l'Arabe fut arrivé devant le sultan, celui-ci ordonna de le mettre à mort.

— Vie de Dieu, dit l'Arabe, la mort ne m'épouvante pas, je désire seulement que tu m'accordes trois jours de délai pour aller voir ma famille et lui annoncer ma destinée. Outre cela plusieurs dépôts m'ont été confiés, si je meurs aujourd'hui, ils seront probablement perdus pour ceux à qui ils appartiennent, je veux les rendre, puis je reviens, et tu feras de moi ce qu'il te plaira, ce que tu veux en faire actuellement.

— Bien, dit Noman, donne-moi un répondant et je te laisse partir.

L'Arabe se retourne vers un des vizirs, et croyant devoir s'adresser à lui plutôt qu'à un autre, il lui dit : — Sois ma caution !

Entraîné par un sentiment de dévouement, de noblesse et de grandeur d'âme, le vizir se porte pour caution et dit à l'Arabe de partir.

Celui-ci monte sa chamelle et va retrouver sa famille. Il raconte son malheur, l'engagement qu'il a pris et l'obligation où il est de repartir bientôt. Au jour désigné il se met en route. L'heure du retour expirait et il ne reparaisait pas au rendez-vous.

Noman dit alors au vizir : — Ton homme ne revient pas, tu vas être victime pour lui.

— Je suis prêt, mais tu n'as rien à exiger de moi qu'à trois heures de l'après-midi ; à l'heure fixée je serai à ta discrétion.

Trois heures arrivent.

— Prépare-toi à mourir, dit Noman au vizir.

— Je suis à tes ordres.

On appela le bourreau, et le vizir est conduit au lieu du supplice, la foule était immense, les uns versaient des larmes, les autres se lamentaient.

L'Arabe paraît :

— Arrêtez, arrêtez, s'écria-t-il de loin, ma caution est dégagée.

L'exécuteur suspend l'exécution, on va avertir le roi. Noman appelle nos deux hommes devant lui.

— En vérité, leur dit-il, mon étonnement est extrême ; j'admire votre fidélité à votre parole et je ne vois rien de plus grand qu'un tel exemple de sincérité, de conscience, de grandeur d'âme, je vous pardonne, et à cause de vous j'abolis mes jours de colère...

Cette autre aventure est calquée sur la même idée, mais il est juste de dire que les Nigriliens qui récitent ces contes, en saisissent peu les côtés généreux et élevés. L'invasion musulmane qui se

continue en Afrique et qui avant peu aura atteint les côtes de Guinée, apportera certainement aux noirs une civilisation de beaucoup supérieure à la leur.

Il est de coutume au Sennaar que lorsqu'un homme en a tué un autre, le meurtrier prend sa victime par le pied, et attend ainsi jusqu'à ce que les parents du mort viennent satisfaire leur vengeance.

Or un jour un Sennaarien en tua un autre chez leur maîtresse commune. Il saisit alors le pied de son rival égorgé, et se tint assis près du cadavre jusqu'à l'arrivée des parents du mort.

L'individu qui avait succombé avait six frères et son père et sa mère.

Ils accoururent tous les huit et un des frères dit au meurtrier :

— Pourquoi as-tu assassiné notre frère ?

— Parce que cela m'a plu.

— Alors tu vas te laisser tuer à ton tour ?

— Je suis à votre discrétion, seulement je voudrais que vous fussiez assez généreux pour m'accorder trois jours de délai, j'irai faire mes adieux à ma famille et je reviendrai.

— Voilà, ce nous semble, de la peur. Tu veux te soustraire à la mort, tu es un lâche, et ton sang ne saurait dignement payer celui de no-

tre frère. Va-t'en, va, nous ne te ferons pas l'honneur de te tuer.

(Comme on le voit, le talion est la règle au Sennaar comme en Nigritie, mais alors que dans ce dernier pays on l'exerce toujours, dans le premier on ne prend le talion du sang que sur des individus sans peur. Lorsque le meurtrier montre de la lâcheté et craint la mort, on le méprise, on le refuse comme victime; on va chercher un de ses parents qui sache envisager la mort avec courage et on égorge ce parent à la place du véritable meurtrier.)

Notre homme répondit aux frères de son rival : Je vous le jure par Dieu, je n'ai nulle crainte de mourir. Honte et malédiction du ciel sur les lâches. Et qu'y a-t-il d'extraordinaire à ce que je vous demande un délai? je ne veux que voir encore une fois ma famille, il n'y a rien là que de très-naturel.

— Alors, donne-nous un gage de ta parole, une caution, et nous te laisserons partir.

Le meurtrier promène ses regards autour de lui, et il choisit parmi les assistants celui qu'il juge, à la physionomie, le plus homme de cœur, et il le prie de se porter pour caution.

Cet homme se dévoua et accepta la proposition, et on fixa pour condition que si dans trois jours le coupable n'était pas de retour, le répon-

dant serait mis à mort. L'étranger consentit à cet arrangement et donna sa parole.

Le meurtrier enfourche une monture, dit adieu et part. Arrivé chez lui, il raconte son histoire.

Il était nouvellement marié. Sa femme, après l'avoir entendu :

— Garde-toi, lui dit-elle, de t'approcher de moi, va dégager ta caution.

Notre homme est accueilli de la même manière par son père et ses frères.

— Dépêche-toi d'aller relever ta caution.

Il se lave, se parfume, reprend sa monture et s'en retourne.

En route il rencontre un lion qui lui coupe le chemin, il descend, combat le lion, le tue, et emporte avec lui un morceau de la peau de la tête, pour preuve légitime de son retard, s'il arrive après le délai fixé.

Le soir du troisième jour, les parents du jeune homme mort vont trouver celui qui s'était donné comme garant.

— Il paraît, lui disent-ils, que ton homme t'a trompé. Allons, arrive, paye-nous le sang par le sang.

Il se lève et se rend immédiatement au lieu où on devait l'immoler.

On se rangeait en cercle autour de lui, on se

préparait à le tuer lorsqu'on aperçut le meurtrier.

— Que faites-vous, malheureux, s'écrie-t-il, laissez cet homme, me voici, je vais vous payer ma dette et affranchir ma caution.

On délivre aussitôt le répondant. Mais le père du mort, admirant la résolution et la conscience du meurtrier, appelle ses fils avec lui dans sa cabane, en ferme la porte et leur dit :

— Que pensez-vous, mes enfants, de toute cette aventure ? quel est à votre avis, le plus généreux, du meurtrier ou du répondant ?

— Ce sont en vérité deux hommes au cœur élevé, deux étoiles du pôle dans le ciel, deux lions du désert, aussi courageux l'un que l'autre.

— Quel est votre avis à l'égard de celui qui a tué votre frère ?

— Dites-nous le vôtre, n'êtes-vous pas notre père, et le père du mort ?

— Eh bien, mon avis à moi est d'accorder la vie à ce coupable, ne l'a-t-il pas mérité, par son empressement à venir délivrer sa caution ?

— Quoi, dit un des fils, laisserons-nous sans vengeance le sang de notre frère ?

— La terre qui l'a bu n'a pas encore eu le temps de sécher, répondit un second.

— Sa mort ne peut pas rester ainsi sans expiation, fit énergiquement le troisième.

— Eh bien, moi, reprit le père, je vous jure, par les trois serments de répudiation, que cet homme aura la vie sauve, et celui d'entre vous qui lui fera le moindre mal m'en répondra sur sa tête.

— Vous êtes le maître de notre vie, père, répondirent les fils, mais quel est celui d'entre nous qui peut être sûr maintenant de pouvoir conserver ses jours puisque vous n'appliquez pas le talion ?

— N'êtes-vous que Tibous au cœur de gazelle et ne saurez-vous pas vous défendre ?

A ces mots il sort, ferme la porte sur ses fils, appelle le meurtrier.

— Nous te pardonnons, lui dit-il, retourne à ta famille, à tes troupeaux.

— Non, cela est impossible. J'aurais tué ton fils, le fruit de ton cœur, et je vivrais après lui ! Non, il n'en sera pas ainsi ; je ne veux pas de pardon.

— Nous te pardonnons, te dis-je. Tu m'as tué un fils, il est vrai, mais il m'en reste d'autres.

Et il s'éloigna.

Le meurtrier resta trois jours encore, répétant aux parents de la victime :

— Le talion, prenez sur moi le talion. Payez-vous de votre fils. On ne lui répondit

pas. Il attendit vainement... Enfin il reprit sa monture et retourna chez lui.

Une chose singulière, bien faite pour attirer les regards de l'ethnographe, est de voir comment certains faits se trouvent chantés dans toutes les littératures du monde avec des modifications si légères, que l'imitation n'en est pour ainsi dire que mieux accusée, chaque poète, rapsode, chanteur ou griot, accommodant l'aventure aux mœurs de son pays.

Ainsi, du reste, chez nous presque toute notre littérature du xvii^e siècle est d'imitation grecque et romaine.

Jusqu'à ce jour on n'a pas bien su ce que l'Afrique pouvait devoir dans ce sens à l'Asie, ce serait une des plus intéressantes études qui se puisse faire que de comparer attentivement les littératures populaires des deux pays, en prenant, pour champs d'observation africaine, toute la partie de ce continent nord jusqu'à l'équateur.

Voici un exemple bien curieux.

Sous le nom d'Avany, de Tehitranguy, etc... l'Inde compte dans sa littérature élevée, et dans sa littérature vulgaire, une foule de tragédies, de drames, dans lesquels la belle-mère, soit surprise en adultère, soit enflammée d'un amour incestueux pour son beau-fils, et craignant la

vengeance de son époux, accuse le fils de ce dernier de l'avoir voulu séduire.

La Phèdre grecque ne fut qu'une imitation de la Phèdre indoue, et l'aventure de Putiphar et de Joseph est un écho de ce conte oriental que l'on retrouve comme on va le voir jusque dans le Soudan, d'où les griots l'ont apporté en Nigritie.

Le sultan Saboun envoya un jour son fils Ahmed chercher quelque chose dans l'intérieur de son palais, et Ahmed, en exécutant l'ordre de son père, surprit une des femmes du sultan avec un esclave. La femme se crut perdue, elle sentit bien qu'elle allait être dénoncée à Saboun.

Elle ne dit mot à Ahmed et dissimula son trouble et son inquiétude. Elle attendit que le sultan rentrât dans l'intérieur de son palais ; alors, les yeux en larmes, elle alla se présenter au prince. Saboun la voyant toute éplorée se sentit ému, car il l'aimait.

— Que t'est-il arrivé ? lui dit-il.

— Prince, répondit-elle d'un air malicieusement innocent, peut-il te convenir que ton fils cherche à me séduire ?

— Que m'apprends-tu là ?

— La vérité.

— Mon fils ! est-ce bien possible ?

— Si je n'avais usé d'adresse avec lui, si je

ne lui avais donné rendez-vous pour un autre moment, il allait tout à l'heure me soumettre à son caprice et me tuer.

— Jure-moi par le saint nom du Prophète que tu ne cherches pas à me tromper.

— Comment pourriez-vous penser que j'oserais porter une pareille accusation? fit la femme en fondant de nouveau en larmes. Je le jure par le Prophète et par l'amour que j'ai pour vous.

Saboun, dans le premier accès de la colère, résolut immédiatement de faire périr son fils.

— Donnez-vous le temps de réfléchir, lui dit alors la perfide, qui savait qu'en parlant ainsi elle ne faisait qu'augmenter l'irritation du sultan, ne cédez pas à un premier mouvement dont vous pourriez vous repentir plus tard... Songez, prince, songez qu'il est toujours votre fils, malgré son crime.

— C'est justement parce qu'il est mon fils que l'outrage ne mérite pas de pardon.

— Je vous en prie, pour moi.

— Non! par de faiblesse, il mourra.

Cependant Saboun ne voulut pas le faire exécuter sous ses yeux, l'amour paternel se révoltait à l'idée d'un pareil spectacle. Il écrivit à l'un de ses intendants :

« Aussitôt que tu recevras cette lettre, tran-

che la tête à celui qui en est porteur, et cela sans demander aucune explication. Salut ! »

Le prince plie la lettre, appelle son fils et lui dit : Va porter cette lettre, à un tel. Qu'il exécute l'ordre qu'elle contient, puis reviens à la hâte.

Ahmed se met en devoir d'obéir et fait seller un cheval. L'esclave qui avait été surpris en délit, voulant en apparence être agréable à Ahmed, et espérant en même temps faire accroître encore la colère et l'indignation de Saboun, en voyant que son fils n'avait pas exécuté par lui-même l'ordre pressant qu'il lui avait donné, s'approcha du prince et lui dit :

— Où va mon maître ?

— Mon père m'envoie porter un ordre à un tel.

— Mon maître voudrait-il me faire l'honneur de me charger de cette commission, et de le dispenser de cette fatigue ? Vous pouvez compter sur mon zèle et mon exactitude.

Ahmed accepte, remet la lettre à l'esclave et reste au palais.

Le lendemain se présente à Saboun un envoyé de la part de l'intendant, et ayant à la main un petit sac et une lettre ainsi conçue :

« Après vous avoir baisé les mains, je vous annonce que j'ai exécuté vos ordres, je vous expédie la tête de celui que vous m'avez or-

donné de mettre à mort. Je vous l'envoie par le porteur de ce billet. »

Saboun examine la tête et reconnaît une tête d'esclave. Il appelle son fils Ahmed.

Celui-ci arrive.

— Qu'as-tu fait, lui dit le sultan, de la lettre que je t'ai chargé de porter à mon intendant ?

— Je l'ai confiée à l'esclave un tel, qui me l'a demandée avec instance, et m'a juré par ta vie de la remettre à l'adresse indiquée.

— Qu'y a-t-il donc entre toi et cet esclave ?

Ahmed se tut.

— Dis-moi la vérité ! repartit vivement Saboun.

Alors Ahmed déclara qu'il avait surpris cet esclave avec une des femmes de son père, et il la nomma.

— J'ai gardé le silence, ajouta-t-il, dans la crainte d'être cause de leur perte à tous deux.

Saboun examina et vérifia le fait, reconnut l'innocence de son fils, et fit trancher la tête à la femme coupable.

Un dernier récit emprunté à la même source. Je l'ai entendu bien des fois dans nos longues stations dans le Borgou, psalmodié par les griots soudaniens, Saboun en est encore le héros, c'est l'Harounn al Reschid du Soudan.

Le sultan Saboun avait deux favoris pour con-

vives habituels, mais l'un d'eux était jaloux de la considération dont le roi honorait son collègue, d'ailleurs plus récent dans l'amitié du prince.

Le piquant de la conversation du nouveau courtisan, sa vivacité d'esprit, avaient séduit le roi et captivé son amitié. L'ancien favori imagina, pour perdre son compagnon, de lui préparer un mets assez recherché alors, mais dans lequel on mit exprès beaucoup d'ail. Ce jaloux invite son ami à dîner et fait servir le plat. L'invité, excité par l'apparence et aussi le haut goût du mets, en mange abondamment, à pleine satiété, puis son collègue lui dit :

— Maintenant, garde-toi bien d'approcher du roi tant que ton haleine conservera une odeur d'ail, le prince ne peut pas la supporter ; et si d'aventure il t'appelait aie bien soin de ne pas lui laisser sentir l'odeur d'ail. Ce serait assez peut-être pour qu'il te prît en haine.

Le conseil fut reçu comme sincère. L'invité se retira chez lui, et son rival alla chez le roi.

— Prince, lui dit-il, j'ai une communication à vous faire.

— Voyons laquelle.

— Vous accordez votre bienveillance à des gens qui ne la méritent pas, vous admettez à vos côtés des gens qui ne devraient pas vous approcher de si près.

— Qui veux-tu désigner par là ?

— Notre commensal ordinaire. Il prétend que vous avez mauvaise haleine, et qu'il ne s'assied jamais à votre table qu'avec la plus grande répugnance, dégoûté qu'il est de l'odeur repoussante qui vous sort de la bouche. Si vous doutez de la vérité de ce que je vous dis, tenez, envoyez-le chercher sur-le-champ ; faites-le approcher très-près de vous, feignez que vous ayez quelque chose de secret à lui confier, et vous verrez de quelle manière il détournera la tête.

Le roi, furieux, fit appeler le favori absent, qui, d'ailleurs, ne se doutait nullement des manœuvres hostiles de son collègue. Le favori, malgré son odeur d'ail, se vit forcé d'obéir. Le roi l'accueillit avec affabilité, comme d'ordinaire, le reçut d'un air souriant, et l'invita à s'approcher ; mais notre homme tremblait de laisser sentir en lui l'odeur d'ail, et il détournait sans cesse la face. Le roi, alors, persuadé de la vérité de la dénonciation qui lui avait été faite, dit au dernier venu :

— Voyons, passe la nuit au palais, j'ai besoin de toi pour une affaire importante. Lorsque je t'appellerai, tu entreras ici par telle porte secrète.

L'autre courtisan, vizir de malheur, était pré-

sent, et ces dernières paroles accrurent encore sa jalousie.

— Quoi, se dit-il, j'ai dénoncé mon rival pour l'éloigner d'ici, et voilà que j'ai seulement réussi à le rapprocher encore plus intimement du roi.

Il attendit que son collègue sortît, et il alla lui dire :

— Je serais bien heureux de passer ici la nuit avec toi dans le palais.

— Très-volontiers, comme il te plaira.

Et ils allèrent ensemble à l'appartement qu'avait désigné le roi. Cet appartement était assez éloigné de celui où restait Sa Majesté.

Dans l'espace intermédiaire, on creusa immédiatement, et par ordre du prince, une grande fosse sur laquelle on arrangea ensuite un faux sol, mince et fragile; tout près de là furent apostés des esclaves avec ordre d'épier le moment où ils entendraient tomber quelqu'un dans la fosse, afin de se hâter alors de la combler de terre.

Les deux courtisans passèrent une partie de la nuit à causer; puis, notre jaloux fit semblant d'avoir envie de dormir; il bâilla plusieurs fois; son collègue fut, par contagion, pris de la même envie, et céda au sommeil.

Son compagnon se tint éveillé.

— Bonne occasion, se dit-il; il ne faut pas la perdre. Je vais rester ainsi jusqu'à ce que le roi appelle : j'irai à lui, et je montrerai par là que mon rival ne met ni attention, ni empressement à exécuter les ordres de son maître...

— Vous lui avez recommandé, dirai-je au prince, de rester éveillé jusqu'à ce que vous l'appelassiez; il n'a pas tenu compte de votre recommandation; il s'est endormi. Dès que j'ai entendu votre ordre, j'ai cru devoir accourir. Le roi, mécontent, chassera cet homme qui me fait ombrage, et l'éloignera du palais pour toujours.

Notre jaloux veille; sur le dernier tiers de la nuit, il entend la voix du sultan qui appelle. Le courtisan s'empresse de se lever et d'aller répondre. L'autre dormait profondément; il n'entendit rien, ne s'aperçut de rien. Le traître ouvre la porte secrète et d'un pas empressé marche dans les ténèbres. Il tombe dans la fosse et en un clin d'œil les esclaves l'ont comblée de terre. Il meurt étouffé.

Au matin, le courtisan endormi s'éveille. Il se voit seul.

— Le roi t'a appelé pendant la nuit, lui dit-on, mais tu ne l'as pas entendu, tu dormais.

Le courtisan s'habille, se parfume et se pré-

sente au roi. Celui-ci, étonné de le revoir, appelle ses esclaves.

— Comment, leur dit-il, avez-vous donc accompli mes ordres d'hier ?

— Nous les avons suivis avec la plus scrupuleuse exactitude.

— Que vous avais-je ordonné ?

— D'ensevelir et d'étouffer sous la terre celui qui, venant à votre voix, tomberait dans la fosse.

— Eh bien ?

— Maître, un homme est tombé dans la fosse et nous l'avons enseveli.

Alors le sultan, s'adressant au courtisan :

— Où est ton ami ?

— Prince, que Dieu vous conserve ! mon ami était avec moi hier soir. Nous avons causé longtemps ensemble, le sommeil nous a gagné ; il s'est endormi le premier ; je me suis endormi peu après ; j'ignore ce qui lui est ensuite arrivé. A mon réveil, mon ami n'était plus avec moi.

Le roi, stupéfait, ordonne de nouveau de creuser la fosse, et on y trouve le courtisan mort.

Alors le sultan dit à l'autre :

— Qu'y avait-il donc entre vous deux ?

— Rien que je sache. Nous étions bons amis,

je crois; seulement, hier, il m'a invité à manger avec lui, et il nous fit servir un excellent plat, mais fortement assaisonné d'ail; j'en ai beaucoup mangé. Après le repas, mon ami m'a conseillé d'éviter, ayant à la bouche l'odeur d'ail, de m'approcher de vous, parce que cette odeur vous déplaît et vous répugne. Peu après je suis sorti de chez mon ami; vous m'avez appelé, j'ai dû obéir; je suis venu. Mais quand vous m'avez fait approcher de vous, j'ai eu peur que vous ne fussiez incommodé par l'odeur du mets que j'avais mangé, et je me suis tenu constamment la face détournée de vous.

Voilà tout ce qui s'est passé et je ne sais rien de plus que ce que je viens de vous dire.

— Tes paroles sont bien l'expression de la vérité?

— Qui donc, ô grand prince, oserait mentir en votre présence? Réfléchissez, du reste, que le fait a si peu d'importance, que même, pour l'homme habitué à déguiser sa pensée, il n'aurait pas intérêt à l'altérer.

Le sultan reconnut que son favori était sincère, et comprit que la jalousie seule avait amené la perte de l'autre courtisan. Ensuite il raconta tout ce qui s'était passé la veille.

— C'est pour toi, dit-il à celui que le hasard seul avait sauvé, que j'avais fait creuser la fosse; mais tu étais innocent et pour cela tu l'as évitée. Lui, conduit par des intentions criminelles, est tombé dans le précipice.

Je borne là ces citations d'une littérature curieuse, surtout à rencontrer en Nigritie, en raison du chemin qu'elle a parcouru pour s'y rendre, et des courants ethnographiques qu'elle accuse.

Nous verrons par la suite, chose plus étonnante encore, l'influence asiatique se révéler dans cette contrée, par une foule de mœurs, de coutumes et de croyances. Et cependant nous n'oserions soutenir que les Nigritiens soient originaires de l'Asie; du moins dans l'état actuel de nos connaissances, ne pourrions-nous les rattacher à une branche quelconque des races humaines qui habitent cette contrée.

Les Nigritiens du Bénin, du Iebou, du Borgou, du Niger supérieur, présentent, au point de vue physique, les ressemblances les plus frappantes avec les Howas de Madagascar; nous retrouverons ce sujet en temps et lieu...

Cette soirée de griots béniniens, dont les chants m'avaient rappelé les contes orientaux, en me faisant rechercher les contes similaires recueillis par le cheikh Mohammed dans le Sou-

dan et le Bournou, sur la route même des caravanes qui vont du Niger au Dar-Four, en me permettant également de constater que les rhapsodes du Niger allaient s'instruire au Soudan, me fit prendre le parti de tourner, à partir de ce jour-là, toute mon attention du côté des mœurs intimes et des croyances religieuses des contrées que j'allais traverser, pour voir si les infiltrations littéraires parties du Soudan n'avaient pas aussi entraîné avec elles des infiltrations de mœurs et de coutumes.

Comme on le verra, je suis arrivé, après de nombreuses observations, à cette conclusion : que deux courants ethnographiques s'accusent profondément dans les contrées qui baignent le Formose et le Niger jusqu'à Tombouk ; l'un, très-ancien, qui tendrait par les mœurs et les croyances à accuser un mouvement de colonisation asiatique qui se serait fait sentir jusqu'au Sénégal chez les Yollofs ; l'autre, beaucoup plus moderne, qui accuse une influence musulmane, littéraire et religieuse dans les mêmes contrées.

Ainsi les Yollofs, dont je viens de parler, sont musulmans, ce qui ne les empêche pas de posséder les quatre vieilles castes de l'Inde, qui sont la négation de l'égalité de tous les croyants prêchée par la loi de Mahomet. Nous avons vu

déjà que ces peuples, par leurs mœurs, leurs cérémonies et les croyances primitives qui avaient surnagé, entretenaient les rapports les plus étroits avec ceux de l'Asie.

Eh bien, nous allons retrouver les mêmes coutumes, les mêmes ressemblances, les mêmes rapports dans toute la Nigritie, que nous allons visiter, Bénin, Iebou, Borgou et contrées inférieures du Niger.

Toutes ces questions seront traitées à fond dans le second volume de cette série de voyages, au milieu même des populations qu'elles intéressent.

Ces considérations, d'une importance majeure au point de vue de la science des races, qui ont toujours été pour moi le plus grand attrait du voyage, m'ont fait perdre de vue la fête qui nous était donnée par l'obi de Gato; aussi bien, le lecteur n'y a peut-être rien perdu, quatre heures de musique, de chant et de danse nègre, sont un supplice que je n'infligerais pas même à un ennemi.

Au bout d'une demi-heure, l'étrangeté du spectacle n'a plus rien qui vous séduise, et l'on se trouve alors en face d'un grotesque charivari compliqué de danses obscènes, auxquelles un esprit un peu délicat a hâte de se soustraire.

C'est ce que je me hâtai de faire. Profitant d'un moment où la dulcinée noire qui s'était attachée à moi était en train de se livrer aux exercices chorégraphiques les plus accentués, je m'esquivai et regagnai en toute hâte le navire.

Lucius qui, pendant la soirée, avait fait deux ou trois excursions sous bois avec la jeune Béninienne qu'il avait choisie, et qui en avait assez, me suivit à la file indienne sans être remarqué, tant l'animation des danseuses était grande; tout le monde, en effet, au moment de notre *évasion*, à part le vieil obi qui dormait, s'était joint à la bamboula et sautait et hurlait à qui mieux mieux.

Quand nous arrivâmes à l'entrée du rouble, Zannah et Kanoun nous souhaitèrent le bonsoir d'un air triste, les pauvres charmantes filles se croyaient dédaignées pour les femmes de Gato.

Le lendemain, au point du jour, nous fûmes réveillés en grande hâte par M. Jims. Un des fils de l'obi Arobo venait de revenir du Bénin, il avait marché toute la nuit pour nous apporter un message du capitaine.

Il fallait, sans perdre de temps, que nous nous missions en route pour arriver à Bénin le plus vite possible, car notre absence avait empêché

Adams d'obtenir une audience de l'obi, c'est-à-dire du roi.

Ce dernier ayant appris que deux voyageurs blancs étaient restés à Gato, avait expressément déclaré qu'il voulait nous voir tous à la fois et notre ami nous avait expédié immédiatement le fils aîné d'Arobo pour nous faire connaître l'incident.

A l'instant même nous faisons nos préparatifs, et moins d'une demi-heure après, nous nous mettions en marche, sous la conduite du messager.

En nous voyant partir à pied, l'obi de Gato, qui croyait que nous allions faire un tour de chasse, nous demanda si nous désirions des rabatteurs.

— Des chevaux seraient préférables, lui dites-nous.

— On ne peut pas chasser à cheval en forêt.

— Nous n'allons pas à la chasse.

— Vous allez en guerre alors, on le croirait, armés comme vous l'êtes.

— Nous nous rendons à Bénin où votre roi nous a fait prier de nous rendre.

— Vous allez à Oueni (c'est ainsi que les indigènes appellent leur capitale) à pied, vous n'arriverez pas d'aujourd'hui; un blanc ne peut

pas marcher dans notre pays pendant les heures chaudes.

— Le capitaine est bien parti hier pour le même lieu au milieu du jour.

— Le capitaine n'a pas marché jusqu'à Oueni, demandez au fils d'Arobo.

— C'est vrai, répondit le jeune homme; au village d'Outo, il a pris des chevaux pour lui et les hommes blancs de sa suite.

— Ce village est-il bien éloigné d'ici?

— Quand on l'a atteint, on a fait le tiers du chemin qui sépare Gato d'Oueni.

— Eh bien, nous ferons comme le capitaine, nous prendrons des chevaux quand nous serons fatigués.

— Vous feriez mieux de les louer ici, de cette façon vous seriez sûrs d'arriver à Oueni dans quelques heures.

— Nous ne demandons pas mieux, mais où pourrions-nous en trouver?

— J'en ai deux à votre disposition, et le fils d'Arobo en trouvera facilement un autre dans le village.

Je croyais à une offre amicale, et de la part d'un noir, cela ne laissait pas que de m'étonner beaucoup, mais je fus vite désillusionné, car à peine avions-nous accepté sa proposition, qu'il nous demanda comme prix de son obligeance

un *cadeau* tellement exagéré, qu'il eût suffi à lui seul à payer la valeur des deux chevaux qu'il paraissait mettre à notre disposition.

Nous nous mêmes à rire et, nous retournant du côté du fils d'Arobo :

— Mettons-nous en route, lui dîmes-nous, les chevaux sont trop chers dans ce pays.

L'obi, qui ne manquait pas de finesse, vit que nous allions lui échapper, et il entra immédiatement en composition. Il nous avait demandé deux hoké en marchandises, poudre ou tabac, ce qui représentait environ quatre cents francs et graduellement nous parvînmes à lui faire abaisser sa demande à deux hégouékoua, soit, autant que la monnaie du Bénin, dont l'unité est le cauris, peut se rapporter à la nôtre, à peu près quarante francs. C'était raisonnable, nous acceptâmes et le payâmes en barre de tabac américain.

Le tabac pousse très-bien au Bénin; je suis même assuré qu'il serait d'excellente qualité, s'il était bien manipulé, mais les noirs ne savent pas le préparer; aussi le tabac en tablettes des États-Unis, surtout celui de Virginie, y est-il très-prisé.

Je viens de dire que le cauris était l'unité de monnaie dans tout le Bénin, il en est de même pour le Iebou, et les contrées qu'arrose le Ni-

ger; il serait plus exact de dire que le cauris est la seule monnaie existante en dehors des pièces européennes, qui ne sont d'un cours facile que dans le bas des rivières. Toutes les autres appellations pour exprimer des valeurs monétaires ne sont représentées que par des valeurs d'échange.

Un cauris vaut un douzième de centime.

Quatre cent quatre-vingts cauris valent quarante centimes ou un ogbodj.

Il faut deux mille quatre cents cauris pour valoir un hogouao, soit deux francs.

Ving-quatre mille cauris valent vingt francs, soit un hégouékoua.

Et il faut deux cent quarante mille cauris pour faire deux cents francs, soit un hoké.

Parmi les sommes plus fortes, on dit deux, quatre, six hoké et ainsi de suite. Toutes les mesures, poids et capacité, sont ramenées à ce système monétaire.

Ainsi on dit : Tant de quantité de ceci vaut tant d'ogbodj, d'hogouao, d'hégouékoua ou de hoké.

La valeur d'un esclave est aussi une valeur d'échange; ainsi les Béniniens, sans donner un esclave pour la marchandise qu'ils reçoivent, disent très-bien : Pour ce lot d'ivoire,

vous me donnerez en tabac tant de valeurs d'esclave.

Je ne crois pas qu'il soit possible de faire d'autres remarques sur la numération béninienne, et ces quelques observations sont suffisantes pour expliquer un système aussi primitif que peu compliqué.

Notre négociation terminée, nous enfourchâmes nos montures, et partîmes au grand trot à la suite de notre guide ; nous avons hâte de revoir le capitaine et de faire notre entrée dans cette ville d'Oueni, à laquelle nous ne songions pas sans une mystérieuse curiosité.

C'est là, en effet, qu'allait commencer notre véritable moisson ethnographique, là que nous allions pouvoir récolter une foule de traits de mœurs, de superstitions, de croyances et de coutumes singulières, et voir une véritable cour nègre, avec un souverain qui peut lever deux cent mille combattants.

Il ne serait point juste de dire que nous n'y allions pas sans appréhensions ; dans ces contrées, la vie d'un homme tient à si peu de chose et la couleur de notre peau ne nous était qu'une fort médiocre garantie. Le fils d'Arobo, qui était intelligent, pour égayer la longueur de la route, se mit à nous raconter que l'obba d'Oueni¹,

1. Obbi, chef ; obba, roi.

pendant les grandes fêtes, sacrifiait de sa main royale (il faisait le signe de couper le cou) jusqu'à cinquante esclaves. Une foule de récits de ce genre dont le conducteur égaya notre route nous eussent fait envisager avec appréhension le moment de l'arrivée, si nous n'avions su par expérience que les rois de ces contrées, si lestes avec leurs bons sujets, recevaient parfaitement les étrangers. Une conduite différente eût privé leurs Majestés nègres de ces marchandises d'Europe dont elles sont si friandes, et qu'elles ne peuvent recevoir que des navires qui affrontent l'insalubrité de la rivière.

Un peu avant d'atteindre Oueni, nous rencontrâmes une escorte d'honneur que l'obba (roi) envoyait au-devant de nous ; elle était composée d'une centaine de jeunes filles armées de lances qui faisaient partie de sa garde particulière.

Cette coutume singulière de se faire garder par des femmes, dont l'antiquité nous a laissé quelques exemples, existe également dans le Dahomey ; le roi de ce royaume a même poussé la chose beaucoup plus loin, car il possède une armée de plus de dix mille amazones. Elles ont la réputation d'être beaucoup plus féroces que les hommes à la guerre. Quand l'ennemi est en pleine déroute, les amazones sont chargées de la poursuite et ne font aucun quartier.

En arrivant dans la capitale, nous fûmes immédiatement conduits dans le palais où nous attendait le capitaine Adams, et que la munificence de l'oba avait mis à sa disposition. Il ne faudrait pas prendre une idée trop exagérée de ce que je nomme palais par respect pour l'hospitalité royale. Un palais à Oueni est une simple construction en boue desséchée régnant sur quatre faces, avec une sorte de cour dans le milieu servant aux usages domestiques.

Toute la ville est bâtie ainsi, et la seule chose qui différencie les constructions royales des autres, consiste en ce qu'elles sont édifiées sur des terre-pleins élevés d'environ deux mètres au-dessus du sol.

Oueni est entourée de fortifications dans le même style.

Nous ne nous étions séparés que depuis vingt-quatre heures à peine, mais nous nous trouvions de nouveau réunis tous les trois, avec une joie aussi forte que si nous nous fussions revus après plusieurs mois d'absence.

Sur le sol africain, on est toujours si près du grand voyage dont on ne revient plus, du moins dans la forme que l'on possédait au départ, qu'on aime à se serrer les uns contre les autres et que l'on ne voit jamais partir un de ses com-

pagnons, même pour une partie de chasse, sans éprouver un certain serrement de cœur.

Nous venions à peine d'échanger une vigoureuse poignée de main, qu'un messenger de l'oba vint nous dire que Sa Majesté était disposée à nous recevoir.

— Ne faisons pas attendre Sa Majesté, fit Adams en souriant.

— Comment se fait-il, demandai-je à notre ami, que ce négriillon n'ait pas voulu nous admettre auprès de son auguste personne sans que nous fussions avec vous ?

— Pure curiosité de despote qui s'ennuie : vous n'étiez pas venus, il a voulu vous voir, et puis il va nous donner une fête de sa façon, et il n'est pas fâché de voir le plus de blancs possible y assister.

Nous nous mîmes en marche pour le palais de l'oba, précédés de notre escorte qui ne nous avait pas quittés.

On nous fit d'abord traverser toute la ville, comme pour nous en faire admirer les beautés ; pas un indigène ne se trouvait dans la rue ou sur sa porte. Une ordonnance royale du matin même punissait de mort tout habitant d'Oueni qui aurait l'audace de regarder les étrangers, avant que les yeux de Sa Majesté se fussent arrêtés sur eux.

Quel magnifique pays pour les monarques absolus ! Oueni renferme au moins cinquante mille habitants, eh bien, il ne vint pas à l'esprit même d'un enfant de transgresser les ordres de son bien-aimé souverain.

Tous nos rois européens, qui possèdent aujourd'hui des sujets si peu gouvernables, devraient bien s'entendre un beau jour pour émigrer sur les rives du Niger, ils en auraient pour des siècles encore, sur cette terre bénie de l'ignorance et de l'esclavage, à jouer aux oints du Seigneur... Vous verrez qu'ils ne suivront pas ce conseil, je le leur donne cependant avec une entière indépendance de cœur.

L'oba d'Oueni nous reçut, entouré de tous les hauts dignitaires de son royaume, avec cette dignité sereine, cette bonne grâce et ce je ne sais quoi qui n'appartient qu'aux rois que le ciel a marqués de son sceau pour diriger les hommes ; il avait revêtu son grand costume, cadeau de quelque négrier, et portait avec une majestueuse aisance un frac chamarré de broderies de cuivre ; sa tête crépue donnait un très-grand air de majesté à un casque de pompier, surmonté d'un énorme bouquet de plumes multicolores ; un sabre de cavalerie attaché avec une corde terminait son accoutrement ; c'était à mourir de rire, et nul doute que Lucius et moi n'eussions

manqué à toutes les règles de l'étiquette, si la situation se fût prolongée.

Après avoir daigné nous tendre sa main royale, l'oba attendit en regardant d'un œil scrutateur les paquets que nous avions apportés avec nous et qui renfermaient les cadeaux que nous lui destinions. On ne peut aborder un roi nègre sans cela.

Tout à coup Sa Majesté me désigna du doigt; je compris, et ravi de cette haute distinction, je mis un genou en terre, déployai la natte qui contenait mon offrande, et j'exposai aux yeux charmés de notre royal hôte un magnifique habit de sénateur presque neuf; il devait provenir de la dernière fournée de pères conscrits, qui n'avaient pas eu le temps de prendre possession de leur siège, car il n'y manquait pas un bouton, pas une paillette, pas une fanfreluche.

Un murmure d'admiration circula autour de moi, et l'oba enchanté se dépouilla immédiatement de son frac pour se parer de mon cadeau.

Le brave homme, dans sa joie, écarta d'un geste les grands dignitaires qui s'étaient jetés à plat ventre devant leur maître vénéré, comme éblouis par la splendeur de son habit, et allant droit à un troupeau de femmes qui se tenaient en arrière, il en choisit deux parmi les plus jeu-

nes, et me fit dire par l'interprète qu'il m'en faisait présent.

Je me gardai bien de refuser, c'eût été, on le sait, leur arrêt de mort.

Les deux jeunes filles vinrent plus mortes que vives s'accroupir à mes pieds; je tins à les rassurer immédiatement, car les blancs passent dans ces contrées pour manger les noirs, au milieu d'horribles festins, et je leur fis une caresse, qui dans la contrée est une consécration absolue qui garantit la vie de toute femme prisonnière, je mis la main de chacune d'elles sur mon cœur, et prenant une mèche de leurs cheveux, je l'appuyai sur mes lèvres.

Les pauvres filles firent immédiatement éclater leur joie, je venais par ce petit cérémonial de les élever au rang de concubine. Mon intention, en faisant ceci, était certes de leur confier une pure sinécure, et je n'avais agi ainsi que pour calmer les terreurs étranges qui s'étaient emparées d'elles en voyant qu'elles devenaient ma propriété.

Après moi Lucius fit cadeau à l'oba d'un narguillé en cristal bleu à six branches dont il lui expliqua l'usage.

Le roi, grand fumeur comme tous ses sujets, fit immédiatement mettre une bouteille de rhum dans le récipient au lieu d'eau, garnit le four-

neau de tabac, et invita cinq de ses proches à fumer avec lui; quand il vit que tout le monde aspirait en même temps la fumée, qui passait à travers le bain de rhum contenu dans le cristal, sa joie ne connut plus de bornes, et deux esclaves également devinrent le lot de Lucius.

Le présent du capitaine se composait d'une simple petite boîte, que le roi, sans discontinuer de fumer, ouvrit avec une certaine expression de mépris qu'il ne chercha même pas à dissimuler. Les officiers du palais regardaient Adams avec une certaine crainte du sort qui l'attendait si le présent n'était pas digne du roi.

Le capitaine souriait impassible.

L'oba retira lentement de la boîte un superbe revolver à douze coups, incrusté d'argent et monté sur une crosse d'ébène.

— Qu'est-ce que cela? fit l'oba, dont la figure exprimait plus que de l'étonnement, on sentait qu'il devinait une arme inconnue.

— Un pistolet qui peut te faire tuer douze de tes ennemis sans le recharger, répondit Adams à l'interprète qui transmit de suite sa réponse.

— Si tu dis vrai, fit l'oba qui se releva d'un bond, je t'accorderai tout ce que tu me demanderas.

Après s'être fait expliquer le mécanisme simple de l'arme, il fit un geste à un de ses offi-

ciers, qui fit écarter la foule, et reparut bientôt avec douze esclaves prisonniers de guerre qu'il fit ranger en ligne.

L'oba s'avança lentement près d'eux ; ce n'était plus le nègre stupide et à demi endormi que nous venions de voir, sa face s'était empreinte d'un sentiment de férocité qui ne pouvait nous laisser aucun doute sur ce qui allait se passer.

— Capitaine, fis-je à Adams, en frissonnant, est-ce que cette bête fauve va essayer son arme sur ces hommes sans défense ?

— Silence, me répondit mon ami, ou vous allez nous faire massacrer tous.

Au même instant un coup de revolver se faisait entendre, et un prisonnier roulait à terre, le crâne fracassé.

Je fermai les yeux pour ne point voir, et les onze coups se succédèrent avec une désespérante régularité. Quand je me hasardai à tourner les regards du côté de cette épouvantable scène, il n'y avait plus un seul esclave debout... L'oba, faisant éclater des transports de joie, revint près du capitaine et lui dit :

— Je te donnerai toute la poudre d'or, tout l'ivoire et toutes les femmes que tu voudras, mais il faut que tu me donnes cent armes comme celle-là, j'en armerai cent de mes

meilleures amazones, et je tuerai tous mes ennemis.

— Je t'en vendrai autant que tu pourras m'en acheter, mais je dois te prévenir que je ne prends que la poudre d'or et l'ivoire, je ne saurais que faire de tes femmes, l'esclavage n'existe pas chez nous.

Séance tenante le roi voulut conclure le marché, et Adams lui vendit cent cinquante revolvers à six coups, moyennant cinquante livres de poudre d'or et cinq cents livres d'ivoire.

Il gagnait à ce marché plus de cent cinquante mille francs.

La boucherie humaine ne se termina pas ainsi; à chaque instant le terrible oba éprouvait le besoin d'essayer de nouveau son arme, et on lui amenait aussitôt de nouveaux prisonniers.

Nous ne pouvions songer à intervenir, sans nous perdre nous-mêmes, et le sacrifice de nos personnes n'eût en rien empêché l'épouvantable massacre. Dans toute la Nigritie, pas une fête, pas une cérémonie ne peut avoir lieu sans qu'on immole de nombreux prisonniers ou esclaves.

Adams regardait cette scène d'un œil impassible, comme un homme habitué depuis longtemps à ces actes de sauvagerie.

Je ne pus m'empêcher de lui dire :

— Quel triste cadeau vous avez fait à cette brute !

— Bath ! me répondit-il avec son flegme de Yankee ; les pauvres diables eussent été tués à coups de hache, ils y auraient gagné de souffrir davantage, voilà tout.

Et comme je le regardais avec des yeux étonnés :

— Mon cher, poursuivit-il, ne faites donc pas de philanthropie ridicule...

— Comment, capitaine !

— Écoutez-moi donc... Voilà une majesté nègre qui, pour se distraire, vient de tuer une trentaine de prisonniers ; elle ne croit pas mal faire, car elle suit les usages de son pay qui veut que le prisonnier de guerre soit destiné aux sacrifices ; de plus, cette face d'ébène n'est pas un être policé, élevé dans le luxe d'une cour, au milieu d'une civilisation éclairée ; il a des prisonniers et il les tue parce qu'il lui en sera fait autant le jour où il se fera prendre ; au point de vue humanitaire, c'est un misérable ; mais sait-il seulement ce que c'est que l'humanité?... •

Que dire alors de vos majestés blanches, qui, tous les quatre ou cinq ans, pour se désennuyer ou sauver leur dynastie, soulèvent des millions d'hommes les uns contre les autres, et couvrent

de cadavres des champs qui ne demandent qu'à recevoir la charrue ?

Et vous chantez des *Te Deum*, et vous élevez des trophées au vainqueur, c'est-à-dire à celui qui a massacré le plus. Singulière logique, que celle qui glorifie les assassins parce qu'ils ont marché sur des milliers de cadavres, qui innocente le crime en face du nombre des victimes !

Eh bien, croyez-moi, foi d'Américain, j'aimerais encore mieux donner la main à cet assassin noir qu'à vos assassins blancs.

Celui-là, du moins, a pour excuse l'ignorance.

Je baissai la tête, le capitaine avait raison ; nous valons moins, avec notre hypocrite vernis de civilisation, que les sauvages du Niger.

Je ne m'étendrai pas longuement sur la fête que l'oba nous donna ; commencée dans le sang, elle se termina de même.

A un moment donné, le sauvage roi d'Oueni paraissait fatigué, et allait donner l'ordre de conserver le restant des prisonniers pour une autre occasion, lorsque l'obi Tchékoua, ou grand prêtre, vint, accompagné d'une douzaine de ses acolytes, réclamer de nouvelles victimes au nom du ciel... et la brute, pour plaire à son clergé, continua ses massacres.

Sur le soir, tout se calma cependant, et nous



Une chasse à l'hippopotame sur la rivière de Bénin. (Page 300.)

eûmes la permission de nous retirer dans la maison qui nous avait été assignée.

Le lendemain, au petit jour, le roi, qui avait hâte de prendre livraison de ses armes, nous envoyait une escorte, avec la poudre d'or et l'ivoire qu'il devait livrer à Adams.

Nous nous rendîmes immédiatement auprès de l'oba pour prendre congé de lui; le capitaine, du reste, qui n'aimait pas à perdre son temps, voulait achever de passer avec le roi un traité dont il avait jeté les bases la veille. Nous fûmes reçus malgré l'heure matinale; le souverain nègre avait aussi hâte que nous d'en terminer.

Adams lui avait demandé une escorte de trois cents guerriers pour nous conduire à travers le Yebou, le Borgou, et nous ramener par la rive droite du Niger. L'oba les avait promis, mais sans faire connaître ses conditions; il avait demandé la nuit pour réfléchir.

Après les premières salutations, le capitaine demanda, sans autre préambule, à l'oba à quel prix il estimait le service que nous attendions de lui.

Après trois heures de pourparlers et de finasserie nègre, pendant lesquelles le malheureux Adams, si expéditif en affaires, sua sang et eau, l'accord se fit sur les bases suivantes. Le capitaine s'engageait à livrer le jour même cinquante

revolvers, cinquante fusils, dix barils de rhum et cinq cents charges de poudre.

Le roi, à son tour, lui donnait l'escorte demandée pour tout le temps dont il pourrait en avoir besoin. Comme garantie de la fidélité des guerriers de l'oba, dix personnes prises dans la famille royale devaient être livrées à Adams, et rester à titre d'otages à bord de *la Sarah*.

Ces clauses furent fidèlement exécutées ; l'oba livra deux de ses fils et huit grands dignitaires appartenant aux premières familles du pays ; les trois cents hommes immédiatement rassemblés nous accompagnèrent jusqu'à Gato, sous les ordres directs du roi, qui avait voulu prendre lui-même livraison de ses marchandises.

En quittant la ville, nous rencontrâmes de longues files de malheureux des deux sexes qui marchaient six par six, enchaînés par le cou ; le lendemain devait avoir lieu à Oueni un des plus grands marchés d'esclaves de l'année.

En arrivant à Gato, nous revîmes avec un vif plaisir notre petit schooner que nous allions quitter le lendemain pour de longs mois. M. Jims fit éclater sa joie par quelques entrechats qu'il exécuta sur le pont dès qu'il nous aperçut ; il n'espérait plus nous revoir, car, depuis notre départ, on lui avait fait les contes les plus extraordinaires sur le sort qui nous attendait. Le brave

homme nous présenta un négrillon qu'il avait acheté dans le village, pour lui inculquer son art et en faire son suppléant. Ne voulant pas, disait-il, avoir affaire à un mécréant, il l'avait baptisé lui-même dans une grande baille à laver le linge, et faisant en même temps l'office de pasteur, de parrain et de marraine, il lui avait donné un de ses noms.

L'enfant avait une des mines les plus éveillées qui se puissent voir, il pouvait avoir de dix à douze ans, et répondait déjà au nom de Charly qu'il avait reçu la veille du vieux Jims. Ce dernier prenait déjà des airs paternels avec lui, malgré sa haine invétérée pour les nègres purs, et dans la journée je l'entendis qui disait au petit garçon, qui ouvrait de grands yeux étonnés, car il ne comprenait pas un mot de ce que lui disait le mulâtre :

— Conduis-toi bien ; si je suis content de tes services, je t'adopterai, et toi un méchant nègre tu auras l'honneur d'appartenir à l'illustre famille des Desfossés qui... dont... etc. On connaît la loquacité de Jims, quand il enfourchait son dada.

— C'est avec plaisir que je relate l'entrée de cet enfant dans notre troupe, car il nous rendit, comme on le verra par la suite, les plus signalés services.

Sur le soir nous prîmes congé de l'oba, qui retourna à Oueni avec sa suite, ses armes et ses marchandises.

Sans perdre de temps, Adams fixa notre départ au surlendemain.

Nous avions deux interprètes parlant très-bien l'anglais et la plupart des idiomes du pays ; parmi les soldats qui nous accompagnaient, il se trouvait des gens nés dans toutes les contrées de la Nigritie, et à même de nous diriger ; nous avions donc de ce côté toutes les chances possibles de réussite.

Deux cents porteurs avaient été engagés pour transporter le chargement, les munitions et les vivres de conserve qui nous étaient destinés, pour les jours où nous camperions en forêt ou dans des lieux inhabités.

Vingt-quatre heures suffirent à Adams, avec ses matelots, pour empaqueter le tout dans de la toile à voile. Et à l'heure fixée, nous nous mettions en marche dans l'ordre suivant : les conducteurs et cent guerriers en avant, les porteurs au centre sous la conduite de huit marins.

A l'arrière-garde, les deux cents autres guerriers, Adams, Lucius et moi.

M. Jims nous suivait avec les huit à dix né-

gresses que nous avons reçues en présent depuis Arabo jusqu'à Oueni.

Le jeune Charly conduisait un petit âne du pays, sur lequel son futur père adoptif avait chargé toute sa batterie de cuisine.

Nous n'avions pas fait cent pas que Zannah et Kanoun, se détachant du groupe des femmes, vinrent résolûment se placer près de nous... En voyant le regard suppliant des pauvres filles, nous n'eûmes pas la force de les renvoyer. La situation qu'elles venaient de prendre les élevait dans l'esprit des autres au rang de favorites.

Adams, en partant, avait laissé à Georges le master les ordres suivants, avec un laconisme antique : — Tu iras mouiller ce soir à Arobô, le lieu est plus salubre.

Si dans un an, jour pour jour, nous ne sommes pas rentrés, si aucune nouvelle de nous ne t'est parvenue, descends le fleuve du Gato jusqu'à l'Owaré, pénètre dans le Niger, et remonte le fleuve aussi loin que tu pourras. Si la nouvelle de notre mort arrive jusqu'à toi, retourne en Europe avec *la Sarah* dont je te fais cadeau; si tu n'entends rien dire de nous, attends, car il est impossible que toute cette expédition soit massacrée sans que les riverains du Niger ne finissent par le savoir.

Les deux hommes avaient échangé une vigoureuse poignée de main, et nous étions partis.

Notre voyage vers les pays mystérieux du Niger commençait ¹.

FIN.

1. Sous presse, *Voyage aux pays mystérieux*. Yebou. — Borgou. — Niger.

TABLE DES MATIÈRES

PREMIÈRE PARTIE.

SÉNÉGAMBIE. — GUINÉE.

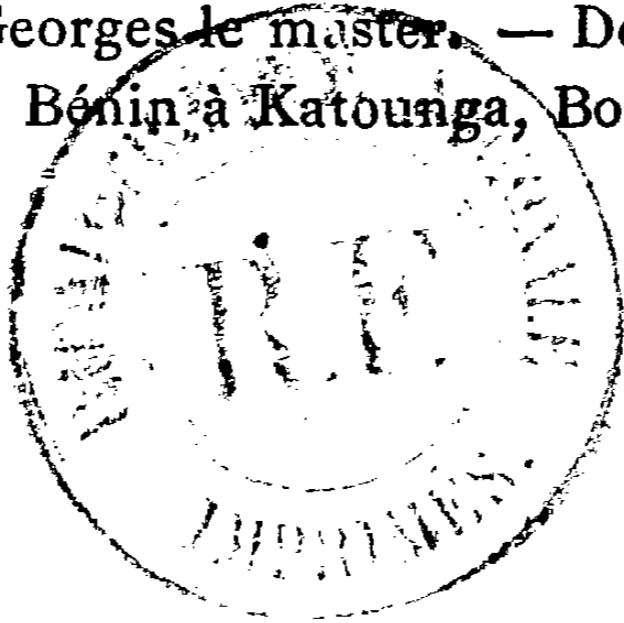
Le capitaine Edward Adams. — Le schooner *Sarah*.
— Départ de Cadix. — Madère, les Canaries, les îles
du cap Vert. — Saint-Louis, Gorée, Dakar, le Séné-
gal. — Un nouveau compagnon de voyage. — La ré-
publique de Libéria. — Ce qu'il en coûte pour
visiter Montrovia. — Le juge Roberts, le professeur
de législation comparée, un journaliste officiel le
matin, et de l'opposition le soir. — Le cap Palmas.
— Grand Bassam. — Assinie. — Le cap des Trois-
Pointes. — Souvenirs des Dieppois à la Côte-d'Or.
— La rivière de Formose ou Bénin..... 5

DEUXIÈME PARTIE.

LE BÉNIN. — LE YEBOU. — LE BORGOU. — DE GATO A KATOUNGA. BOUSSA ET YAOURI.

La rivière de Bénin. — Cap Formose. — Le Fort des
Anglais. — La branche de Gato. — Arobo, Agouna,
Gato. — Excursion au Bénin. — Réception royale.
— La fête. — Un massacre de prisonniers. — Un

cadeau de Oba-Yéoué. — Obi-Tebékoua le charmeur. — Un Marché d'esclaves. — M. Jims achète un négrillon. — Mœurs du Bénin. — Les femmes au Bénin. — Retour à Gato. — La caravane. — Traité avec le roi. — Les otages. — Ordre du capitaine Adams à Georges le master. — Départ pour le Ye-bou. — Du Bénin à Katounga, Boussa et Yaouri... 171



FIN DE LA TABLE DES MATIÈRES.